Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16102 – 7 F

SAMEDI 2 NOVEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les combats dans l'est du Zaïre entraînent le pays dans le chaos

Le président Mobutu lutte en Suisse contre un cancer généralisé

LA SITUATION dans l'est du Zaïre se dégradait d'heure en heure, vendredi 1er novembre en fin de matinée, tandis que, selon *nos informations, le président* Mobutu Sese Seko lutte, à Lausanne, contre un cancer généralisé qui lui interdit un retour immédiat dans son pays.

Les combats entre les forces zaïroises et les rebelles tutsis aidés par l'armée rwandaise semblent avoir repris à Goma, la capitale du Nord-Kivu, qui est en proie à des pillages. Le siège de la Fédération internationale des Croix-Rouge-Croissant-Rouge a été attaqué et pillé. Des centaines *de milliers de réfugiés hutus sont* livrés à eux-mêmes. La totalité des 210 000 réfugiés ont fui le camp de Katale, au nord de Goma, ajoutant encore au chaos. Les dirigeants zaïrois et rwandais restent sourds aux appels de la communauté internationale à mettre fin aux violences.

Lire pages 2 et 22




© SAM TEVIN

La poésie noire de Marcel Carné

DÉCÉDÉ, jeudi 31 octobre, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, Marcel Carné incarne une époque merveilleuse du cinéma français. De 1937 à 1946, avec Jacques Prévert comme scénariste et dialoguiste, il a tourné des films exceptionnels, dont *Les Enfants du paradis*, avec la si belle Garance (Arletty), et *Les Visiteurs du soir*, avec un diable somptueux, Jules Berry. Et comment oublier Gabin dans *Quai des brumes* ? Carné ou la poésie noire d'un Paris perdu.

Lire page 18

« Vache folle » : Bruxelles admoneste les Quinze

Une mise en garde du commissaire à l'agriculture

LA CRISE EUROPÉENNE de la « vache folle » entre dans une nouvelle dimension avec la décision prise par Franz Fischler, commissaire à l'agriculture, de faire, coûte que coûte, prévaloir les intérêts de santé publique sur les considérations économiques.

Dans un discours tenu à Luxembourg, lundi 28 octobre, devant les ministres de l'agriculture des pays de l'Union européenne – et dont *Le Monde* révèle le contenu –, Franz Fischler a exhorté les Quinze à mettre en œuvre au plus vite les mesures préventives jugées indispensables par les experts. Ces mesures concernent notamment l'exclusion dans les chaînes alimentaires animale et humaine des tissus et organes risquant de transmettre l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou la tremblante du mouton, la modification des méthodes industrielles de fabrication des farines animales et l'interdiction de nourrir les ruminants avec des déchets de mammifères.

La Commission souhaite que ces trois types de précautions soient adoptées par les Quinze, ce qui semble aujourd'hui impossible à obtenir, les pays apparemment indemnes de maladie de la « vache folle », au premier rang desquels l'Allemagne, se refusant à se prémunir contre le risque de transmission à l'homme. *« Notre tout premier but doit être la protection de la santé humaine »*, fait pour sa part valoir M. Fischler.

Deux groupes de médecins français et allemands révèlent d'autre part dans le prochain numéro (daté du 2 novembre) de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* l'existence de deux nouveaux cas de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Le premier concerne une femme originaire de Savoie décédée en 1995 à Lyon ; le second, un Allemand âgé de soixante-deux ans qui avait notamment consommé, pour en tester la qualité, des farines animales.

Lire page 22

Police : le casse-tête Foll

Privé pour six mois de son habilitation, le directeur de la PJ parisienne reste en fonctions, tandis que le ministre de l'intérieur n'hésite pas à critiquer publiquement la justice. p. 8 et notre éditorial p. 12

Le discrédit du pouvoir

Records d'impopularité, selon la Sofres, pour MM. Chirac et Juppé. p. 7

La « Sécu » et les lobbies

Lors du vote à l'Assemblée nationale du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, le gouvernement a été contraint par des groupes de pression d'augmenter de 700 millions de francs le déficit prévisionnel pour 1997. p. 6

Un point de vue d'Edmond Maire

« Créer cinq cent mille emplois en un an, c'est possible » : éloge de la loi Robien par le président de VVF. p. 11

Des vertébrés plus âgés

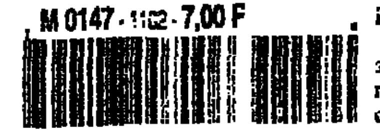
Des chercheurs américains doublent l'âge des vertébrés : la différenciation avec les invertébrés aurait eu lieu il y a plus d'un milliard d'années. p. 15

Les crépuscules de Barbara

Seize ans après son précédent album en studio, la chanteuse nous offre « Barbara ». p. 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1102 - 7,00 F



Le « vice-roi » américain fâche les députés colombiens

BOGOTA
de notre correspondante

Certes, la Colombie a toujours eu des relations compliquées avec les Etats-Unis et l'ambassadeur américain à Bogota y a souvent tenu un rôle prépondérant. Mais les relations colombo-américaines se sont tellement détériorées que l'actuel tenant du poste, Myles Frechette, prend de moins en moins de gants pour s'exprimer sur la politique intérieure du pays. Les critiques du « vice-roi », comme on le surnomme ici, ont *tellement exaspéré le Parlement colombien* qu'elles viennent de provoquer une inopinée levée de séance des députés.

Les parlementaires étaient en train de discuter de l'augmentation des peines contre les trafiquants de drogue – un projet de loi qui bénéficie de l'aval de Washington – quand Myles Frechette suggéra aux Colombiens d'extrader vers les Etats-Unis leurs nationaux qui y sont accusés de trafic de drogue. Vieille pomme de discorde entre Bogota et Washington, cette demande a suscité la rédaction d'un projet de loi actuellement en discussion en Colombie. Mais, histoire de *hâter les débats, Myles Frechette a jugé utile* de menacer le pays de sanctions si les députés *« ne prenaient pas le thème au sérieux »*. L'incident a fait sortir de ses gonds plus d'un homme politique et le diplomate a été convoqué d'urgence à la chancellerie.

Cet incident n'est pas le premier et ne sera sans doute pas le dernier. Plus la crise politique s'aggrave, plus les faiblesses du gouvernement colombien s'accusent, et plus la pression américaine augmente. *« Les Etats-Unis traitent aujourd'hui la Colombie comme une République bananière et non pas comme un pays d'importance moyenne sur le continent »*, affirme Juan Tokatlian, professeur à l'université nationale et spécialiste des relations bilatérales. Depuis son élection, en juin 1994, le président Ernesto Samper, confronté au scandale du financement de sa campagne électorale par les narcodollars, est montré du doigt par les Américains, qui lui interdisent l'entrée de leur territoire.

Des menaces de sanctions commerciales pèsent à chaque décision de politique intérieure. Et, de plus en plus souvent, Myles Frechette, géant barbu au verbe facile et au rire bruyant, commente en public la vie politique colombienne, loin de tous les usages diplomatiques. On l'a vu, au cours d'un entretien télévisé, distribuer publiquement bons et mauvais points. Le même jour, il révélait comment un groupe de civils était venu à l'ambassade lui demander quelle serait la réaction des Américains en cas de coup d'Etat. L'ambassadeur n'ayant sans doute pas donné son aval, il n'y eut pas de coup d'Etat...

Depuis Lewis Thumb, républicain et anticommuniste de choc qui, en 1984, avait fait capoter les négociations du gouvernement *avec la guérilla, jamais un représentant amé*ricain n'avait osé s'immiscer d'aussi près dans la vie politique colombienne. Entré dans la diplomatie en 1963, après un passage chez Boeing, Myles Frechette a été ambassadeur au Cameroun de 1983 à 1987. Mais il est surtout connu pour avoir été, en 1989, en tant que représentant des Etats-Unis auprès de l'Organisation internationale du café, l'artisan de l'abrogation de l'accord mondial sur le café. Décision qui entraîna la crise que connaissent encore aujourd'hui les pays producteurs... dont la Colombie.

Anne Proenza

George Soros spéculateur lucide

EN VISITE à Paris à l'occasion de la sortie de son livre (*Le Défi de l'argent*, Plon), George Soros estime, dans un entretien au *Monde*, que l'importance prise par les nouveaux instruments financiers fait planer un risque sérieux sur l'économie mondiale. Contre les excès de la finance, il appelle à un renforcement des systèmes de surveillance et des réglementations, faute de quoi *« de graves accidents surviendront »*. Agé de soixante-six ans, George Soros, né à Budapest, a créé le fonds d'investissement Quantum aux Etats-Unis en 1973. En septembre 1992, en spéculant sur la sortie de la livre du système monétaire européen, il a gagné 1 milliard de dollars devenant ainsi *« l'homme qui a fait plier la Banque d'Angleterre »*.

Lire page 13

Est-Ouest, du grand recrutement au grand déballage

ORPHELINS de feu la patrie du socialisme, que sont devenus les milliers d'agents que l'URSS entretenait, chez ses amis comme chez ses ennemis, pour traquer les menées anticommunistes, s'informer sur la situation internationale ou se procurer à bon compte des technologies de pointe ?

Retirés du service actif, les uns publient leurs Mémoires, de préférence dans des maisons d'édition *occidentales leur garantissant des* contrats confortables ; certains font profiter de leurs compétences les succédanés du KGB ; d'autres enfin distillent au compte-gouttes, moyennant finances, les révélations tirées de leurs archives personnelles ou des caisses de la maison-mère. La divulgation des petits et des grands secrets de l'Union soviétique assure leurs vieux jours ou paye le ticket d'entrée chez de nouveaux maîtres. L'affaire Hernu n'est donc ni la première ni la dernière. L'ex-KGB et ses filiales qui agissaient dans les pays frères n'ont pas encore livré tous leurs secrets, soit parce que ceux-ci touchent à des domaines trop sensibles pour que quiconque à l'Est ou à l'Ouest ait intérêt à lever le voile ; soit parce que la rareté est une composante de leur prix.

La volonté de faire la lumière présente avant tout un intérêt historique. Il serait certes naïf de penser que les « organes » qui ont remplacé le KGB à Moscou ont rompu radicalement avec les méthodes de leur prédécesseur, mais ils se sont normalisés : au moins à l'extérieur de la Russie, ils travaillent maintenant sur le modèle de leurs confrères et concurrents occidentaux. La priorité déjà donnée sous Mikhaïl Gorbatchev à la collecte de l'information technologique et industrielle – *ce que font sans vergogne les Américains chez leurs alliés – a été renforcée.* Outre la diminution relative de ses moyens, le Service de renseignement russe (SVR) présente deux différences essentielles avec le KGB : son action n'est plus soutenue par une idéologie missionnaire appuyée sur le mouvement communiste international et il ne peut compter sur le relais des services des Etats d'Europe centrale qui, jusqu'en 1990, étaient de simples succursales du « centre » moscovite, exécutant les ordres du KGB avant de servir les intérêts de leur pays.

La force de l'appareil soviétique était ainsi démultipliée. Pour citer un chiffre, sur un millier de représentants du bloc communiste en France en 1971, six cents étaient des « professionnels de l'espionnage ». Au-delà des agents *stricto sensu*, le Kremlin pouvait compter sur le renfort des diplomates du camp socialiste. On raconte ainsi que, dans les années 80, le Luxembourg s'était étonné de l'importance de la mission soviétique dans le Grand Duché, alors qu'à Moscou son ambassadeur travaillait avec un conseiller et une secrétaire. L'URSS accepta de réduire les effectifs de son ambassade ; mais, quelques semaines après, la Bulgarie demandait l'accréditation à Luxembourg de plusieurs dizaines de nouveaux diplomates...

Si l'on en croit les dernières révélations, dans les années 60, les Roumains s'occupaient plutôt de la France. Un peu plus tard, la division du travail semble avoir changé : les services polonais et tchécoslovaques étaient en charge de la France, les Allemands de l'Est prenaient soin évidemment de l'Allemagne de l'Ouest et, à travers elle, de l'OTAN, tandis que la Bulgarie veillait sur la Grèce, la Yougoslavie, la Turquie, avec un petit détour par l'Italie au moment de l'attentat contre le pape Jean Paul II, en 1982.

Daniel Vernet

Lire la suite page 12

Chinois, si vous saviez...

« DEPUIS L'ANTIQUITÉ, il y eut toujours des hommes pour parler haut sans craindre de se faire couper la tête. » Au début des années 70, trois anciens gardes rouges rédigeaient, sous le pseudonyme collectif de Li Yizhe, un manifeste contre le régime de Mao Zedong. Publié en France sous le titre *Chinois, si vous saviez...*, cet acte fondateur de la dissidence chinoise conduisit en prison ses auteurs. Des trois, le plus déterminé était Wang Xizhe, qui continua son combat pour un Etat de droit après sa libération en 1978.

A nouveau condamné en 1981 puis libéré en 1993, ce franc-tireur de la critique sociale vient de gagner les Etats-Unis pour échapper à un nouvel emprisonnement. Portrait d'un courageux « moustique », selon le mot dédaigneux de Deng Xiaoping.

Lire page 10

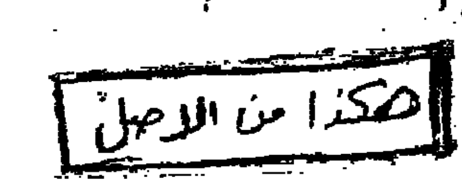
Quinze solitaires autour du monde



PHILIPPE JEANTOT

VAINQUEUR des deux premières courses autour du monde en solitaire, Philippe Jeantot a abandonné la barre pour organiser le Vendée Globe, une boucle de près de 46 000 kilomètres. Dimanche 3 novembre, quinze voiliers monocoques doivent quitter Les Sables-d'Olonne pour plus de cent jours de navigation.

Lire page 14



AFRIQUE Alors que les troupes zaïroises semblaient être restées maîtresses de l'aéroport de Goma, la situation humanitaire et militaire dans l'est du pays était de plus en plus chaotique, vendredi 1er novembre en fin de matinée. La communauté internationale multipliait les appels afin de mettre fin aux violences et tentait d'organiser une conférence internationale. ● À KINSHASA, le vice-premier ministre chargé de la défense a admis que le Zaïre avait perdu le contrôle de certaines régions du Sud-Kivu. Le premier ministre a exclu toute participation à une négociation internationale *« tant qu'une partie du territoire national sera occupée par des forces étrangères »* ● A L'ORIGINE DES AFFRONTEMENTS, qui ont débuté début septembre dans le Kivu, on trouve les *« rebelles banyamulenges »*, des jeunes ayant fui, en 1994, l'arrivée massive des Hutus rwandais au Zaïre.

L'est du Zaïre est livré à un chaos total

Pris en tenaille, des centaines de milliers de réfugiés continuent de fuir les combats entre les rebelles tutsis, aidés par les forces rwandaises, et une armée zaïroise désorganisée. La communauté internationale reste impuissante

LA SITUATION a continué à se dégrader, jeudi 31 octobre, dans l'est du Zaïre, en particulier à Goma, capitale du Nord-Kivu, dont l'aéroport avait été donné, à tort, comme tombé aux mains des rebelles tutsis. La ville, totalement quadrillée par l'armée zaïroise, dès jeudi soir, a retrouvé un calme relatif, vendredi matin. Selon l'agence Reuter, une douzaine de roquettes seraient tombées, en tout début de matinée, au nord de l'aéroport de Goma. A 7 heures GMT, on n'entendait plus que des tirs sporadiques d'armes automatiques.

La tension n'en reste pas moins vive, comme semblent l'indiquer les scènes de pillage dont a été témoin l'envoyé spécial de l'Agence France-Presse. Selon le représentant local du Haut-Commissariat aux réfugiés auprès des Nations unies (HCR), Panos Moumtzis, des expatriés, membres de la Croix-Rouge, un moment menacés par des bandes de pilleurs, ont dû être « *secourus* » par le service de sécurité du HCR. D'autres pillages ont été signalés, notamment à l'évêché catholique.

Dès le début de la matinée, des milliers de jeunes Zaïrois défilaient en chantant, à pied ou à bord de camions, très excités, dans les rues de la ville. Selon des habitants de Goma, il s'agit de jeunes volontaires qui veulent aller se battre contre l'armée rwandaise (à dominante tutsie) et font appel, par leurs chants guerriers, à des féticheurs qui les prémuniraient contre le mal.

DES CORPS MUTILÉS

Les employés des organisations caritatives internationales ont reçu la consigne de rallier, vendredi, des « *points de rassemblement* » en vue d'une éventuelle évacuation, a déclaré à Reuter la responsable du Programme alimentaire mondial (PAM), Michèle Quintaglie. « *Sept cent mille personnes ont besoin d'aide. Nous sommes très préoccupés par ce qui pourrait leur advenir* », a-t-elle souligné.

L'exode des réfugiés se poursuit. Pris de panique, environ 200 000 réfugiés hutus, d'origine rwandaise, ont fui le camp de Katale et se sont retrouvés piégés au milieu des combats opposants rebelles tutsis et troupes zaïroises. Selon Mme Quintaglie, le camp de Katale, situé à 45 kilomètres environ au nord de Goma, est « *désert* », tous ses habitants ont fui. On ignore où ils se dirigent, mais ils pourraient, s'être mis en marche vers le sud-ouest du pays.

Il est difficile de savoir ce qui se passe exactement dans la région contrôlée par les rebelles. Mais la découverte, par des pêcheurs burundais, de corps mutilés emportés par le courant de la rivière Rusizi, à la frontière zaïro-burundaise, jusqu'au lac Tanganyika, laisse présager du désastre sur place. Cinq corps – celui d'une femme et de quatre hommes – reposaient sur la rive burundaise du lac, mais les pêcheurs ont précisé qu'ils en avaient déjà enterré une cinquantaine et que de nombreux autres n'ont pas encore été repêchés. Ces scènes rappellent les milliers de corps mutilés, qui flottaient sur le lac Victoria après le génocide de 1994 au Rwanda. Face à cette catastrophe, les déclarations se multiplient dans le monde. Pour la deuxième fois en deux jours, le Pape a demandé aux belligérants de mettre fin aux combats. Le ministre français de la défense, Charles Millon, a, de son côté, réclamé une « *réaction claire de l'ONU* », en soulignant que la France ne souhaitait pas intervenir seule. « *Le drame n'attend pas. L'ONU doit réagir sans délai* », a-t-il déclaré.

Le président Jacques Chirac avait lui-même proposé la tenue rapide d'une conférence internationale sur la région des Grands Lacs, sous l'égide de l'ONU et de l'OUA. Le chargé d'affaires rwandais en France a répondu que son gouvernement ne voyait « *pour le moment pas d'utilité* » à la proposition de M. Chirac.

Au Kenya, la radio nationale a annoncé, jeudi, que le président Daniel arap Moi organiserait, mardi 5 novembre, à Nairobi, un sommet des pays africains – auquel participeraient les dirigeants tanzaniens, ougandais, zambiens, rwandais, éthiopiens et camerounais. L'absence du Zaïre, qui a assisté aux précédents sommets régionaux, n'a pas été expliquée. – *(AFP, Reuter.)*

Le Tribunal international pour le Rwanda reporte son premier procès

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR), chargé de juger les principaux responsables présumés du génocide commis au Rwanda entre en 1994 à l'encontre des Tutsis, a tenu audience, jeudi 31 octobre, à Arusha, dans le nord de la Tanzanie, et a reporté, pour la seconde fois, le procès de l'ancien bourgmestre rwandais Jean-Paul Akayesu, accusé de génocide et crimes contre l'humanité. Déjà ajourné, le 26 septembre, ce procès est reporté au 9 janvier. A l'ouverture de l'audience, l'accusé a informé le tribunal qu'il avait changé d'avocat et choisi comme « principal » défenseur l'américain Michael Karnavas. Ce dernier a fait valoir qu'il n'avait pas eu accès au dossier et a, ainsi, obtenu le report du procès. Le procureur du TPR, Honoré Rakotomanana, a qualifié ce changement d'avocat d'« *intelligente manœuvre pour faire durer le procès indéfiniment* ».

Le gouvernement de Kinshasa estime qu'il vaincra « quoi qu'il arrive »

KINSHASA
de notre envoyé spécial

« *Nous avons perdu le contrôle de la plaine Rusizi au Sud-Kivu, et de la localité de Kibumba au Nord-Kivu* », a admis, jeudi 31 octobre, le vice-premier ministre chargé de la défense, le grand amiral Mavua, devant les députés du Haut Conseil de la République (Parlement de transition). La Rusizi est une rivière séparant le Rwanda du Zaïre et du Burundi. L'amiral Mavua n'a, cependant, pas explicitement dit que les villes de Bukavu et d'Uvira était sous contrôle des « rebelles » banyamulenges ou d'une armée étrangère.

Le ministre de la défense a précisé, en revanche, que la « *coalition Rwanda-Burundi-Ouganda* » s'étend « *de Fizi, dans le Sud-Kivu, à Gasindi, dans le Nord-Kivu, sur un front de quelque milliers de kilomètres* ». Il a estimé que l'armée populaire rwandaise avait posté le long de sa frontière intérieure une « *quinzaine de bataillons : trois à Cyangugu, trois à Kibuye, cinq à Gisenyi et quatre à Ruhengeri* ». Pour tenir un tel front, l'« *ennemi doit en principe déployer au moins dix mille hommes bien armés* », a-t-il affirmé.

Le ministre a haussé le ton en rappelant que le Zaïre était sous le coup d'un embargo d'achat d'armes depuis le « *prétendu massacre de Lubumbashi* » en mai 1990, alors que le Rwanda a bénéficié d'une levée de cette mesure qui le frappait, « *ce qui lui a permis de s'équiper davantage pour mieux nous agresser et venir massacrer les réfugiés et la paisible population zaïroise* ». Fidèle du président Mobutu, l'amiral Mavua en civil porte l'*abacoste* (contraction de « *A bas le costume* »), tenue obligatoire avant le début de la démocratisation, à l'époque où les Zaïrois s'appelaient « *citoyens* ». « *L'armée est heureuse de constater que la nation tout entière se mobilise pour faire face à cette agression injuste* », a-t-il dit avant de conclure, sûr de lui : « *Quoi qu'il arrive, nous vaincrons !* »

ARITHMÉTIQUE DÉMOGRAPHIQUE

De son côté, le premier ministre chargé de l'intérieur, Gérard Kamanda Wa Kamanda, a expliqué que le « *néologisme "banyamulenge" utilisé pour la première fois en 1977* » désignait un « *groupe de réfugiés rwandais du Sud-Kivu* ». Partant du principe qu'environ « *6 000 Tutsis avaient été recensés sur les hauts plateaux dans les années 50* », M. Kamanda en a déduit qu'« *en quarante ans, au rythme d'une expansion démographique de 3,5 % l'an, ils ne devraient pas être plus de 33 000 aujourd'hui* », alors que le « *Rwanda grossit leur nombre, parlant de 200, 300 voire 400 000 Tutsis zaïrois, pour des raisons évidentes d'infiltration et d'exportation de population* ». Le premier ministre, Léon Kego Wa Dondo, qui répondait à une question orale et à une question d'actualité devant le Haut Conseil de la République, a affirmé que son « *gouvernement n'entreprendra aucune négociation, ne participera à aucune conférence régionale tant qu'une partie du territoire national sera illégalement occupée par des forces étrangères. La patrie est en danger*, a-t-il déclaré. *C'est plus que jamais le moment d'oublier nos querelles intestines et d'unir nos efforts pour faire face à l'agression.* »

Le premier ministre a incriminé le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda à plusieurs reprises estimant que la guerre qu'ils mènent « *a dévoilé au grand jour l'intention du Rwanda de ne pas accueillir sur son territoire ses nationaux se trouvant au Zaïre et de poursuivre le projet insensé d'annexer une partie de notre territoire* ». Il a rappelé le tollé général causé en août 1995 au sein de la communauté internationale, lorsque son gouvernement avait expulsé *muni militari* quelque 16 000 réfugiés vers le Rwanda. Et il s'est étonné qu'aujourd'hui « *le monde s'apitoie sur le sort de centaine de milliers de réfugiés (...) sans se demander comment ils en sont arrivés là ?* »

M. Kongo avait commencé son intervention en lisant un message que Monseigneur Munzihirwa, l'archevêque de Bukavu assassiné mardi, avait adressé aux autorités de Kigali : « *Nous demandons spécialement aux Tutsis du Rwanda, que nous avons maintes fois accueillis comme réfugiés, de ne pas cracher dans le puits où ils ont bu. Aujourd'hui, ils nous ont remercié par des bombes. Qu'ils se rappellent que l'Histoire tourne.* »

Frédéric Fritscher

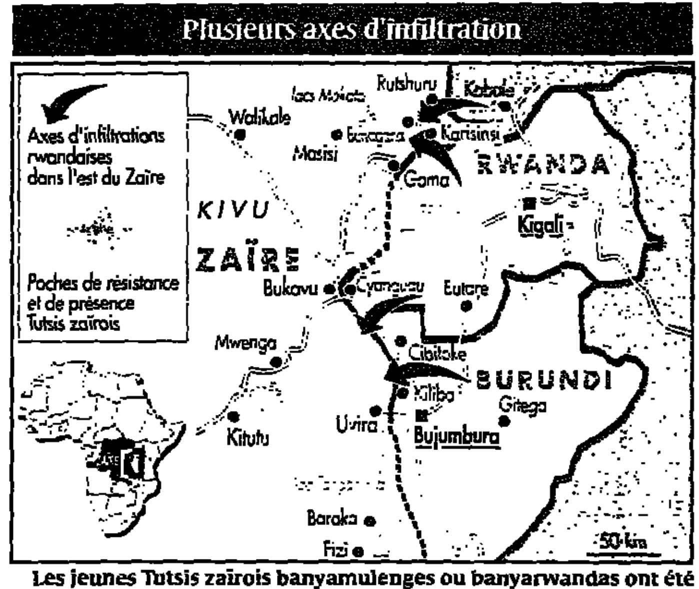
Au Kivu, une guerre qui ne dit pas son nom depuis début septembre

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Le Nord et le Sud-Kivu sont le tendon d'Achille du Zaïre, le géant d'Afrique centrale. Les deux provinces de l'Est du pays sont en proie à une guerre qui ne dit pas son nom depuis le début septembre. Elle oppose l'armée zaïroise aux Tutsis vivant sur le plateau de Mulenge, à l'ouest d'Uvira et de Bukavu, les Banyamulenges, soutenus matériellement et militairement par les armées majoritairement tutsies du Burundi et du Rwanda, deux petits pays voisins, qui mènent également de leur côté des opérations de déstabilisation dirigées contre les camps de réfugiés hutus rwandais et de Burundais établis sur le territoire zaïrois depuis 1994 pour les uns et 1995 pour les autres.

Les groupes armés, les « rebelles » banyamulenges, comme les appellent les Zaïrois, sont composés de jeunes gens ayant fui, en 1994, l'arrivée massive des réfugiés hutus rwandais, des Interahamwe (miliciens hutus) et des militaires des forces armées rwandaises (les anciennes troupes gouvernementales) boutés hors de leur pays par le Front patriotique Rwandais (FPR) qui venait de mettre fin au génocide. Ils ont été regroupés au Rwanda, près de Gigonro, instruits militairement et entraînés par les soldats de l'armée patriotique rwandaise (APR), la nouvelle armée nationale, le bras armé du FPR.

Les jeunes Banyamulenges du Sud-Kivu et les Banyarwanda, d'origine tutsie du Nord-Kivu, établis de longue date dans le massif du Masisi et dans le Walikale, à l'ouest de Goma et autour de Rutshuru, plus au nord, vers l'Ouganda, forment le socle des forces du FPR depuis la première offensive lancée par celui-ci, en 1990, sur le Rwanda à partir du sud de l'Ouganda. Leurs parents, comme les diasporas tutsies, établis au Burundi, en Ouganda et ailleurs dans le monde, soutenaient financièrement le FPR dans son entreprise de reconquête du pouvoir par la force.



Les jeunes Tutsis zaïrois banyamulenges ou banyarwandas ont été réinfiltrés au Zaïre après avoir reçu un entraînement militaire au Rwanda suivant quatre axes de pénétration. Au nord : par Bunagana, venant d'Ouganda, et par Kibumba, en provenance du Rwanda. Au sud : par le pont de Kamaniola, venant du Rwanda, et entre Cibitoke et Kiliba, en provenance du Burundi. Au nord comme au sud, ces voies de pénétration, également utilisées par des soldats de l'armée patriotique rwandaise, correspondaient à des poches de résistance tutsies, alimentées en hommes et en matériels, créant de véritables foyers de tension et de déstabilisation.

Les jeunes Banyamulenges sont progressivement rentrés au Zaïre après leur formation. Certains étaient décidés à défendre leurs familles et leurs terres contre les populations zaïroises autochtones, d'un côté, et contre les extrémistes hutus rwandais-burundais, de l'autre. D'autres étaient réinfiltrés dans leur région d'origine, attendant les ordres de Kigali. Instruits par l'exemple du Masisi où, en début d'année (*Le Monde* du 20 février), les extrémistes hutus rwandais en coalition avec les Banyarwandas, d'origine hutue, et certains militaires zaïrois, avaient complètement évincés les Tutsis de la région. Ils s'étaient équipés, armés et assurés du soutien des armées tutsies de Kigali et de Bujumbura.

Ils constituaient du même coup les poches de résistance, sorte de base avant pour l'armée rwandaise le jour ou celle-ci aurait décidé d'intervenir militairement dans le Nord et le Sud-Kivu avec un double objectif : réduire le risque posé par les ex-forces armées rwandaises (FAR) et les Interahamwe, armés et bien entraînés, qui, avec leurs infiltrations régulières, entretenaient une vive tension en territoire rwandais, notamment près de la frontière zaïroise ; désorganiser les camps de réfugiés hutus, de manière à déstabiliser cette région zaïroise que le nouveau pouvoir de Kigali convoite au motif que, avant la conférence de Berlin de 1885 et le partage de l'Afrique, elle fut – du moins partiellement – l'aire de mouvance naturelle des pasteurs du royaume du Rwanda-Urundi, qui étendent leurs limites floues à l'intérieur du Kivu.

AGRANDIR LE RWANDA ?

En menant à bien cette opération, Kigali règlerait trois problèmes d'un coup, comme le confiait, en mars 1995, un ministre rwandais : « *La superficie globale du pays agrandie permettrait de distribuer des terres à tout le monde : le gros des Interahamwe et autre génocideurs serait de nouveau dans le champ d'investigation de la justice rwandaise : les menaces militaires des ex-FAR seraient neutralisées.* »

Les premières escarmouches ont opposé des soldats du 423e bataillon de commando zaïrois à des Banyamulenges dans la région d'Uvira du 1er au 3 septembre. Des combats plus violents contre les forces armées zaïroises (FAZ) et des bandes armées ont fait trente-cinq morts, dont trois soldats zaïrois, le 10 septembre dans les collines surplombant Uvira et dans les zones de Fizi, Baraka et Mwenga. Deux jours plus tard, treize personnes ont été tuées à Bunagana, à la frontière ougandaise, lors d'une attaque lancée par des hommes armés venant d'Ouganda. Le 21 septembre, des unités zaïroises ont été défaites à Kitutu, et six cents hommes en armes ont franchi la vallée de la Rusizi pour entrer au Zaïre.

Le lendemain, réagissant tardivement à la libération de détenus hutus de la prison de Cyangugu par un commando d'ex-FAR venant du Zaïre, l'armée patriotique rwandaise (APR) a pilonné au mortier la ville de Bukavu. Les FAZ ont répliqué énergiquement, faisant dix-sept victimes au Rwanda.

Le 6 octobre, un commando de Banyamulenges a investi l'hôpital de Lemera, situé entre Bukavu et Uvira. Plusieurs personnes, dont des membres du personnel, ont été tuées. Cet établissement de 360 lits était connu comme le meilleur centre de santé de cette région troublée. Une semaine plus tard, des hommes puissamment armés ont attaqué en pleine nuit le camp de Runingo, à vingt-cinq kilomètres au nord-ouest d'Uvira, tuant quatre réfugiés. Dans la panique, les vingt-deux mille occupants du camp se sont jetés sur les routes pour tenter de rejoindre le camp de Kagunga, à une dizaine de kilomètres de Runingo. En moins de dix jours, les douze camps de la région d'Uvira étaient vides. deux cent cinquante mille réfugiés ont fait mouvement vers Bukavu ou se sont disséminés dans les collines et les bananerales des environs, entraînant avec eux des villageois zaïrois terrorisés par la violence des combats.

Au Nord-Kivu, une bande armée composée de soixante combattants et de trente porteurs s'est introduite au Zaïre dans la nuit du 20 octobre en provenance du Rwanda, entre les volcans Mikelo et Karisimbi, à hauteur du camp de Kibumba, à vingt-cinq kilomètres au nord de Goma. Et se sont dirigés vers le Masisi où une poche de résistance tutsie s'est constituée près des lacs Mokoto. Des corps de soldats rwandais en uniformes de l'APR ont été retrouvés, les 21 et 22 octobre, entre le camp de Kibumba et la frontière, après une attaque de nuit. Plusieurs raids nocturnes sur le camp de Kibumba ont contraint ses quelque deux cent mille occupants à prendre la fuite. Ils ont été canalisés par le Haut-Commissariat des réfugiés (HCR) et les FAZ vers le camp de Mugunga où vivaient déjà deux cent mille personnes. De nouvelles opérations rwandaises visent maintenant les camps de Kahindo et de Katale, tous deux au nord de Kibumba.

LES CERTITUDES DE KIGALI

La stratégie de Kigali se dessine clairement. L'un des objectifs en tout cas est atteint : les camps de réfugiés sont désorganisés et les réfugiés terrorisés. Le Kivu n'est pas encore complètement déstabilisé mais il n'en est pas loin. Reste à savoir ce que l'armée zaïroise entreprendra pour redorer son blason et redresser la situation. Des renforts en armes, en matériel et en hommes continuent d'affluer dans la région. On prête à l'état-major zaïrois l'intention de mettre en place un dispositif, à partir de la ville de Goma, qu'ils veulent sanctuariser, pour sécuriser l'axe nord au-delà de Rutshuru et mener des opérations de police militaire à Bukavu et dans le Sud-Kivu, où les soldats sur place ont été plus prompts à piller la ville qu'à défendre l'intégrité du territoire.

Les incursions de soldats rwandais à Bukavu et à Goma, les chefs-lieux de province, les échanges de mortiers et les duels d'artillerie transfrontaliers sont de mauvaise augure. Il n'est pas sûr que l'homme fort de Kigali, le général Paul Kagame, ait l'intention de faire machine arrière ni même de réduire la pression. Il a judicieusement attendu que le président Mobutu soit hospitalisé en Suisse pour lancer son « offensive ». Le Zaïre traversant une crise sans précédent, Paul Kagame semble plutôt décidé à pousser son avantage.

F. F.

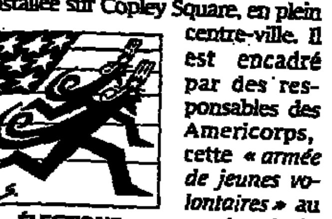
La plus belle bataille des législatives américaines oppose les frères ennemis du Massachusetts

Quand un républicain menace un fief démocrate pour un siège au Sénat

En ces temps de campagne présidentielle sans grand relief, le très civil et très riche Etat du Massachusetts, terre des Kennedy, offre une des plus belles batailles politiques de l'année entre les frères ennemis du Massachusetts. Elle oppose, pour un siège au Sénat, le gouverneur de l'Etat, William Weld, républicain excentrique et libertaire, à l'une des vedettes du Parti démocrate, l'aristocratique John Kerry.

BOSTON (Massachusetts)
de notre envoyé spécial

Le gouverneur républicain William Weld a pris place sur la tribune installée sur Copley Square, en plein centre-ville. Il est encadré par des responsables des Americorps, cette *« armée de jeunes volontaires »* au service de la communauté, qui est l'enfant chéri du président Bill Clinton. Le gouverneur savoure à la fois la douceur de l'été indien et une précieuse occasion politique : en cette heure du déjeuner, les gens de Boston s'attardent, attirés par une sono peu avare en décibels. Ils reconnaissent le gouverneur Weld, ou plutôt sa fameuse chevelure couleur blond vénitien.



ÉLECTIONS

Les orateurs saluent l'*« esprit de Kennedy et de Martin Luther King »* et rappellent à la foule que son premier devoir est de faire en sorte que *« les choses s'accomplissent »*, au service des autres. Dans la plus pure tradition boy-scout, les animateurs font alterner mouvements de gymnastique et slogans militants. William Weld commence par faire acclamer Ted Williams, l'ancienne gloire des Red Sox (l'équipe locale de base-ball), qui ne le quitte plus depuis le matin. Il rend ensuite hommage à l'action des volontaires des Americorps : *« Cela réchauffe mon cœur de républicain de savoir que vous faites tout cela sans bureaucratie administrative. »*

Pour faire bonne mesure, il ajoute : *« J'ai fait en sorte que Americorps survive à la dernière bataille budgétaire »* au Congrès (les républicains voulaient réduire sensiblement le budget annuel de 2,7 millions de dollars – environ 13,5 millions de francs – des Americorps)... Au fond, c'est cela que les gens du Massachusetts aiment chez William Weld : son infernal culot ! Il y a, cependant, une chose qu'ils ont du mal à comprendre : pourquoi leur si populaire gouverneur républicain veut-il absolument ravir le siège de leur non moins populaire sénateur démocrate, John Kerry ?

Certains disent que le gouverneur s'ennuie, que le job ne l'amuse plus (le chômage est passé de 9 % à 4 % et le budget est en équilibre depuis six exercices), et que la bataille en cours l'excite. Il n'est pas le seul : l'affrontement Kerry-Weld est de nature à réconcilier les Américains avec une campagne électorale nationale sans relief. Or les habitants du Massachusetts, fief démocrate par excellence (on est en « terre Kennedy»), ont assisté à huit débats télévisés entre le gouverneur et le sénateur, et ils en redemanderaient presque. Les deux protagonistes, il est vrai, sortent nettement du lot moyen des politiciens.

D'un côté, John Kerry. Cheveux poivre et sel, grand, de la « branche », très riche, intense et intellectuel, c'est un patricien aux origines et au parcours impeccables : cet héritier d'une très ancienne famille d'armateurs a obtenu son diplôme de l'université Yale avant d'aller se battre aux Vietnam. Il en est revenu couvert de médailles, mais avec beaucoup moins d'illusions. A tel point qu'en 1971 il a pris la tête d'une marche de protestation d'anciens combattants.

« Kerry l'Irlandais » a travaillé quelques années comme magistrat, puis il est entré en politique, avec une étiquette de libéral convaincu et une propension à s'attaquer aux dossiers les plus ardus. En face de lui, William Weld. Grand, de la prestance, drôle, astucieux et redoutable, sociable, déroutant par nature et par stratégie politique, très riche et diplômé de Harvard. Son « pedigree social », lui, est irréprochable : l'un de ses ancêtres a signé la Déclaration d'indépendance.

Quant à son épouse Susan, arrière petite-fille de Theodore Roosevelt, elle ne se prive pas de souligner qu'elle est favorable à une imposition à 70 % des gens riches... Contrairement aux apparences, elle sert les intérêts politiques de l'inclassable gouverneur. Car William Weld, réélu à son poste en 1994, avec 71 % des suffrages, est le « républicain idéal » pour les habitants du Massachusetts, un Etat où le Grand Old Party ne compte que 13 % d'électeurs-militants.

> Après huit débats télévisés entre le gouverneur et le sénateur, les habitants en redemanderaient presque

« Bill » Weld est à l'unisson de Bill Clinton sur bien des sujets sociaux (l'avortement, les droits des homosexuels, l'environnement), et sur la même longueur d'ondes que Bob Dole s'agissant de la fiscalité, de la réduction du déficit, de la lutte contre la criminalité et de la réforme du *welfare* (l'aide sociale). Un jour, il s'est imprudemment qualifié de *« fantassin de la révolution de Newt Gingrich »* (l'impopulaire *speaker* de la Chambre des représentants), ce que John Kerry ne se prive pas de rappeler.

Qu'à cela ne tienne ! Le gouverneur sait cultiver son image : les habitants du Massachusetts se souviennent de l'avoir vu plonger tout habillé dans la rivière Charles, le jour de la signature d'une loi sur la pollution des rivières. Ne raconte-t-on pas que cet amoureux de musique rock avait envisagé de mettre les drapeaux en berne le jour de la mort de Jerry Garcia, du groupe Grateful Dead... L'intéressé n'a-t-il pas offert de servir de témoin de moralité à Hillary Clinton, à propos de l'affaire Whitewater ?

Bref, l'efficace gouverneur Weld laboure très largement les terres démocrates. A tel point que John Kerry a pris peur : l'impensable – un sénateur républicain élu dans le Massachusetts – peut-il se réaliser, comme tendent à le faire croire des sondages de plus en plus serrés ? Les deux hommes ont longtemps mené campagne de façon exemplaire, s'intéressant aux idées, concluant même un accord « historique» : leurs dépenses respectives ne devaient pas dépasser un plafond de 6,9 millions de dollars (34,5 millions de francs).

Et puis, les masques sont brutalement tombés. William Weld a affirmé que son adversaire avait obtenu un double prêt de 900 000 dollars en gageant sa maison. Le gouverneur a annoncé qu'il irait devant les tribunaux pour rupture d'un accord entre gentlemen. Puis il a accusé le très convenable John Kerry d'avoir profité de logements mis à sa disposition par des *lobbyists* bien connus. Les attaques réciproques se sont ensuite déchaînées. Dans la dialectique locale, les dagues ont remplacé le dialogue courtois, ce qui déstabilise un peu plus les électeurs du Massachusetts. Qui, sur une scène politique nationale atone, ont tout de même la consolation d'avoir fait partie de ces Américains privilégiés pour qui la campagne électorale aura constitué un « grand moment » politique !

Laurent Zecchini

Toledo impose le couvre-feu aux moins de dix-huit ans

TOLEDO (Ohio)
de notre envoyé spécial

« C'est la loi. Il est important pour tous les jeunes citoyens de se souvenir que la ville de Toledo impose un couvre-feu. Le couvre-feu touche tous ceux dont l'âge est inférieur à dix-huit ans. » Cet avis, en exergue d'un formulaire jaune accompagné du sigle de la police de Toledo, est distribué dans les écoles et dans tous les quartiers de la communauté urbaine. Il détaille, selon les âges (moins de onze ans, de onze à quinze ans et de quinze à dix-huit ans), les heures et les conditions de restrictions imposées aux adolescents. Le document se conclut par un pressant *« Obéissez à la loi pour la sécurité de nos enfants ! »*

Toledo se donne pourtant des airs de cité tranquille avec ses grandes avenues et ses trottoirs quasi déserts où ne s'engouffre que le vent. Mais la criminalité, comme dans toutes les villes des Etats-Unis, y est une préocupation permanente, même si elle est en baisse. *« En 1995,* déclare Gerald T. Galvin, chef de la police de Toledo, *le taux des crimes a baissé de 21,6 % par rapport à 1994. »* Pour l'année 1995 cela représente 37 meurtres (contre 44 en 1994), 278 viols (356), 1 414 vols à main armée (1 735) et 1 146 agressions diverses (1 533). Cette évolution à la baisse est même plus importante que celle dont font état les dernières statistiques du FBI pour l'ensemble des Etats-Unis, avec, entre autres, une baisse de 8 % des homicides dans les villes de plus d'un million d'habitants.

Selon le sergent Bill Wauford, *« la ville compte une trentaine de gangs structurés qui regroupent environ un millier de membres. Nous avons recensé quelque deux cents prostituées »*. Rien à voir, donc, avec ce qui se passe dans les grandes villes. *« Nous sommes plutôt une ville tranquille et nous parvenons à contrôler l'évolution de la situation »*, ajoute le sergent. Le problème vient de ce que Toledo est le point de connection entre quatre grandes villes : Detroit au nord (une heure par la route) ; Chicago à l'ouest (quatre heures) ; Columbus au sud (deux heures) et Cleveland à l'est (deux heures). La police criminelle traite beaucoup d'affaires de drogue ; nombre des personnes arrêtées sont des inconnus en transit. Certains parviennent à effrayer encore les policiers : *« Je viens d'arrêter un dealer avec une meute de chiens dressés pour attaquer et tuer »*, dit Gina Wiegand, une détective de la criminelle.

L'une des raisons du succès de Toledo dans la lutte contre la criminalité vient de son engagement dans une nouvelle *« organisation de la police qui se décentralise dans les quartiers, au plus près des préoccupations de la population »*, explique le lieutenant Shirley Green. Sous le nom de Blockwatch program, la ville a développé un programme de vigilance par quartiers: *« Cette politique,* explique-t-elle, *vise à encourager la population à participer activement à la surveillance de son voisinage et de son quartier sans pour autant se substituer à la police. »* Chaque bloc d'habitation appartient à un groupe et entretient un contact direct avec un officier de police affecté au secteur.



Comment les Américains vont-ils se déterminer pour les élections du 5 novembre ? Dans une série de six articles, nous avons choisi d'interroger les habitants de Toledo (350 000 hab.), une ville moyenne de l'Ohio. Après avoir évoqué la place de l'Etat, la situation économique, la protection sociale et l'éducation, nous abordons aujourd'hui la question de la criminalité.

BAISSE DE LA DÉLINQUANCE VIOLENTE

A cela s'ajoutent diverses initiatives comme la création, en 1995, d'une patrouille à vélo et le rétablissement d'une police montée, ainsi que la présence d'officiers de police dans les lycées. Toledo a joué à fond la carte de la police de proximité lancée par le président Bill Clinton, qui ambitionne, à l'horizon de l'an 2 000, de mettre cent mille policiers de plus dans les rues des Etats-Unis. Face aux chiffres qui plaident en faveur du chef de la Maison Blanche, les républicains et leur candidat Bob Dole font remarquer que le succès dans la lutte contre la criminalité doit plus *« à la politique des Etats et des municipalités qu'au gouvernement fédéral »*. Les démocrates, eux, rappellent que, président du Sénat, Bob Dole s'est opposé à une réglementation plus stricte sur les armes, ce qui ne l'autorise pas à critiquer le bilan positif obtenu en matière de lutte contre la criminalité.

Alors que tous les chiffres indiquent une baisse de la délinquance violente, les spécialistes et les policiers s'inquiètent de la montée de la délinquance des adolescents âgés de quatorze à dix-sept ans. L'un des meilleurs spécialistes de la justice criminelle, James Alan Fox, écrit dans le *Congressional Digest* d'août-septembre 1996 : *« Il y a actuellement deux tendances à l'évolution du crime aux Etats-Unis, une pour les jeunes, l'autre pour les adultes ; elles se déplacent dans des directions opposées. Depuis 1990, par exemple, le taux des auteurs d'homicides âgés de vingt-cinq ans et plus a décliné de 18 %. Dans le même temps, celui des adolescents de quatorze à dix-sept ans a augmenté de 22 %. »* Pour lui, les chiffres optimistes publiés par l'administration ne sont que *« le calme qui précède la tempête »*. Encore plus alarmant, ajoute-t-il : *« Le taux des homicides commis par des adolescents a augmenté de 174 % entre 1985 et 1994. »*

Avec une population de jeunes qui atteindra 31 % de la population à l'horizon 2010, les spécialistes s'accordent à penser que la délinquance juvénile va empirer. Déjà les policiers de Toledo constatent la multiplication des affaires dans lesquelles sont impliqués des jeunes de moins de dix-sept ans. Pour Shirley Green, le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans ce combat. *« L'une des solutions au problème,* dit-elle, *passe par un investissement à long terme dans les écoles et, d'une façon générale, par le développement d'une politique de prévention. »* C'est à peu de choses près l'argumentation des démocrates, qui plaident pour un effort soutenu du gouvernement fédéral.

Son confrère, le lieutenant O'Bryant, se dit, lui, comme les républicains, *« plutôt partisan d'une application plus rigoureuse des lois, parce qu'avant tout le travail de l'Etat est de protéger les innocents et les citoyens »*. Il rejoint Bob Dole, qui pense que la criminalité peut être réduite *« par une réforme du système de l'aide sociale, des mesures concrètes contre l'abus de drogue, et surtout la restauration d'un message moral »*. Selon lui, *« le système judiciaire doit autant privilégier la répression que la prévention »*.

Alain Abellard

L'opposant tunisien Khemaïs Chamari est déchu de sa qualité de député

PARIS. Selon le Comité pour le respect des libertés et les droits de l'homme en Tunisie, basé à Paris, l'opposant Khemaïs Chamari, condamné à cinq ans de prison pour divulgation du secret de l'instruction dans l'affaire Moada (*Le Monde* du 23 juillet), a été déchu, le 7 octobre, de sa qualité de député. Le Comité cite le texte, en date du 22 octobre, publié par le Parlement tunisien pour entériner cette décision.
Le siège de M. Chamari, député élu du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), y *« est déclaré vacant dans la circonscription électorale de Ben Arous et sera pourvu selon les dispositions [...] de la loi électorale »*. Le Comité souligne que cette mesure va à l'encontre de *« certaines rumeurs savamment distillées par les autorités tunisiennes »*, laissant espérer que M. Chamari pourrait bénéficier d'une grâce présidentielle, le 7 novembre, pour le 9e anniversaire de l'arrivée au pouvoir du président Ben Ali.

Quatre pays lancent une agence européenne de l'armement

BRUXELLES. La France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie signeront le 12 novembre à Strasbourg un document sur la création d'une agence commune de l'armement, a indiqué le 31 octobre à Bruxelles le chef d'état-major des armées françaises, le général Jean-Philippe Douin, à l'issue d'une réunion des chefs d'état-major de l'UEO. Devant les lenteurs de la mise en place d'une agence européenne, Paris et Bonn avaient décidé en 1995 de créer une structure bilatérale, que Londres avait ensuite décidé de rejoindre. – *(AFP.)*

La police autrichienne est accusée de pratiquer la torture

STRASBOURG. *« Il existe un risque sérieux pour les personnes détenues par la police d'être maltraitées »* : tel est le constat, rendu public le 30 octobre par le Comité pour la prévention de la torture (CPT) du Conseil de l'Europe, sur les centres de la police viennoise. Les experts européens avaient tiré les mêmes conclusions après une première inspection en 1990, sans que cela n'amène de changements. Ils décrivent dans leur rapport des traitements s'apparentant à la *« torture »*, tels que *« asphyxie par le placement d'un sac en plastique sur la tête et administration de chocs électriques »*. – (Corresp.)

NATIONS UNIES

■ **DÉSARMEMENT : la Convention internationale sur l'interdiction des armes chimiques** entrera en vigueur le 29 avril, après sa ratification par un 65e Etat, la Hongrie, a annoncé, jeudi 31 octobre, l'ONU à New York. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : une sommité de la physique nucléaire russe,** Vladimir Netchaï, s'est suicidée, mercredi 30 octobre, dans son bureau du centre de recherches de Snejinsk, à 1 000 kilomètres à l'est de Moscou. Snejinsk, deuxième centre de recherches en physique nucléaire du pays, connaît de graves difficultés financières et ses employés n'ont pas été payés depuis mai. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGÉRIA : au moins vingt-cinq personnes,** dont deux policiers, ont été tuées dans le sud du pays, à Auchi, lors d'émeutes déclenchées par des enfants de rue, auxquels se sont joints des lycéens protestant contre la hausse des frais de scolarité. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : de violents affrontements** ont opposé des éléments de l'armée et les *« Kamajors »* (milice de chasseurs), mardi 29 et mercredi 30 octobre, dans la région de Bo, au sud de la Sierra Leone. Une quarantaine de miliciens et plusieurs soldats ont été tués. – *(AFP.)*

■ **MAROC : Rabat a confirmé le 31 octobre avoir libéré** soixante-six détenus du Polisario, le front de libération du Sahara occidental, qui ont été conduits par avion, accompagnés de diplomates américains et allemands, à Tindouf, dans le Sud algérien. Cette libération intervient après une série de rencontres entre Marocains et Sahraouis. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

KURDISTAN : les factions kurdes rivales d'Irak ont aplani une partie de leurs divergences au cours de deux jours de négociations à Ankara sous l'égide des Etats-Unis. Selon une déclaration, publiée le 31 octobre, le Parti démocratique et l'Union patriotique du Kurdistan acceptent de rendre permanent leur cessez-le-feu et de tenir à l'écart du nord de l'Irak les *« forces extérieures »*, l'Iran et le gouvernement irakien. Ils éviteront que *« des éléments terroristes, notamment le PKK* [séparatistes kurdes de Turquie] *aient des activités dans le nord de l'Irak »*. – *(AFP.)*

■ **IRAN : l'Organisation mondiale du commerce** a affirmé, jeudi 31 octobre, avoir reçu à la fin du mois de septembre une demande d'adhésion de l'Iran. Le même jour, le *Financial Times* indiquait que Téhéran était resté discret à ce sujet de crainte de susciter l'opposition des commerçants conservateurs et des islamistes radicaux. – *(AFP.)*

AMÉRIQUE

■ **CHILI : la présidente du Parti communiste chilien (PCC),** Gladys Marin, a été libérée le 31 octobre, deux jours après avoir été arrêtée pour *« calomnies et délit d'outrages »* envers le général Augusto Pinochet. Le 11 septembre, jour anniversaire du coup d'Etat contre Salvador Allende en 1973, elle avait, dans un discours en hommage aux disparus, qualifié l'ancien dictateur de *« psychopathe »* et de *« criminel »*. Sur intervention du ministre de la défense, ce dernier a retiré sa plainte. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **RUSSIE : la hausse des prix s'est accélérée en octobre,** atteignant 1,2 % par rapport à septembre, contre 0,3 % le mois précédent.

Eurostat accepte le budget français pour 1997

BRUXELLES : l'institut statistique de l'Union européenne a finalement jugé le budget français 1997 compatible avec les méthodes comptables communautaires. Eurostat a décidé, jeudi 31 octobre, *« d'accepter les explications françaises »* sur la prise en compte de la « soulte » de 37,5 milliards de francs versée à l'État par France Télécom en compensation de la prise en charge de son régime de retraites. Selon un porte-parole de la Commission, une *« large majorité de pays s'est exprimée en faveur »* de ces explications. Des critiques avaient été émises, lors d'une réunion d'experts, par des représentants du Royaume-Uni, d'Allemagne et des Pays-Bas. Sans cette « soulte », le déficit budgétaire pour 1997 atteindrait 3,5 % du PIB, dépassant les 3 % fixés par les critères de Maastricht pour faire partie du club « euro ». – *(AFP.)*

La République fédérale de Yougoslavie ne sort pas de son marasme économique

La Croix-Rouge distribue 30 000 repas par jour à Belgrade

Les élections législatives fédérales qui ont lieu, dimanche 3 novembre, en Serbie et au Monténégro, devraient conforter les positions du Parti socialiste (SPS) du président serbe, Slobodan Milosevic. L'opposition, désorganisée, manque en particulier de chef de file charismatique. La campagne électorale s'est déroulée sur fond de grave crise économique. Le chômage frappe 60 % de la population active.

BELGRADE
de notre envoyé spécial

En bordure des immenses barres de béton de la périphérie de Belgrade, sur un parking désaffecté, règne une agitation fébrile et quotidienne. C'est là, dans ce marché sauvage toléré par la municipalité, que beaucoup de Belgradois viennent faire leurs courses. La marchandise est présentée sur de petits étalages, ou dans les coffres entrouverts de voitures. Vendeurs comme acheteurs trouvent ici les moyens de leur survie face au marasme économique que connaît le pays.

Tout est bon à vendre : des huiles de moteur aux plaquettes de chocolat, en passant par les vêtements ou les ustensiles de cuisine, à des prix défiant toute concurrence. Des jeans, estampillés de – fausses – marques américaines prestigieuses, à 50 dinars (1 dinar = 1 franc), des cartouches de cigarettes blondes au même prix, ou encore des sacs poubelles à 2 dinars les 20.

« *C'est le seul moyen que j'ai trouvé pour que nous gagnions un peu d'argent ma femme et moi* », explique Milan Vuskovic, un ancien joueur de football, reconverti dans la vente de sacs en plastique fabriqués par sa famille. D'autres, comme Joran, font preuve d'imagination. Derrière son petit pupitre de bois surmonté d'un drapeau « Halo », il a inventé la cabine téléphonique pirate. « *C'est mon fils qui a eu cette idée. Comme nous n'habitons pas loin du marché, il a acheté un téléphone sans fil à la maison. Avec quelques batteries de rechange, cela nous permet de louer, à la minute, notre ligne aux passants.* »

A raison de 2 dinars l'appel – qui ne lui coûte que la moitié environ sur sa facture de téléphone – il arrive ainsi à gagner sa vie grâce à une soixantaine de clients par jour pendant l'ouverture du marché, de 6 heures à 20 heures, six jours sur sept. « L'affaire » marche si bien qu'une dizaine d'autres riverains l'ont imité, à tel point que, dans cette capitale dépourvue de cabines publiques, le marché à ciel ouvert apparaîtrait presque comme l'endroit le plus commode pour passer un coup de fil !

Ces petits boulots se sont encore multipliés ces derniers temps à Belgrade. Et cela malgré la levée des sanctions économiques qui frappaient la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). « *En fait*, explique l'économiste Mladjan Dinkic, *la population de la capitale a toujours autant de mal à joindre les deux bouts.* » « *Le trafic qui s'était organisé pour contourner les sanctions*, ajoute-t-il, *comme celui de l'essence, et qui faisait vivre beaucoup de monde, est terminé aujourd'hui puisque, en ce qui concerne les combustibles, les stations sont dorénavant ouvertes.* »

Trois mille petits entrepreneurs privés annoncent une grève générale, le 15 novembre, pour protester contre les impôts

« *De plus*, constate Mladjan Dinkic, *la population modeste, qui a vécu la plus grande partie de la guerre sur ses économies, a souvent fini par épuiser son bas de laine, même si de l'argent arrive par l'intermédiaire des familles établies à l'étranger.* » Cette analyse est partagée par un observateur économique occidental, qui souligne que l'économie de la Serbie « *est proche de l'encéphalogramme plat dans un pays où le salaire moyen est de 712 dinars par mois, alors que le chômage avoisine 60 % de la population active, que l'inflation devrait atteindre 60 % en 1996 pour une croissance d'à peine 2 %.* » Après la levée des sanctions, le retour de la RFY dans les instances financières internationales – et la possibilité de crédits qui en découle – « *prendront au moins plusieurs mois* », assure-t-il.

A ces difficultés s'est ajouté l'afflux en Serbie de quelque 500 000 réfugiés, aidés pour la plupart par des parents ou des amis. « *Malgré cette solidarité*, explique François Bellon, chef de la mission du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Belgrade, *nous estimons que 70 000 d'entre eux sont dans une situation extrêmement précaire, ce qui nous oblige à organiser, avec la Croix-Rouge locale, la distribution de 30 000 repas par jour.* »

La dégradation de la situation sociale a aussi entraîné une multiplication récente de mouvements de grève. Dans l'intérieur du pays, à Kragujevac, où quelque deux mille ouvriers de l'usine d'armements protestent contre des sanctions prises à l'encontre de grévistes. A Belgrade, un mouvement dans les transports publics s'est soldé, jeudi, par plusieurs interpellations policières, dont celle du président du syndicat, Dragoljub Stosic. Et trois mille petits entrepreneurs privés, regroupés dans un comité de coordination, annoncent une grève générale, le 15 novembre, pour protester contre les impôts.

C'est dans ce climat pour le moins morose que les électeurs de Serbie et du Monténégro sont appelés, dimanche 3 novembre, à élire leurs députés fédéraux et leurs conseillers municipaux. Mais la bataille qui oppose principalement les socialistes du président Slobodan Milosevic – alliés à la gauche unie (JUL)… dirigée par sa femme Mira – et la coalition de l'opposition, baptisée « *Ensemble* », ne parvient pas à passionner les foules, ni même parfois certains de leurs dirigeants.

Le retrait de l'ancien gouverneur de la banque centrale, Dragoslav Avramovic, qui n'est plus de tête de liste de l'opposition, officiellement pour « *raisons de santé* », a désorienté des partis au programme flou et à l'organisation incertaine. Le gouverneur jouissait d'une très forte popularité pour avoir efficacement lutté contre l'inflation, et son départ laisse pratiquement le champ libre à une coalition au pouvoir omniprésente dans les médias qu'elle contrôle.

L'agence indépendante Beta a ainsi scrupuleusement minuté les temps de parole accordés par les chaînes de télévision aux candidats des partis au pouvoir, et à ceux de l'opposition. Il ressort de cette étude que, dans la semaine du 16 au 22 octobre, les premiers ont disposé de 61 minutes et 58 secondes, contre… 9 secondes pour l'opposition. Un constat qualifié de « *boutade* » par Vladimir Stambuc, qui dirige les relations internationales de JUL, même s'il reconnaît que « *le parti au pouvoir dispose d'un certain avantage, comme partout* ».

Malgré les difficultés économiques, et le climat social relativement pesant, le parti du président de la République serbe, Slobodan Milosevic, peut donc sans crainte envisager une « *victoire historique sur la haine, la violence, et le conservatisme* ». Il n'est certes pas assuré de remporter la majorité des deux tiers au Parlement fédéral qui lui permettrait de changer la Constitution. Mais cette contrainte, dans l'impossibilité qu'il est constitutionnellement de briguer un troisième mandat comme président de la Serbie l'an prochain, peut être contournée pour lui permettre d'assurer son avenir politique, au sein de la Fédération par exemple.

Même si le président du Parti démocrate, Zoran Djindjic, assure que ces élections offrent le moyen de « *grignoter peu à peu le pouvoir de Slobodan Milosevic pour commencer un début d'alternance* », son homologue des « Démocrates de Serbie », Vojislav Kostunica, ne se fait guère d'illusions : « *De toute manière, si nous remportons des municipalités nous n'aurons pas d'argent pour les gérer, dans ce pays très centralisé, et le parti au pouvoir aura beau jeu de dénoncer notre incompétence.* » « *En fait*, assure un diplomate, *la population apparaît K.-O. debout, et ne voit pas de changements dans un proche avenir.* »

Denis Hautin-Guiraut

Renouvellement des cent trente-huit sièges de l'Assemblée des citoyens

Dimanche 3 novembre, 7,6 millions d'électeurs de la République fédérale de Yougoslavie, qui regroupe la Serbie et le Monténégro, sont appelés à élire les cent trente-huit députés fédéraux de l'Assemblée des citoyens, au scrutin proportionel à un tour. Cent huit élus représentent la Serbie et trente le Monténégro. L'Assemblée des ciyoyens constitue, avec celle des Républiques, les deux Chambres parlementaires de la Fédération.

Les électeurs devront également désigner, au scrutin majoritaire à deux tours, les conseillers municipaux – qui désigneront leur président – dans les deux Républiques. Au Monténégro sont également organisées, ce même dimanche, des élections législatives qui concernent le Parlement local. – *(Corresp.)*

Scandale à Moscou autour de l'homme d'affaires Boris Berezovski

L'opposition se mobilise contre sa nomination au Kremlin

MOSCOU
de notre correspondante

La nomination de l'homme d'affaires Boris Berezovski au Conseil de sécurité a provoqué un tollé de l'opposition et continuait, vendredi 31 octobre, à intriguer les milieux politiques et financiers à Moscou. Car personne ne pouvait expliquer ce geste, qui a aggravé la nervosité en Russie, déjà vive depuis l'annonce que l'opération de Boris Eltsine peut avoir lieu « *dans les jours qui viennent* ».

Deux théories avaient pris corps vendredi à Moscou. L'une, avancée par l'opposition, voulait que le « coupable », dans l'affaire Berezovksi, fut Anatoli Tchoubaïs, le chef du clan libéral devenu celui de l'administration du président.

LIENS AVEC LA MAFIA

Le démocrate Grigori Iavlinski a vu dans la promotion du chef sulfureux du puissant groupe financier Logovaz, incluant la première chaîne de télévision ORT, une nouvelle expression des « *préférences esthétiques d'Anatoli Tchoubaïs* ». Il faisait allusion à certains « yuppies », jeunes loups du monde de la banque, des média et de la publicité – lié, en Russie bien plus qu'ailleurs, à l'économie souterraine – amenés au pouvoir par le « père des privatisations » russe. Tel le vice-premier ministre Vladimir Potanine, issu de la banque ONEXIM, créée sous les auspices du Kremlin ; ou Sergueï Lissovski, qui détient le monopole de la publicité sur ORT tout en étant interdit d'entrée en France à cause de ses liens supposés avec la mafia, notamment sicilienne ; ou encore de Mikhaïl Lessine, le maître de la publicité sur la seconde chaîne, théoriquement à 100 % étatique, et qui vient d'être nommé chef du département des « *liens avec l'opinion publique* » de l'Administration présidentielle.

Les communistes n'ont pas été en reste : le président de la Douma, Guennadi Seleznev a exigé la démission de M. Tchoubaïs. Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine – qui cherche l'appui des communistes – a donc cherché à minimiser le rôle de M. Berezovski : ce dernier n'est que « *l'adjoint d'un conseiller* » (le chef du Conseil de sécurité Ivan Rybkine) et il ne s'occupera « *que* » de la Tchétchénie, a souligné avec emphase le premier ministre, laissant entendre qu'avec cet emploi secondaire, « *dont personne ne veut* », le « *bizнessman* » mettra ses talents au profit d'une reconstruction que l'Etat n'a pas les moyens de financer. M. Tchernomyrdine a aussi indiqué qu'il n'était pas à l'origine de la nomination de M. Berezovski, lequel avait des ambitions plus hautes : s'occuper du volet économique au sein du Conseil de sécurité.

Mais plusieurs responsables proches de M. Tchoubaïs ont également laissé entendre que leur chef n'avait pas coopté M. Berezovski et qu'ils ne s'étaient pas mêlés à cette décision. « *Nous n'y comprenons rien, c'est effrayant* », confiait-on à la direction de la chaîne privée NTV, qui a toujours joué le jeu de M. Tchoubaïs lors des récentes crises. Un adjoint de ce dernier a refusé de justifier, et même de commenter l'événement. Le passé de M. Berezovski plaide également en faveur une autre explication : il fut un proche allié d'Alexandre Korjakov, le pire ennemi de M. Tchoubaïs, avant de trahir l'ex-éminence grise du président en s'alliant à son remplacant.

Une deuxième thèse s'étalait donc, vendredi, à la « une » du populaire quotidien *Moskovski Komsomolets* : ce n'est pas M. Tchoubaïs qui a manœuvré pour nommer M. Berezovski, mais la fille du président, Tatiana Diatchenko. Elle a déjà dirigé la campagne ayant mené à la réélection de son père, et filtre, depuis lors, tous les accès au chef de l'Etat. Deux autres hypothèses circulent : Boris Eltsine (ou sa fille), fidèle à son système consistant à diviser pour mieux régner, a choisi M. Berezovski pour contrebalancer M. Tchoubaïs. Ou, dernière hypothèse : les intérêts du président de Logovaz sont si puissants qu'ils ne peuvent être contrecarrés.

Sophie Shihab

■ **En Géorgie, l'opposition veut la fin de la présence militaire russe** : dix-sept des plus influents partis de l'opposition géorgienne ont fondé, jeudi 31 octobre, un comité pour exiger le départ des troupes russes présentes en Géorgie, a indiqué l'agence Interfax. La Russie possède plusieurs bases en Géorgie, à la suite d'un accord passé avec le gouvernement géorgien. Des troupes russes sont également présentes à la zone frontalière entre la Géorgie et sa région séparatiste d'Abkhazie.– *(AFP)*

Petre Roman joue de nouveau les premiers rôles sur la scène politique roumaine

BUCAREST
de notre correspondant

Cinq ans après avoir été démis de son poste de premier ministre, Petre Roman tient sa revanche politique.



PORTRAIT

Pourtant, il n'y a pas si longtemps, le sourire enjôleur de Petre, avec ses costumes bien taillés et ses talents de polyglotte, charmait plus les chancelleries européennes que ses concitoyens. Il était jugé infréquentable, tant par l'opposition que par les troupes du président Iliescu.

Les premiers ne pouvaient oublier qu'il était chef du gouvernement lorsqu'en juin 1990 les « gueules noires » de la vallée du Jiu étaient venues faire le ménage à Bucarest, passant à tabac les étudiants et mettant à sac les sièges des partis d'opposition. Les seconds voulaient lui faire payer son crime de lèse-majesté. Celui de s'être séparé du chef de l'Etat, son « parrain », qui l'avait nommé premier ministre le 26 décembre 1989, dans le tourbillon de la « révolution », et qu'il considère depuis comme un « *pérestroïkiste attardé* ».

A quelques jours des élections législatives et présidentielle du 3 novembre, Petre Roman joue à nouveau les premiers rôles sur la scène politique roumaine. Confirmant le bon résultat obtenu aux élections municipales du printemps 1996, son parti, l'Union sociale démocrate (USD, membre de l'Internationale socialiste), est crédité de 15 à 18 % des intentions de vote aux législatives. Pour la présidentielle, les instituts de sondage accordent entre 20 et 22 % des voix à Petre Roman, qui est ainsi devenu un empêcheur de tourner en rond pour les deux principales formations politiques roumaines, la CDR et le Parti de la démocratie sociale (PDSR) du président Iliescu, qui rêvent d'une scène politique bipolaire.

LA CARTE DE LA JEUNESSE

Dans ce pays qui fut, à l'Est, le plus fermé à l'influence occidentale, les convictions de Petre Roman en faveur d'une intégration rapide de la Roumanie dans l'Union européenne et l'OTAN ne relèvent pas du hasard. Fils aîné d'une réfugiée espagnole et du colonel Valter Roman, ancien brigadiste international de la guerre d'Espagne et dignitaire communiste « vertueux », Petre est né le 22 juillet 1946, à la bonne époque.

La génération suivante ne connaîtra que le culte de la personnalité de Ceausescu dans un pays refermé sur lui-même. Petre Roman et son équipe appartiennent à « *cette élite technocratique formée en Occident avec l'argent du PCR à la fin des années 70* », selon une analyste. De 1970 à 1974, Petre Roman vit ainsi à Toulouse, où il prépare son doctorat de physique.

Son retour en politique, Petre Roman le doit à son charisme, mais également à l'équipe qui l'entoure. Lorsqu'en 1992 il fait son coup de force au Front de salut national, issu de la « révolution », les conservateurs se regroupent autour du président Iliescu. Petre Roman, de son côté, emmène la jeune garde, favorable à une réforme économique en profondeur. Face au conservatisme des ex-communistes et à la légitimité des partis historiques d'opposition, notamment le Parti national paysan – principale formation de la CDR –, auréolé par le martyre de ses partisans aux premières heures du communisme, Petre Roman joue la carte de la jeunesse et de la compétence : « *Nous sommes*, rappelle-t-il, *les seuls dans l'opposition à avoir eu l'expérience du pouvoir.* »

Si les ressentiments à son égard subsistent, il est admis que le Petre Roman version 1996 n'est plus celui qui marchait main dans la main avec le président Iliescu. Si ses opposants lui prêtent, certes, une bonne dose d'opportunisme et un insatiable appétit de pouvoir, la CDR juge « *désastreux* » le bilan de son passage au gouvernement. En fait, l'ennemi personnel d'antan, l'homme à abattre, est devenu un adversaire politique à prendre au sérieux.

Christophe Chatelot

En voie de disparition au Nord, la famille est toujours solide au sud de l'Europe

QU'EST-CE QUI RAPPROCHE les modes de vie des habitants de Londres et d'Athènes, de Lisbonne et d'Amsterdam ? A 72 %, les 131 millions de ménages européens reconnaissent le couple avec ou sans enfants comme modèle familial. A l'intérieur de cette proportion, des disparités se font jour entre l'Europe du Nord, d'un côté, et l'Irlande et l'Europe du Sud, de l'autre. Pour la première fois, une enquête conjointe des instituts de statistique des pays européens, dépendants de l'Office statistique des Communautés européennes, lève le voile sur les différentes façons de vivre sous un même toit.

Etabli à partir des données recueillies en 1994 dans l'ancienne Europe des Douze, ce premier portrait des foyers devrait se préciser ces prochaines années, avec l'arrivée progressive des observations collectées en Autriche en 1995, en Finlande en 1996 et en Suède l'année suivante. Encore purement quantitatifs, les constats pourraient, dans le même temps, s'enrichir d'éclairages qualitatifs. Cependant, on peut d'ores et déjà accoler quelques explications économiques, religieuses ou culturelles à des disparités régionales fortement marquées.

Ainsi, l'enquête menée par Jayne Middlemans et Ruth Paserman montre que si 10 % de la population des douze Etats membres considérés (Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni) vit seule, la proportion passe à 20 % au Danemark. Ce modèle séduit 14 % des Néerlandais et des Allemands, de plus en plus chez les jeunes. Il remporte les faveurs de seulement 7 % des Grecs, des Portugais et des Irlandais, pour lesquels il s'agit d'abord de personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, dont on peut penser qu'elles n'ont pas toujours été seules au foyer.

SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONS

Les aînés de Grèce et du Portugal en particulier, mais aussi d'Espagne, peuvent compter sur la solidarité familiale : dans ces pays, 20 % de la population vit à plusieurs générations sous un même toit (pour moitié, ces foyers rassemblent enfants, parents et grands-parents). A l'opposé, toute logique respectée, le Danemark et les Pays-Bas rejettent ce modèle. Cependant, si les foyers d'une personne représentent 11 % de la population européenne, la tendance décline. Sans doute « *parce que les personnes âgées partent désormais en maisons de retraite* », avance Ruth Paserman, l'un des auteurs de l'étude.

Pour les plus jeunes, il semble que la proportion de ménages dont au moins un enfant a plus de seize ans augmente. C'est le cas pour un quart de la population européenne, et même un tiers des habitants de la péninsule ibérique, de l'Italie et de l'Irlande. Mme Paserman y voit la convergence de trois phénomènes connus : l'allongement des études, la conséquence du chômage et l'âge toujours plus avancé auquel la jeunesse décide d'un mariage. En revanche, le Danemark se démarque encore, main dans la main avec la Grande-Bretagne, pays où ce type de ménage concerne moins d'une personne sur cinq.

Enfin, pour peaufiner l'image individualiste du Danois qui ressort de cette étude, ou celle du farouche adepte de la famille à laquelle semble correspondre l'Européen du Sud et l'Irlandais (près de la moitié de la population irlandaise vit en ménage de cinq personnes ou plus), les écarts entre les statistiques concernant la cohabitation hors mariage avant l'âge de trente ans laissent pantois. Au Danemark, la formule séduit 70 % de la population, alors qu'elle est rejetée par 90 % des Grecs et des Portugais ! La moyenne européenne se situe à 30 %. Plus tard, 90 % des Européens se marient : presque tous au Sud, à 76 % au Danemark.–

Aude Dassonville

PROTECTION SOCIALE Les députés ont voté jeudi 31 octobre le premier projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui sera examiné dès le 12 novembre au Sénat. ● INVITÉE à exercer son nouveau droit de contrôle sur les prévisions de dépenses et de recettes des comptes sociaux, la majorité s'est faiblement mobilisée. ● LE TEXTE a été adopté par 110 voix contre 47, les élus du PS et du PC votant contre ainsi que deux élus de droite. Trois députés RPR et dix-huit UDF, parmi lesquels Valéry Giscard d'Estaing, Alain Madelin et Bernard Bosson, se sont abstenus, en général pour ne pas mécontenter les médecins et les autres professionnels de santé de leur circonscription. ● LA PRESSION des producteurs d'alcools, des casinos et des milieux des courses ont contraint le gouvernement à accepter que le déficit prévisionnel pour 1997 soit augmenté de 700 millions de francs, pour atteindre 30,4 milliards.

La majorité a été sensible aux pressions des professions de santé

Le RPR et l'UDF n'ont adopté qu'avec de fortes réserves le premier projet de loi de financement de la Sécurité sociale. 21 députés de la majorité se sont abstenus, 110 seulement approuvant le texte du gouvernement. Le déficit pour 1997 a été porté à 30,4 milliards de francs

A L'ISSUE de trois jours de discussion, l'Assemblée nationale a étrenné son droit de regard tout neuf sur les comptes sociaux sans mobilisation aucune. Appelés pour la première fois à se prononcer sur un projet de loi de financement de la Sécurité sociale, invités à avaliser des dispositions clés de renflouement et un déficit du régime général porté, au final, de 29,7 à 30,4 milliards de francs pour 1997, les députés ont livré jeudi 31 octobre, une approbation limitée au texte du gouvernement.

Seuls 178 d'entre eux ont voté. Ainsi, plus des deux tiers des membres de l'Assemblée n'ont pas pu ou pas voulu s'exprimer. 110 élus de la majorité RPR – UDF ont voté pour, 21 ont pris le parti de faire connaître leur abstention, parmi lesquels Valéry Giscard d'Estaing, l'ultralibéral Alain Madelin, le centriste Bernard Bosson. 43 membres de l'opposition PS - PC se sont prononcés contre, ainsi que le très conservateur Jean-Louis Beaumont (UDF, Val-de Marne).

Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, ne s'est pas permis d'épiloguer sur le résultat du vote, à l'issue des débats. « *La Sécurité sociale n'évoluera plus à l'aveugle* », s'est-il félicité devant la presse, avant d'ajouter que la réforme devrait contribuer à « *éviter des actes médicaux inutiles* », « *aller vers le juste soin* » et « *remettre de l'ordre* » dans le système. « *Nous souhaitons faire en sorte que chacun soit plus responsable, et si certains ne le sont pas, il faut les sanctionner* », a indiqué le ministre, en désignant à mots couverts les médecins. Quelques minutes toutefois après la clôture du scrutin, M. Barrot s'était adressé à l'hémicycle – surtout à la majorité – pour « *remercier pour leur courage* » ceux qui avaient approuvé le texte présenté.

Car, si le week-end de la Toussaint peut expliquer des défections, le résultat du vote reflète surtout l'embarras qu'a suscité le premier projet de loi de financement de la Sécurité sociale tant au sein du groupe RPR que du groupe UDF.

ÉCARTELÉS ?

Les élus de la majorité ont, à maintes reprises, au cours des débats, donné l'impression d'être écartelés entre leur adhésion de principe à la réforme de la Sécurité sociale, qu'ils ont largement approuvée en autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnance sur le sujet puis en révisant la Constitution, et son opportunité politique jugée douteuse. La fronde des médecins a, semble-t-il, pesé très lourd. Elle est d'ailleurs évoquée plus ou moins ouvertement par certains abstentionnistes.

Dans un communiqué destiné à la presse locale, le député RPR du Vaucluse Thierry Mariani, un proche de Charles Pasqua, insiste : « *Mon abstention n'est en aucune manière une remise en cause des indispensables réformes engagées par le gouvernement auquel je maintiens mon soutien.* » Lui qui fit campagne pour Edouard Balladur rappelle qu'il n'avait pas hésité à s'abstenir lorsque ce dernier avait demandé un vote de confiance au moment des négociations du GATT. Tout en se félicitant, au passage, qu'au cours du débat « *gouvernement et députés aient su trouver un accord pour préserver la viticulture* », tout en affirmant qu'il est et qu'il reste « *dans la majorité* », M. Mariani explique son abstention par « *les préoccupations concrètes* » qu'il a pu constater « *notamment auprès des assurés sociaux et du corps médical* » sur le terrain.

Le terrain ? L'entourage de Bernard Bosson l'évoque également pour expliquer l'abstention du député UDF - Force démocrate de Haute-Savoie sur un texte important défendu par Jacques Barrot dont il est proche. « *On ne réforme pas contre le terrain* », indique-t-on ainsi, arguant que « *95 %* » des raisons qui ont incité le président des députés centristes à s'abstenir consistent en « *un désaccord avec une réforme qui aboutit à une réforme comptable et centralisatrice* » et que les « *5 %* » restants sont l'expression d'une « *mauvaise humeur* » liée aux « *retombées locales* » du plan Juppé.

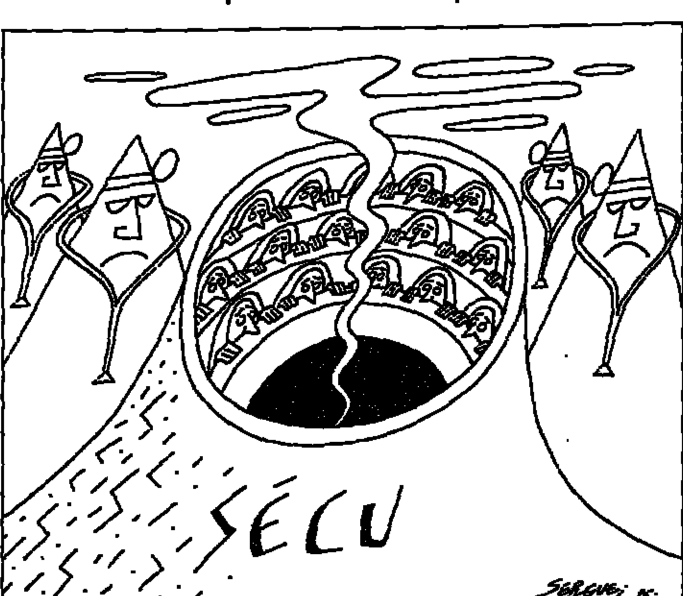
Ainsi, à dix-sept mois des législatives, balançant entre leur appartenance nationale à la majorité et les récriminations entendues en circonscription contre certaines mesures d'économie contenues dans le projet de loi de financement (élargissement de la CSG à tous les revenus du patrimoine, taxation de certains alcools et des gains des jeux), en proie aux pressions très vives d'une partie du corps médical, un bon nombre d'élus RPR-UDF ont, semble t-il, basculé du côté local. Sans s'opposer ouvertement, mais en s'abstenant ou en désertant le Palais-Bourbon.

Au sein de cette majorité, un nombre réduit de députés, dans le sillage d'Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire), bras droit d'Alain Madelin, avaient décidé d'adopter une attitude de réserve plus politique. Cette frange ultralibérale, minoritaire parmi les parlementaires UDF, a fait entendre sa différence, sans réelle efficacité. Réclamant une maîtrise plus impérative des déficits, dénonçant les risques d'étatisation, affichant son hostilité à l'encontre des sanctions contre les « médecins fautifs » et sa préférence pour des incitations en faveur des « médecins économes », elle a facilement retiré son amendement phare, qui prévoyait le retour à l'équilibre du régime général dès 1998.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

21 députés RPR et UDF se sont abstenus

Jean-Louis Beaumont (UDF-PPDF, Val-de-Marne) et Bruno Retailleau (non-inscrit, Vendée), proche de Gérard de Villiers, ont voté contre le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Vingt et un députés de la majorité se sont abstenus. Trois RPR : Jean-Jacques Guillet (Hauts-de-Seine), Thierry Mariani (Vaucluse) et Daniel Pennec (Côtes-d'Armor). Dix-huit UDF : Marie-Thérèse Boisseau (FD, Ille-et-Vilaine), Bernard Bosson (FD, Haute-Savoie), Christine Boutin (FD, Yvelines), Jean Briane (FD, Aveyron), Pierre Cardo (PR, Yvelines), René Couanau (FD, Ille-et-Vilaine), Bernard Coulon (PR, Allier), Marc-Philippe Daubresse (FD, Nord), Serge Didier (PR, Haute-Garonne), Valéry Giscard d'Estaing (Puy-de-Dôme), Alain Griotteray (PR, Val-de-Marne), Pierre Hellier (PR, Sarthe), Alain Madelin (PR, Ille-et-Vilaine), Georges Mesmin (Paris), Hervé Novelli (PR, Indre-et-Loire), Jean-Pierre Philibert (PR, Loire), Daniel Picotin (Rad., Gironde) et Guy Teissier (FD, Bouches-du-Rhône).



Les principales dispositions de la loi

VOICI les principales dispositions de la loi de financement de la Sécurité sociale approuvées par les députés :

● **Déficit** : le déficit du régime général de la Sécurité sociale est fixé à 30,4 milliards de francs pour 1997. Les députés ont adopté un amendement du gouvernement retenant le principe d'un retour à l'équilibre des comptes sociaux « *sur l'ensemble des deux exercices 1998 et 1999* ». Le gouvernement prévoit 12,3 milliards de déficit en 1998 et 7,8 milliards d'excédent en 1999. Il devra déposer un rapport au Parlement dès lors qu'il aurait recours à un décret d'avance afin de relever les plafonds d'avance de trésorerie consentis aux différents régimes de Sécurité sociale (66 milliards pour le régime général).

● **Dépenses** : les objectifs de dépenses par branches de l'ensemble des régimes obligatoires de base ont été fixés à 661,8 milliards de francs pour la maladie-maternité-invalidité-décès, 726,7 milliards pour la vieillesse-veuvage, 54,7 milliards pour les accidents du travail, 241,7 milliards pour la famille, soit un total de 1 684,9 milliards.

● **Recettes** : le produit des impôts et taxes affectés est ramené, par rapport au projet du gouvernement, de 224,5 milliards de francs à 223,6 milliards. Les prévisions de recettes sont fixées à 1 658 milliards (contre 1 658,9 milliards prévus).

● **CSG** : les députés ont approuvé le basculement d'une partie des cotisations maladie, qui diminuent de 1,3 point pour les salariés, vers la contribution sociale généralisée (CSG), qui augmente d'un point à compter du 1er janvier 1997.

● **Assiette** : les députés ont adopte l'élargissement de l'assiette de la CSG, qui met désormais à contribution des revenus salariaux jusqu'ici exemptés (allocations de congé parental d'éducation, participation aux plans d'épargne d'entreprise, indemnités de licenciement au-delà des montants légaux ou conventionnels). La nouvelle CSG s'applique aussi aux revenus de remplacement (allocations chômage et préretraites, pensions de retraite, indemnités journalières maternité et maladie). Enfin, les revenus du patrimoine et la quasi-totalité des revenus de placement sont désormais assujettis.

● **Alcools** : la taxe sur les alcools augmente de 4,97 % (contre 17,1 % prévu initialement), la taxe sur la bière sera, notamment, de 9 centimes par canette de 33 cl et de 7 centimes par canette de 25 cl. Les premix (mélanges de sodas et d'alcools) sont taxés à hauteur de 15 francs par litre, soit 5 francs par canette de 33 cl.

● **Jeux** : les députés ont voté un prélèvement de 3,4 % sur le produit brut des machines à sous des casinos (contre 300 % de celui-ci dans le texte initial), et de 30 % sur tous les gains d'un montant supérieur ou égal à 10 000 francs. Pour les courses de chevaux, ils ont approuvé un prélèvement sur 28 % des sommes engagées dans les paris (au lieu des 35 % prévus par le gouvernement).

● **Tabac** : les députés ont adopté un amendement pérennisant un prélèvement sur les tabacs fixé à 6,39 % et affecté à l'assurance maladie. Cette recette s'élèvera à 2,7 milliards de francs en 1997.

● **Carnet de santé** : le gouvernement a obtenu le retrait d'un amendement qui préconisait un remboursement moindre pour les assurés qui ne présenteraient pas leur carnet de santé.

700 millions pour satisfaire les lobbies

LES GROUPES DE PRESSION ont déjà fait leurs comptes. Particulièrement actifs dans les couloirs, les défenseurs du cognac et de l'armagnac ont été largement récompensés de leurs efforts. Initialement, seuls les alcools forts devaient subir une augmentation de taxe à hauteur de 17,1 %. Plusieurs députés des régions productrices, et notamment les « cognaquiers » des deux Charentes, sont montés au créneau. Dans les couloirs, ils rappelaient à qui voulait les entendre la valeur exportatrice de ces produits. Auprès des conseillers de Jacques Barrot, ils ont crié à l'injustice : « *Vous ne pouvez pas prétendre lutter contre l'alcoolisme en laissant en dehors de la taxation le vin et la bière, qui représentent 80 % de la consommation d'alcool !* », selon l'expression de Pierre-Rémy Houssin (RPR, Charente). Ils ont été entendus.

Epargnés dans le texte initial du gouvernement, les brasseurs terminent la semaine avec une mauvaise surprise : la bière sera taxée. Pour l'heure, les professionnels de ce secteur se contentent de constater les dégâts : « *Sous prétexte de santé publique, la bière, boisson la plus faiblement alcoolisée, subit de façon injustifiée l'augmentation la plus élevée* », soulignait jeudi 31 l'Association des brasseurs de France. Les plus heureux sont les députés des régions viticoles. Selon Dominique Bussereau (UDF-PR, Charente-Maritime), le premier ministre et maire de Bordeaux, Alain Juppé, évoquant la question de la taxation des alcools devant le groupe UDF, mardi 29 octobre, n'aurait pas exclu que le vin soit mis à contribution. Si tant est qu'elle ait été vraiment imaginée, cette piste de travail n'a pas abouti. Si nombreux qu'ils n'ont pas même eu besoin d'élever la voix, les députés « viticoles » ont réussi le tour de force de se faire oublier de bout en bout du débat.

PEINES RÉCOMPENSÉES

Les « casinotiers » n'ont pas ménagé leur peine, bataillant ferme pour obtenir que soit révisée à la baisse la contribution de 3,40 % qui devait initialement être calculée sur 300 % du produit brut des jeux automatiques des casinos. Cet « *élément de relance du tourisme* », selon les mots de René Couanau (UDF-FD, Ille-et-Vilaine), a obtenu partiellement gain de cause grâce, notamment, à l'ancien maire du Touquet Léonce Deprez (UDF, Pas-de-Calais).

Pour ne pas être en reste, les amateurs de courses hippiques sont entrés dans la danse. Procédant de façon plus discrète que leurs collègues « cognaquiers », mais aussi sûrement, ils ont effectué une première sortie lors des travaux en commission, par la voix de Jacques Myard, député RPR de la 5e circonscrition des Yvelines, et donc notamment du champ de courses de Maisons-Laffitte. La démarche, là encore, a partiellement abouti.

Les lobbies ne sont pas les seuls à faire leurs comptes. Le ministre des affaires sociales a également sorti sa calculette, ce qui l'a conduit, à l'issue du scrutin, à « *regretter* » la traduction comptable de ces préoccupations régionales. L'augmentation des taxes sur l'alcool ne rapportera que 850 millions de francs en 1997, au lieu de 1,5 milliard prévu dans le projet de loi. Lors d'une seconde délibération, les députés ont donc voté un déficit du régime général de 30,4 milliards de francs, contre 29,7 initialement prévus.

J.-B. de M.

Le suppléant d'un chiraquien en grève du RPR

PÉRIGUEUX
de notre correspondante

A la différence de beaucoup de ses confrères, Jean-Noël Laleu, médecin généraliste à La Coquille, une bourgade du nord de la Dordogne, ne fera pas grève du 7 au 11 novembre. Certes, il n'est plus syndiqué depuis belle lurette. Certes, il est militant et élu RPR, mais il ne soutient ni n'approuve la réforme. « *Je ne ferai pas grève parce qu'il n'y a aucune raison que les patients soient les victimes de ce conflit* », explique-t-il. En revanche, il s'est déclaré en grève du RPR, initiales qu'il traduit aujourd'hui ainsi : « *Rassemblement pour le rationnement pour raisons maastrichtiennes.* »

En 1993, le jeune candidat aux législatives, Frédéric de Saint-Sernin, avait pourtant été heureux de trouver comme suppléant ce conseiller général d'un canton rural, militant RPR depuis 1981. Jean-Noël Laleu apporte le fruit d'un travail de fourmi, celui de l'homme de terrain habitué au porte-à-porte et qui connaît la campagne du nord de la Dordogne comme sa poche. Aujourd'hui, celui qui n'a jamais joué les « grandes gueules » sort de ses gonds. Le détonateur ? Outre la réforme de la « Sécu », la lettre que lui a envoyé son député, par ailleurs conseiller de Jacques Chirac et responsable des élections au RPR, pour lui expliquer tout le bien qu'il pense de la réforme.

Dans sa réponse, le médecin lâche ce qu'il a sur le cœur, non sans humour. Les médecins devront-ils reverser leur trop-perçu d'honoraires ? « *Pourquoi ne pas envisager un impôt spécial pour ministres et députés en cas de dépassement du taux prévisionnel de hausse du chômage ? Ce ne serait pas une sanction, vous pourriez le déduire de vos impôts.* »

RAS-LE-BOL

Le gouvernement envisage-t-il de verser 7 000 francs aux médecins pour qu'ils s'équipent d'un ordinateur ? Jean-Noël Laleu propose à son député de lui « *reverser 7 000 francs pour vous informatiser, même si le matériel est plus cher, pour mieux contrôler l'utilisation de l'argent public* ».

Jean-Noël Laleu n'en peut plus. L'idée que « *dans les ministères, on pense qu'en me levant à 5 heures du matin pour partir soigner quelqu'un qui m'attend et qui compte sur moi, je vais me remplir les poches* » lui est insupportable. Son sang de militant ne fait, lui aussi, qu'un tour. Il affirme ne pas être le seul à ressentir ce profond dépit : « *L'autre jour, je suis allé soigner un patient en Haute-Vienne qui a voté Chirac. Lui aussi il est déçu, et il m'a dit que la prochaine fois il votera PC ou FN. Gardanne n'est pas un épiphénomène, c'est une réalité.* »

Anne-Marie Siméon

M. Séguin veut réformer les commissions d'enquête

L'AFFAIRE des fuites sur les sectes va t-elle rendre plus irritante encore pour le gouvernement l'éventuelle mise en place d'une commission d'enquête sur Thomson ? C'est envisageable si la réforme du mode de fonctionnement des commissions d'enquête proposée à cette occasion est menée à bien.

Philippe Séguin, le président de l'Assemblée nationale, l'a annoncé solennellement mercredi 30 octobre, au nom du bureau, c'est-à-dire du « gouvernement » du Palais-Bourbon. Les « *fuites* » intervenues lors des travaux de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes vont donner lieu à une enquête judiciaire « *aux fins de poursuites contre les auteurs non dénommés du détournement des pièces litigieuses* ».

Il s'agit ainsi de tirer au clair une affaire qui avait débuté en février 1996, soit deux mois après la remise du rapport, quand certains anciens membres de la commission d'enquête avaient été informés qu'un journaliste était en possession de la déposition d'une ancienne adepte.

Au-delà, a précisé M. Séguin, le bureau de l'Assemblée va saisir cette occasion pour toiletter la pratique du secret lors des commissions d'enquête. Il s'agit, a-t-il indiqué, de revenir dès aujourd'hui à la lettre de loi de juillet 1991 qui instaurait le principe de la publicité des auditions lors des commissions d'enquête parlementaires. A quoi bon, s'est-il interrogé, entendre toutes les dépositions à huis clos, lorsque celles-ci sont minutieusement consignées par écrit. Ainsi, les auditions de la prochaine commission d'enquête parlementaire, par exemple celle sur la privatisation de Thomson, si elle est constituée, devraient être publiques.

En attendant, l'affaire des fuites sur les sectes nourrit désormais une curieuse ambiance au Palais-Bourbon. Fonctionnaires de l'Assemblée d'une part, parlementaires, anciens membres de la commission d'enquête de l'autre, se regardent en chiens de faïence.

Pour répondre à la suspicion jetée par les seconds sur les premiers, Philippe Séguin était monté au créneau, mercredi, en affirmant, dans le premier texte distribué, que l'enquête administrative menée « *paraissait même disculper l'ensemble des fonctionnaires* ». Outre que cette déclaration préjugeait des résultats de l'enquête judiciaire, elle a eu pour conséquence de faire hurler les parlementaires, s'estimant, à leur tour, soupçonnés. Pour couper court, le cabinet de M. Séguin s'est empressé de contacter la presse pour lui expédier une nouvelle version où la phrase litigieuse a disparu.

C. M.

Le discrédit du pouvoir dans l'opinion atteint désormais un niveau alarmant

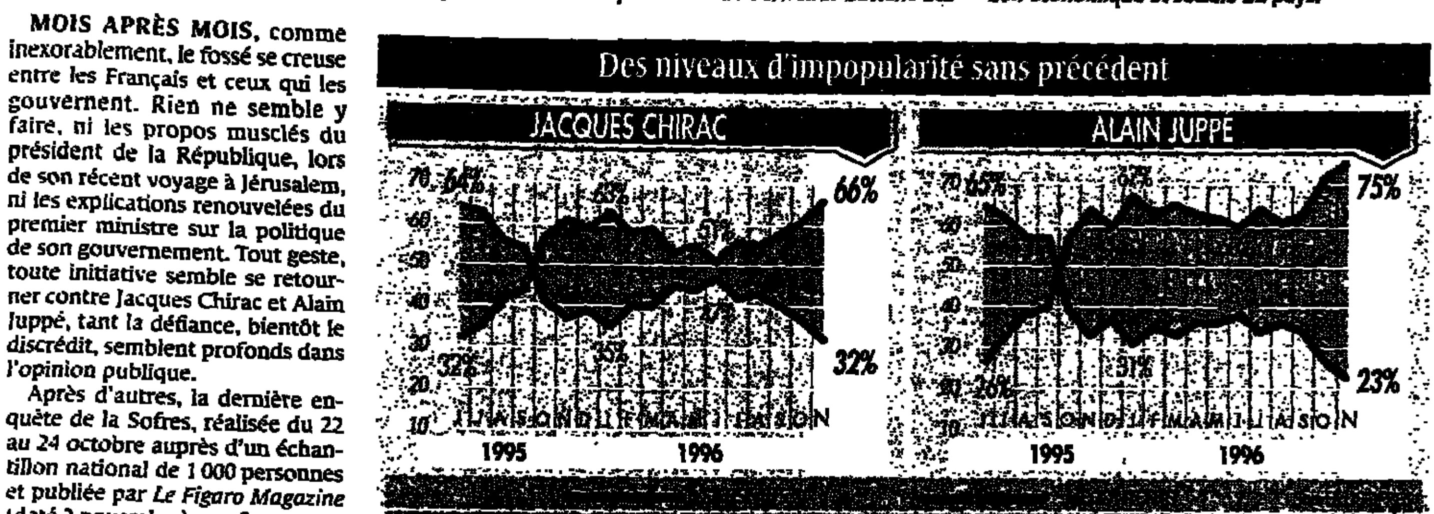
Selon la Sofres, quatre Français sur cinq sont inquiets de l'avenir

La dernière enquête d'opinion de la Sofres témoigne de la baisse accélérée de la confiance dont bénéficient le président de la République et le premier ministre. Avec 66 % d'avis négatifs pour Jacques Chirac et 75 % pour Alain Juppé, les deux responsables de l'exécutif battent des records d'impopularité. En outre, les Français portent un jugement très sombre sur la situation économique et sociale du pays.

MOIS APRÈS MOIS, comme inexorablement, le fossé se creuse entre les Français et ceux qui les gouvernent. Rien ne semble y faire, ni les propos musclés du président de la République, lors de son récent voyage à Jérusalem, ni les explications renouvelées du premier ministre sur la politique de son gouvernement. Tout geste, toute initiative semble se retourner contre Jacques Chirac et Alain Juppé, tant la défiance, bientôt le *discrédit*, semblent profonds dans l'opinion publique.

Après d'autres, la dernière enquête de la Sofres, réalisée du 22 au 24 octobre auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publiée par *Le Figaro Magazine* (daté 2 novembre), confirme cette tendance. La cote de confiance du chef de l'Etat y tombe à son plus bas niveau depuis l'arrivée de Jacques Chirac à l'Elysée, puisqu'il ne recueille plus que 32 % de bonnes opinions, en baisse de cinq points en un mois, contre 66 % de mauvaises opinions.

La rupture de confiance à l'égard du premier ministre est encore plus impressionnante : avec 23 % d'opinions positives, en baisse de quatre points en un mois, Alain Juppé se situe nettement en dessous de l'étiage atteint au moment de la crise sociale de l'automne 1995 et frôle les 22 % de bonnes opinions recueillies, en 1992, par une Edith Cresson au plus bas. En outre, l'actuel premier ministre bat tous les records d'impopularité des chefs de gouvernement de la Ve République, avec 75 % d'opinions négatives.



Pour la Sofres, comme pour la plupart des autres instituts, la cote de confiance du chef de l'Etat se situe donc aujourd'hui autour de 30 % et celle du chef du gouvernement en dessous de 25 %. La dégringolade a été brutale depuis le début de l'été : MM. Chirac et Juppé ont perdu chacun quinze points de confiance depuis juin, selon la Sofres, et douze points selon Louis-Harris, tandis que l'Ifop, BVA et Ipsos chiffrent la baisse de confiance à une dizaine de points depuis août.

Selon l'enquête de la Sofres, l'érosion est spectaculaire dans la tranche d'âge la plus active (les 35-49 ans), qui ne sont plus que 25 % à faire confiance au président de la République et 15 % au premier ministre. Elle est également très perceptible parmi les électeurs de la majorité : la moitié d'entre eux (50 %) ne font plus confiance à Alain Juppé, contre 49 % qui lui maintiennent sa confiance. Ce divorce est confirmé par la dernière enquête de Louis-Harris (*Le Monde* du 1er novembre), selon laquelle 50 % des personnes proches de la majorité ont une mauvaise opinion du premier ministre, et jusqu'à 57 % parmi les sympathisants de l'UDF.

Dans cette glissade, rien ne résiste. A l'exception de Mme Veil et de MM. Debré, Giscard d'Estaing et Séguin, qui sont stables, toutes les personnalités de droite voient leur cote de popularité baisser dans l'enquête de la Sofres. A l'inverse, la plupart des personnalités de gauche progressent. Le patron du PC, Robert Hue, gagne quatre points en un mois, malgré sa mise en examen récente dans une affaire liée au financement du Parti communiste. De son côté, Lionel Jospin progresse de trois points. La situation du premier secrétaire du PS est, cependant, contrastée : quand la Sofres interroge les Français pour savoir s'ils souhaitent lui voir jouer un rôle important dans les mois et les années à venir, il gagne trois points, à 51 %. En revanche, quand Ipsos leur demande quel jugement ils portent sur M. Jospin en tant que responsable de l'opposition, il perd trois points au mois d'octobre, à 36 %. Autrement dit, les personnes interrogées font crédit au patron du PS pour l'avenir, même s'ils ne sont guère convaincus par son rôle actuel d'opposant.

> L'actuel premier ministre bat tous les records d'impopularité des chefs de gouvernement de la Ve République

Quant à la cote de popularité des partis politiques, elle obéit, selon la Sofres, aux mêmes mouvements. L'UDF (en baisse de quatre points) et le RPR (en baisse de deux points) recueillent 36 % d'opinions positives, dépassés par le parti communiste, en hausse de cinq points, à 37 % de bonnes opinions, et par le PS, en hausse de trois points à 50 %. Le Front national est stable à 15 %.

Enfin, et c'est sans doute le plus inquiétant pour l'exécutif, les Français portent un jugement très sombre sur l'avenir. 80 % des personnes interrogées par la Sofres estiment que *« les choses ont tendance à aller plus mal »* en France, contre 6 % qui déclarent qu'elles *« vont en s'améliorant »* et 13 % qu'il *« n'y a pas de changement »*. Jamais, depuis dix-huit mois, la crainte de l'avenir n'avait été aussi forte, même à l'automne 1995 où elle n'avait pas dépassé 76 %. Elle atteint même jusqu'à 89 % des ouvriers, ou encore 84 % des commerçants, artisans et industriels. Et près des trois quarts (72 %) des personnes qui se déclarent de droite. Ces résultats confirment ceux d'autres enquêtes récentes. Ainsi, selon un sondage de BVA publié par *Paris-Match* (daté 31 octobre), 89 % des Français se disent inquiets de la situation économique de la France, contre 8 % seulement qui affichent leur confiance.

Gérard Courtois

M. Chirac assure l'UDF de sa volonté européenne

L'EUROPE et les relations entre le gouvernement et le Parlement ont été au centre de la discussion entre Jacques Chirac et les membres du bureau exécutif du groupe UDF de l'Assemblée nationale, conviés à déjeuner à l'Elysée, jeudi 31 octobre. En l'absence de François Léotard, président de l'UDF, Gilles de Robien, président du groupe, et neuf députés de la confédération ont été satisfaits de trouver le président de la République *« très déterminé »* à aboutir dans les délais, à respecter les critères de convergences à l'Union économique et monétaire, et à combattre l'euroscepticisme.

Les députés lui ont à nouveau fait part de leur souhait de voir les propositions parlementaires davantage prises en compte par le gouvernement. Le chef de l'Etat s'est déclaré favorable à une *« respiration du Parlement »*. Selon plusieurs participants, il a laissé entendre que la volonté des députés UDF de supprimer l'augmentation de la taxe sur les pétroles pendant la discussion budgétaire n'avait pas été illégitime.

DÉPÊCHES

■ **VILLE : le Parlement a définitivement adopté**, jeudi 31 octobre, le projet de loi concernant le pacte de relance pour la Ville, après le vote favorable du Sénat, par 223 voix contre 15, des conclusions de la commission mixte paritaire (CMP). La majorité RPR-UDF a voté pour, le PS et le PC contre. Le texte final retient la proposition votée au Sénat d'étendre les exonérations de charges sociales aux travailleurs indépendants des zones franches urbaines.

■ **DÉTENTION PROVISOIRE : la commission mixte paritaire sur le projet de loi a échoué**, jeudi 31 octobre. Estimant que la procédure d'urgence n'avait *« pas de raison d'être »*, Jacques Larché (UDF), président de la commission des lois du Sénat, a obtenu que la CMP arrête l'examen du texte sur la détention provisoire, afin qu'il y ait une nouvelle lecture dans chaque Assemblée.

■ **DÉCHÉANCE : Klaus Hansch (social-démocrate allemand), président du Parlement européen, a reçu**, jeudi 31 octobre, le décret du gouvernement constatant l'inégibilité de Bernard Tapie et mettant fin à sa qualité de représentant à l'assemblée de Strasbourg (*Le Monde* du 31 octobre).

■ **BARRE : Raymond Barre, député du Rhône et maire de Lyon (app. UDF), estime**, dans une interview à l'hebdomadaire *Lyon Mag* daté du 31 octobre, que la *« logique de pensée »* du Front national est *« de toute évidence raciste et discriminatoire »*. Il affirme que l'histoire de France est *« celle de la diversité des rencontres et des échanges : faire des immigrés les boucs émissaires des problèmes d'insécurité pouvant exister dans notre pays est par conséquent une attitude qui ne respecte en rien la tradition profonde de la France. »*

■ **TEMPS DE TRAVAIL : Gérard Trémège, président de l'Assemblée française des chambres de commerce et d'industrie, a exprimé** la volonté des chambres de commerce de s'engager *« totalement »* en faveur de la loi de Robien sur la réduction du temps de travail.

■ **CHÔMAGE : Nicole Notat, présidence de l'UNEDIC, a indiqué**, jeudi 31 octobre, que ce régime d'assurance-chômage avait revu ses prévisions à la hausse : il table désormais sur 120 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en 1996, 60 000 de plus en 1997, et une *« stabilisation »* en 1998. Il prévoit également un excédent financier de 13,6 milliards de francs pour 1996, de 11,8 milliards pour 1997, et de 15,7 milliards pour 1998. Par ailleurs, le CNPF a annoncé que les négociations sur le renouvellement de la convention UNEDIC et sur l'avenir du dispositif *« préretraite contre embauche »* seront ouvertes le 19 novembre.

■ **CORSE : France 3 a diffusé**, jeudi 31 octobre, un reportage indiquant qu'une de ses équipes a rencontré récemment François Santoni, dans le village de ses parents. Toutefois le dirigeant nationaliste n'est pas apparu à l'écran.

■ **TRANSFUGE : Jean-Claude Guibal, maire de Menton et adhérent de Force démocrate, a décidé** de quitter le mouvement présidé par François Bayrou, ainsi que l'UDF, pour rejoindre les rangs du RPR. Élu à Menton, en 1989, sous l'étiquette du CDS, puis réélu en 1995 sous celle de Force démocrate, M. Guibal avait soutenu la candidature de Jacques Chirac à l'élection présidentielle de 1995, en dépit du soutien apporté par FD à Edouard Balladur.

CARNET

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 30 octobre est publié :

● **Déchéance** : un décret constatant qu'il est mis fin au mandat d'un représentant au Parlement européen. Ce texte, signé par Alain Juppé, Hervé de Charette, Jacques Toubon et Michel Barnier, constate que l'inégibilité de Bernard Tapie met fin à son mandat de député européen (*Le Monde* du 31 octobre).

Au *Journal officiel* du jeudi 31 octobre sont publiés :

● **Euro** : une circulaire relative à la préparation des administrations au passage à la monnaie unique (*Le Monde* du 31 octobre).

● **Hôpitaux** : un décret relatif à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé. Ce texte, prévu par l'ordonnance du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée, prévoit que le maire, pour un hôpital à caractère communal, ou le président du conseil général, pour un établissement à caractère départemental, est *« président de droit »*, mais qu'il peut désigner un remplaçant.

● **Sécurité sociale** : un arrêté portant nomination au conseil d'administration de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale.

● **Enseignes** : un décret relatif au règlement national de la publicité en agglomération et au règlement national des enseignes. L'installation, le remplacement ou la modification d'un dispositif ou d'un matériel qui supporte de la publicité fait l'objet d'une déclaration préalable au préfet et au maire par la personne ou l'entreprise de publicité qui exploite ce dispositif.

DISPARITIONS

■ **MICHEL GYARMATHY**, qui fut pendant plus d'un demi-siècle « l'âme » des Folies-Bergère à Paris, est décédé mercredi 30 octobre à son domicile parisien à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Né à Budapest, il était arrivé, *via* Vienne, à Paris à l'âge de vingt et un ans avec, pour tout bagage, un premier prix de l'école des beaux-arts de sa ville natale, ne parlant pas un mot de français. Contraint de vivre d'expédients, il a tenté d'attirer l'attention de Paul Derval, directeur des Folies-Bergère, en dessinant un décor sur le trottoir devant cette salle. Tenace et optimiste, Michel Gyarmathy a fini par recevoir commande d'un décor pour un tableau, *Manon vue par les Américains*. Devant le succès remporté par ce tableau, Paul Derval décidait de l'engager aux Folies-Bergère comme costumier et décorateur. Pendant la guerre, Paul et Tania Derval, dont il était devenu le fils spirituel, l'ont caché aux Allemands, ce qui n'empêcha pas le couple d'être inquiété à la Libération.

Après la seconde guerre mondiale, les Derval nommaient Michel Gyarmathy directeur artistique des Folies-Bergère, poste qu'il a occupé jusqu'en 1992. Il a très tôt donné la mesure de son sens du décor et de la mise en scène. Quelques-uns de ses tableaux ont été souvent imités, comme celui dit des *Ivoires de Chine* où toute la troupe se présentait avec des masques reconstituant des pièces de l'art chinois... Parmi les revues à grand spectacle dont il était le plus fier figure celle avec Joséphine Baker, qu'il avait rencontrée à Budapest avant son exil.

■ ***MARCEL CARNÉ***, cinéaste français, est mort jeudi 31 octobre, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. *(Lire p. 18)*

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Chloé LALLEMAND
et
Philippe MASSIS
ont la joie d'annoncer la naissance de

Hugo,

le 30 octobre 1996.

Thierry DOUCERAIN
et
Pascale MÉREL
partagent avec
Julie, David, Alexis et Maxime
la joie d'annoncer la naissance de

Laura,

à Paris, le 14 octobre 1996,

et remercient les équipes de Port-Royal, Necker, Laennec et les cardiologues de l'Institut de puériculture de Paris sans lesquels Laura ne serait pas avec eux aujourd'hui.

Décès

– Françoise Binn,
sa fille,
Caroline et Franck Davidovici
et leurs enfants,
David Franck,
Stéphanie et Olivia Binn,
Ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Simone FRANCK-FRONCEL,

survenue le 30 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 4 novembre, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, à 15 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille
Et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-Paule BROSSARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien conseiller du Plan,
ancien secrétaire général
de l'Institut des techniques de prévision économique et sociale du CNAM,

survenu le 31 octobre 1996, dans sa centième année.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e, le lundi 4 novembre, à 11 heures.

– Le président, Marcel Bluwal,
Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques,

sont profondément émus par la disparition d'un des plus grands metteurs en scène du cinéma mondial, leur confrère et ami

Marcel CARNÉ.

Ils saluent en lui une des figures emblématiques du cinéma français du XXe siècle, un de ceux, qui nous ont donné le meilleur exemple de l'intransigeant respect dû à l'écriture cinématographique.
Il servira toujours de référence.

Ils adressent à ses proches et à ses amis l'expression de leurs sentiments affectueux.

(Lire page 18.)

– Mme Jean Foillard,
M. et Mme Jacques Lambert
et leurs enfants,
La congrégation des sœurs augustines,
Et toute la famille,
font part du décès de

Maxe LAMBERT,

survenu à Paris, le 31 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 novembre, à 11 heures, en la chapelle des sœurs augustines, 29, rue de la Santé, Paris-13e.

– Le conseil d'administration,
Et la direction générale de la BICS-Banque populaire,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Gaston VALARCHÉ,
président d'honneur,

survenu le mercredi 30 octobre 1996, à Bourg-la-Reine.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Bourg-la-Reine, le mardi 5 novembre, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le directeur de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon,
Le directeur et l'ensemble du personnel du département du premier cycle,

ont le très grand regret de faire part du décès de

Monique VENOT,
professeur agrégé,

survenu le 31 octobre 1996, dans sa cinquante-huitième année.

Les obsèques auront lieu samedi 2 novembre, à 14 h 30, en l'église de Mens (Isère).

Anniversaires de décès

– Le 2 novembre 1994,
disparaît brutalement

M. Gaetano GERICO,
ancien rescapé de Buchenwald.

Sa famille rappelle son souvenir.

– *In memoriam.*

Spiro MITTELMANN,
17 mars 1912-2 novembre 1992.

Sa femme,
Ses enfants,
Son petit-fils.

– Lyon, Mâcon, Villiers, Montereau, Chavannes.

Le 2 novembre 1994,

M. Dominique PETIT-GIORDA

nous quittait.

Pour le bonheur
qu'il nous a donné,
je veux lui dire encore
combien je l'ai aimé.

Colloques

– L'Institut d'études des politiques de santé organise, à Paris, un colloque *interdisciplinaire sur les addictions et conduites de dépendance*, **« Les passions dangereuses »**, sous la présidence de Mme Monique Pelletier, ancien ministre, les jeudi 21 et vendredi 22 novembre 1996. **Renseignements et inscriptions** : IEPS/Dr Malek, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75720 Paris, Cedex 06. Tel. : 01-42-34-69-57. Fax : 01-40-51-86-80.

**L'EUROPE
ET LA MÉDITERRANÉE :
L'APRÈS-BARCELONE**

L'Institut européen de l'université de Genève organise les 22 et 23 novembre 1996, à Genève, un colloque international **« L'Europe et la *Méditerranée* : l'après-Barcelone »**. Trente spécialistes venant des deux rives de la Méditerranée interviendront sur les thèmes suivants : La politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne en *Méditerranée*, les *dimensions humaine*, culturelle et économique des relations euro-méditerranéennes et les enjeux politiques et stratégiques en Méditerranée. **Renseignements et inscriptions** : Institut européen de l'université de Genève. Colloque Euro-Med, 2, rue Jean-Daniel-Colladon, 1204 Genève.

Tél. : 41-022-705-78-50/51.
Fax : 41-022-705-78-52.

JUSTICE Pour la première fois dans les annales de la police française, un directeur de la police judiciaire parisienne a été privé de son habilitation, pour une durée de six mois, par une décision de la chambre d'accusation, prononcée le 21 octobre. Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a toutefois maintenu Olivier Foll dans ses fonctions. ● **LE POURVOI** en cassation que ce dernier a déposé est-il suspensif, c'est-à-dire suspend-il l'exécution de la sanction ? En l'absence de précédent, ce débat n'est pas tranché. ● **L'ATMOSPHÈRE** n'a pas été apaisée par les déclarations, le 29 octobre sur RTL, du ministre de l'intérieur critiquant la décision de la chambre d'accusation. ● **EN ATTENDANT**, l'état-major de la police judiciaire parisienne ne constate « aucune modification » dans les commissions rogatoires adressées au 36, quai des Orfèvres. *(Lire aussi notre éditorial page 12.)*

Le maintien en fonctions d'Olivier Foll pose un casse-tête juridique

Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, continue à critiquer la sanction infligée au directeur de la PJ par la chambre d'accusation. En l'absence de précédent, le débat sur le caractère suspensif ou non du pourvoi en cassation qui a été déposé n'est pas définitivement tranché

EN MAINTENANT Olivier Foll en fonctions malgré la sanction de la chambre d'accusation de Paris, Jean-Louis Debré a ouvert la voie à un véritable casse-tête juridique. Pour la première fois dans les annales de la police française, un directeur de la police judiciaire parisienne vient d'être privé de son habilitation OPJ, mais nul ne sait encore quelles seront les conséquences de cette situation inédite. « *C'est une première* », souligne-t-on Place Vendôme. « *Un imbroglio juridique qui ferait les délices d'un étudiant de la faculté de droit* », sourit un magistrat.

Dans son arrêt, la chambre d'accusation avait sévèrement critiqué Olivier Foll, qui avait ordonné à ses policiers de ne pas assister le juge Halphen lors d'une perquisition au domicile de Jean Tiberi. « *M. Foll a agi avec préméditation et sans discernement*, notait la cour le 21 octobre. (...) *L'ordre qu'il a donné de ne pas assister le juge, alors que le directeur du 8e cabinet de délégations judiciaires, assisté de trois officiers de police judiciaire, était sur place et que l'opération commençait, n'a aucune justification légale.* » Soulignant que M. Foll avait « *failli à ses devoirs d'OPJ* », la cour lui avait retiré son habilitation pour six mois.

Au lendemain de cet arrêt, Olivier Foll avait annoncé son intention de se pourvoir en cassation. Toute la question est désormais de savoir si ce pourvoi est suspensif, c'est-à-dire s'il suspend l'exécution de la sanction. Si l'on considère que l'arrêt de la chambre d'accusation est une décision pénale, le pourvoi est suspensif : Olivier Foll peut donc conserver son habilitation OPJ jusqu'à ce que la Cour de cassation statue, c'est-à-dire dans deux ou trois mois. En revanche, si l'on considère que cet arrêt est une décision civile, le pourvoi n'est pas suspensif et la sanction peut être exécutée. La police judiciaire parisienne serait dès lors dirigée par un policier privé de son habilitation.

En l'absence de précédent, le débat sur le caractère civil ou pénal de la sanction infligée à Olivier Foll n'est pas définitivement tranché. Certains juristes soulignent que le contrôle des OPJ par la chambre d'accusation est inscrit dans le code de procédure pénale, ce qui en fait clairement, à leurs yeux, une décision pénale. D'autres remarquent que la faute commise par Olivier Foll n'est pas une infraction et que, sauf exception – dont le disciplinaire ne ferait pas partie –, le droit commun de la procédure est civil. La chancellerie, elle, se refuse à prendre parti dans une querelle qui doit, selon elle, être tranchée par un juge du fond.

La situation est en tout cas suffisamment délicate pour que le procureur général de la cour d'appel de Paris, Alexandre Benmakhlouf, ait décidé d'attirer l'attention du préfet de police de Paris sur les éventuelles difficultés liées au maintien d'Olivier Foll à la tête de la PJ parisienne. Dans un courrier adressé, jeudi 24 octobre, à Philippe Massoni, le procureur général souligne qu'un doute subsiste sur le caractère suspensif du pourvoi en cassation. S'il ne l'est pas, Olivier Foll serait privé dès maintenant de son habilitation OPJ, ce qui pourrait entraîner des annulations de procédure : le directeur de la PJ est en effet destinataire de la plupart des commissions rogatoires des juges d'instruction, qui pourraient dès lors être entachées de nullité.

> « Un imbroglio qui ferait les délices d'un étudiant de la faculté de droit »

L'atmosphère n'a pas été apaisée par les récentes déclarations du ministre de l'intérieur. Interrogé, le 29 octobre, au sujet de la sanction infligée à Olivier Foll, Jean-Louis Debré, qui avait dans un premier temps refusé de commenter une décision de justice, a indiqué sur RTL : « *J'ai reçu beaucoup de témoignages de magistrats, de juges d'instruction qui m'ont dit : écoutez, tu as raison et je crois que la chambre d'accusation, pour ne pas la nommer, et ceux qui ont pris cette décision vont trop loin et se trompent et ne rendent pas service à la justice.* » Le Parti socialiste, par la voix de François Hollande, s'est aussitôt indigné que le « *ministre de l'intérieur, garant de la loi, puisse considérer qu'une décision de justice puisse être non seulement critiquée mais, en plus, puisse être non appliquée* ».

Pour leur part, les syndicats de magistrats n'ont guère apprécié cette critique de la chambre d'accusation de Paris. « *La réaction de tout ministre de l'intérieur est de soutenir ses troupes*, remarque le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), Valéry Turcey. *Il n'est cependant pas bon qu'il critique une décision de justice, ce qui risque de jeter de l'huile sur le feu.* » « *Non seulement M. Foll a commis un acte illégal, mais en plus, il reçoit le soutien officiel de son ministre de l'intérieur*, souligne le secrétaire général du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), Jean-Claude Bouvier. *Tous les services de l'Etat sont aujourd'hui mobilisés pour dénigrer les magistrats et défendre pied à pied le RPR, ce qui est grave pour le fonctionnement de nos institutions.* »

Seule l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), se montre moins sévère. « *Je regrette que le ministre de l'intérieur ait cru devoir critiquer aussi frontalement une décision de justice, mais sur le fond, je ne suis pas loin de partager son avis*, affirme son président, Georges Fenech. *La sanction est trop forte, trop disproportionnée. Olivier Foll n'a tout simplement pas pu, pour des raison d'organisation, exécuter la demande du juge Halphen.* » La Place Beauvau a fait savoir, jeudi 31 octobre, que les propos controversés de M. Debré avaient en fait été « *mal interprétés* » : le ministre de l'intérieur aurait uniquement voulu rendre compte de « *témoignages* » de magistrats... Pour le reste, Jean-Louis Debré répète qu'il n'a « *toujours aucun commentaire* » à faire sur l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris.

Anne Chemin

La police judiciaire parisienne s'adapte à une situation ambiguë

LE RETRAIT de l'habilitation d'OPJ imposé, le 21 octobre, au directeur de la police judiciaire de Paris, Olivier Foll, n'a guère eu d'influence sur le fonctionnement au quotidien du monde judiciaire parisien. « *Chacun réfléchit à la question et chacun se forge une conviction* », observe un magistrat. Mais l'incertitude sur les conséquences juridiques de l'arrêt de la chambre d'accusation domine, dix jours après, du côté des praticiens et des théoriciens du droit.

Un juge d'instruction spécialisé dans les dossiers financiers s'apprête ainsi à modifier son système de traitement de texte, qui, jusqu'alors, inscrivait automatiquement, à l'en-tête de ses commissions rogatoires, la formule « *Monsieur le directeur de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris* ». Jusqu'à l'arrêt de la chambre d'accusation, la coutume voulait en effet que ces actes d'instruction soient adressés au patron de la PJ, qui les répartissait ensuite à ses services spécialisés. A l'avenir, le même juge d'instruction de la galerie financière veillera simplement à envoyer ses commissions rogatoires à l'un des adjoints, tous habilités OPJ, de M. Foll. « *La décision de retrait d'habilitation est une question de principe importante, mais elle n'a eu aucune conséquence au niveau des pâquerettes* », commente le magistrat instructeur.

« AUCUNE MODIFICATION »

A l'état-major de la PJ de la préfecture de police de Paris, « *aucune modification* » n'a été constatée dans les commissions rogatoires adressées par des juges d'instruction parisiens au directeur du 36, quai des Orfèvres. Il est vrai que, en cette période de vacances scolaires, le flux d'actes d'instruction est habituellement à son point d'étiage. Plus nombreuses ont été, ces derniers jours, les commissions rogatoires signées par des juges de province : elles ont « *toutes* » été envoyées au directeur de la PJ parisienne, constate-t-on.

Au parquet de Paris, enfin, « *rien n'a changé* ». A la différence des magistrats instructeurs, le ministère public adresse rarement ses demandes d'enquête préliminaire au patron de la PJ parisienne. Il est d'usage que chaque section spécialisée du parquet saisisse directement le service de police concerné. Chargée des atteintes aux personnes, la septième section du parquet continuera de la sorte à saisir la brigade criminelle de la PJ parisienne, sans passer par son directeur. « *Face à d'éventuels risques de nullité qui pourraient être soulevés par des avocats*, indique-t-on cependant au parquet, *la prudence la plus élémentaire incite à ne plus adresser les demandes d'enquête ou les actes d'instruction directement au directeur de la PJ.* »

E. In.

Joseph Sitruk, grand rabbin de France

« Notre communauté est soumise à la violence verbale »

ENVIRON trente mille personnes sont attendues, dimanche 3 novembre, au Parc des expositions du Bourget, pour le quatrième Yom Hatorah, la journée du judaïsme français. La précédente édition remontait à 1993. Promoteur de ce rassemblement, Joseph Sitruk, grand rabbin de France, répond aux questions du *Monde*.

« Pourquoi avez-vous choisi, pour le Yom Hatorah 1996, le thème de la relation à l'autre ?

– Parce qu'il est urgent de restaurer la dimension « horizontale », c'est-à-dire sociale, de notre foi : notre relation au prochain est aussi essentielle que notre relation « verticale » à Dieu. Parce qu'aussi notre civilisation est menacée par la peur, l'insécurité et le repli sur soi. Parce qu'enfin le chômage est devenu dans notre pays une maladie honteuse et que les marginaux y sont de plus en plus « centraux ».

– Le Yom Hatorah est aussi une manière de manifester la vitalité et l'unité de la communauté juive. N'êtes-vous pas préoccupé par la montée d'une ultra-orthodoxie qui s'exprime, par exemple, par la création de tribunaux rabbiniques [*beth din*] ?

– La vitalité de notre communauté n'est pas en cause. Il n'y a plus aucune place libre dans une école juive de France, et, si on construit moins de synagogues, c'est seulement en raison de contraintes financières. Mon inquiétude principale est dans notre extrême fragmentation. Notre communauté est soumise à la violence verbale qui atteint toute la société. Nous aussi ne savons plus nous parler sans nous invectiver, sans nous insulter. Garder notre cohésion, défendre nos structures communautaires devient une absolue priorité.

» Ultra-orthodoxie ? Il est vrai que, dans la communauté juive de France aujourd'hui, il y a un point d'équilibre à retrouver. Mais l'histoire juive a plus de trois mille ans et elle a toujours prouvé sa capacité, dès lors que certains allaient trop loin, à revenir à son point d'équilibre. Aussi, n'ai-je pas trop de craintes par rapport aux tendances que vous évoquez à propos des tribunaux rabbiniques. Pour une population juive équivalente à celle de Paris et de la région parisienne, Jérusalem compte une trentaine de *beth din* ! Mais il doit être clair que, pour les grandes options de notre vie religieuse – la *cashrout*, les mariages, les conversions –, l'autorité doit venir du tribunal rabbinique du consistoire de Paris. La communauté autorise la diversité, mais doit exclure tout rapport d'intolérance et d'agressivité.

– Le débat sur la laïcité est toujours à vif dans la société française, comme vient de le montrer la visite du pape en France. Comment réagissez-vous à de telles polémiques ?

– Je suis un défenseur fervent de la laïcité. Je n'oublie pas ce qu'elle a apporté à un pays comme le nôtre et à notre communauté, mais j'affirme que l'équilibre n'a pas encore été trouvé entre la laïcité et la place de la religion dans l'espace public. Pour beaucoup de « laïques », la religion n'est qu'une spécificité de croyances et de rites. Mais quand on arbore des insignes religieux, est-ce qu'on agresse la société française ? Celle-ci devrait apprendre au contraire d'où viennent les valeurs – comme l'unité du genre humain et l'égalité fondamentale entre les hommes – qui excluent toute forme d'intolérance et de racisme. C'est la Bible, qui fonde une conception de l'homme et de la société, qu'il faut absolument défendre aujourd'hui, parce qu'elle est danger. Est-ce qu'on l'apprend encore dans les lycées ?

» Mais, de fait, il faut trouver un langage a-religieux – et non antireligieux – pour formuler le message des religions et aider nos contemporains à prendre part aux luttes en vue de réduire les fractures, d'éviter les exclusions sociales et de permettre une meilleure compréhension entre tous les hommes.

– L'arrestation des coupables de la profanation marque-t-elle pour vous la fin de l'affaire de Carpentras ?

– Non. J'ai toujours dit qu'il fallait tout faire pour retrouver les coupables – et tant mieux si c'est chose faite aujourd'hui –, mais aussi qu'il fallait tirer toute la leçon de Carpentras. A l'époque, le pays avait exprimé unanimement son indignation. Il avait dit « non » à cette manifestation odieuse d'antisémitisme. Mais, pour moi, il y avait davantage à faire. La leçon de Carpentras, c'est le refus d'une insulte faite à l'homme, de la lâcheté qui consiste à s'attaquer à un mort et d'une profanation de l'image de Dieu à travers les restes d'un être humain.

» Or, à cet égard, j'affirme que l'affaire de Carpentras n'est pas terminée. La " leçon " de cette affaire doit rester permanente, parce que la " bête immonde ", comme on disait déjà il y a cinquante ans, n'est pas morte et parce que resurgissent, partout, la xénophobie, le racisme, l'antisémitisme et toutes ces perversions de ce que nous osons encore appeler l'humanisme.

– Face à elles, la résistance politique et intellectuelle est-elle suffisamment forte ?

– Non. Je répète que Carpentras n'était pas un fait isolé. C'était un signal qu'il faut maintenir en permanence éveillé. Nous sommes comme des pilotes de ligne. Tant que l'avion n'est pas à l'arrêt, nous n'avons pas le droit de nous endormir et quiconque, dans ce pays, a une responsabilité politique, intellectuelle, religieuse a le devoir de tout faire contre de telles perversions. »

Propos recueillis par Henri Tincq

Bataille autour d'un enfant polynésien adopté

ANNECY
de notre correspondant

La Cour de cassation vient de donner une tournure nouvelle à une affaire de droit de garde concernant un enfant de deux ans et demi, sur fond de coutume polynésienne. Le 29 octobre, la haute juridiction a cassé un arrêt de la cour d'appel de Chambéry (Savoie) du 19 mars 1996 pour vice de forme, en raison de l'absence à l'audience du procureur de la République. La cour d'appel avait accordé l'autorité parentale au père naturel de l'enfant, qui n'a jamais quitté sa famille adoptive.

L'affaire débute en janvier 1994 à Papeete (Polynésie française). Joana, une Tahitienne, donne naissance à Lionel, à la suite d'une aventure sans lendemain avec un Français de la métropole. Seule et sans ressources, la mère confie le nouveau-né aux époux Buratti, un couple d'amis stériles désireux d'adopter un enfant. Ils ont l'agrément des services sociaux. Une ancienne coutume locale permet, en effet, à une mère de donner son nourrisson sans faire acte d'abandon. Une période transitoire de deux ans précède l'adoption définitive. Chaque année, mille bébés polynésiens sont ainsi « cédés » et 10 % des parents adoptifs les emmènent vivre en métropole.

Les Buratti retournent dans la vallée de Chamonix (Haute-Savoie) avec Lionel. Dans leur chalet des Houches, ils vont l'élever tout en conservant des liens avec la mère naturelle. Quelques mois plus tard, Joana rencontre son ancienne liaison, Jean-Loup Bassinat, et lui apprend la naissance de l'enfant. De retour en métropole, M. Bassinat passe des tests génétiques qui prouvent sa paternité. Il intente alors une action en justice afin d'obtenir la garde de l'enfant. Le 25 octobre 1995, le tribunal de Bonneville (Haute-Savoie) lui donne satisfaction. Les Buratti font appel. La cour d'appel de Chambéry leur impose de restituer l'enfant à son père naturel en leur accordant un droit de visite.

Les parents adoptifs forment alors un pourvoi en cassation. Comme ce pourvoi n'est pas suspensif, ils cachent le petit Lionel chez des amis pour empêcher l'application de la décision. Le 20 mai dernier, le juge de Bonneville met en examen les époux Buratti pour non-présentation d'enfant et les place sous contrôle judiciaire. Le 1er octobre, le magistrat organise une confrontation entre les parents adoptifs et le père naturel, et menace d'incarcérer les Buratti s'ils s'obstinent à ignorer le jugement. Le couple s'engage alors à rendre l'enfant à son père naturel à la date fixée par le juge.

Depuis la Polynésie, où un comité de soutien s'est constitué derrière elle, Joana, la mère naturelle, demande à son tour la garde de Lionel pour empêcher son géniteur de le récupérer. La justice repousse sa requête. S'exprimant pour la première fois publiquement, M. Bassinat affirme, de son côté, que l'enfant est en danger. Tel n'est pourtant pas l'avis des deux médecins désignés par le juge. Dans l'intérêt de l'enfant, ils estiment inopportun son transfert physique à la date prévue. Finalement, l'arrêt de la Cour de cassation va mettre un terme provisoire à ce bras de fer. Et c'est donc à la cour d'appel de Grenoble qu'il reviendra de trancher.

Christophe Vincent

Fraude au Millionnaire à la Française des jeux

DANS son édition du 31 octobre, l'hebdomadaire *VSD* révèle que la Française des jeux (FDJ) est confrontée à une affaire de fraude sur les billets de Millionnaire, l'un de ses jeux les plus populaires. En s'appuyant sur des documents internes à la FDJ, *VSD* précise le principe de la fraude : il s'agit de mettre de l'acétone sur la couche supérieure du ticket pour voir, sous la couleur bleue, s'il s'agit d'un ticket gagnant. Dans le cas contraire, il suffit d'apposer de la peinture bleue avant de remettre le ticket en circulation. Le PDG de la Française des jeux, Bertrand de Gallé, déclare à *VSD* que « *rien ne permet de dire* » qu'une falsification de grande ampleur a eu lieu.

En outre, toujours selon l'hebdomadaire, la FDJ pourrait avoir été victime d'une « *escroquerie* » de la part de deux sociétés sous-traitantes, pour un montant compris entre 110 et 120 millions de francs.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : quatre sans-papiers – trois Chinois et un Turc – interpellés lors de l'évacuation**, mardi 29 octobre, du centre de réception des étrangers, boulevard de Sébastopol à Paris, ont été libérés pour des erreurs de procédure, mercredi 30 et jeudi 31 octobre. Cinq autres irréguliers ont vu, en revanche, leur rétention prolongée, et trois autres personnes ont été assignées à résidence.

■ **ÉDUCATION : le ministère de l'éducation nationale est revenu**, jeudi 31 octobre, sur sa décision de ne pas recruter 637 « reçus-collés », candidats admis sur les listes complémentaires des concours de recrutement de l'enseignement secondaire, qui profitent habituellement des désistements des lauréats du Capes ou des postes restés vacants. Quatre d'entre eux avaient entamé une grève de la faim, lundi 28 octobre, pour protester contre le gel de ces recrutements motivé par un souci d'économies budgétaires.

RECYCLAGE Les stations d'épuration d'eau produisent chaque année des centaines de milliers de tonnes de boues. En 2002, il sera interdit de les verser dans les décharges. ● CES RÉSIDUS SONT DONC de plus en plus épandus dans des champs pour être utilisés comme engrais. Mais l'innocuité de ces boues, qui renferment des métaux lourds comme le plomb, le zinc, le cadmium ou le mercure, n'est pas avérée. ● EN HAUTE-GARONNE, les habitants de trois communes où la Compagnie générale des eaux, concessionnaire du service des eaux de Toulouse, veut expérimenter un nouveau protocole d'épandage se mobilisent contre ce projet. ● L'AFFAIRE DE LA « VACHE FOLLE » accroît la sensibilité aux risques potentiels liés à l'utilisation de ces boues. ● L'ENQUÊTE PUBLIQUE pourrait traduire l'opposition croissante de la population.

La valorisation des boues d'épuration de l'eau est contestée

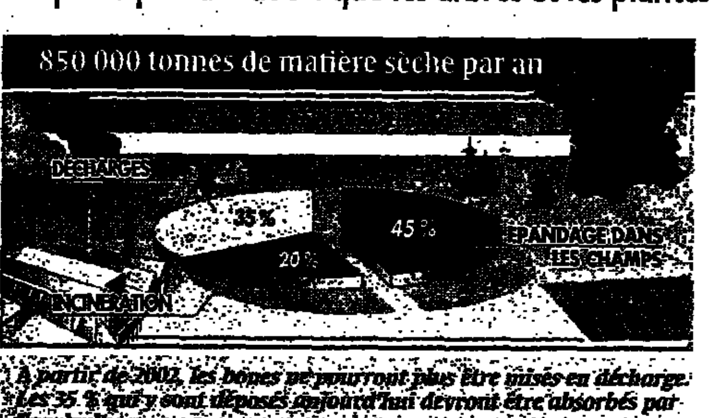
La Compagnie générale des eaux mène une expérience pilote dans la région de Toulouse qui permettrait d'utiliser les déchets des stations comme engrais. Mais le syndrome de la « vache folle » est passé par là : faut-il que les arbres et les plantes poussent grâce aux métaux lourds ?

TOULOUSE
de notre correspondant

« Allez vous faire épandre ailleurs. » C'est, en substance, la réponse de trois communes du Volvestre à la Compagnie générale des eaux, concessionnaire du service des eaux de Toulouse. L'entreprise, géant mondial de la gestion des eaux et des déchets, souhaite expérimenter dans cette zone proche des Pyrénées un nouveau protocole d'épandage des boues des stations d'épuration qui permettrait, en quelque sorte, de faire d'un mal un bien et d'une pollution un fertilisant.

Les boues qui résultent du traitement de l'eau après utilisation domestique ou industrielle sont en effet de plus en plus nombreuses à travers le territoire. Des centaines de milliers de tonnes s'accumulent, chargées de tous les polluants charriés par les égouts. Ces polluants se révèlent souvent toxiques car ils renferment des métaux lourds comme le plomb, le zinc, le cadmium ou le mercure, dont on connaît mal l'influence sur les plantes.

Dans la région de Toulouse, les populations locales n'ont guère l'intention de jouer les « cobayes ». Des associations de *« défense du cadre de vie »* se sont créées, fédérées, et les maires ont accompagné le mouvement en prenant tour à tour des arrêtés « anti-Collembole ». Le collembole est à l'origine un petit insecte qui se nourrit des déchets naturels pour en faire de l'humus, et c'est le nom de code du programme de la Compagnie générale des eaux, cofinancé par l'Union européenne. Le concept est apparemment séduisant : utiliser le pouvoir fertilisant de ces boues, proches des engrais dans leur composition, pour ce que l'on nomme la valorisation agricole. C'est-à-dire faire pousser des arbres et des plantes plus vite et en plus grand nombre.



A partir de 2002, les boues ne pourront plus être mises en décharge. Les 35 % qui y sont déposés aujourd'hui devront être absorbés par l'agriculture.

D'après la direction régionale de la Compagnie générale des eaux à Toulouse, 130 agriculteurs, répartis sur 70 communes, « valorisent » ainsi les boues de l'usine d'épuration de Ginestous. Mais l'épandage de cet engrais urbain n'est possible que sur certaines cultures, quelques jours par an, et il génère des odeurs dont se plaignent régulièrement les riverains. De plus, la profession agricole se montre de plus en plus réservée sur l'utilisation de ces fertilisants, certes gratuits, mais chargés de métaux lourds. D'où l'idée de se tourner vers les forestiers, moins exigeants puisque ne produisant pas directement pour l'industrie agroalimentaire. Pour se concilier les riverains, la Compagnie générale des eaux a également prévu de sécher ses boues et de les transformer en granulés, ce qui permet l'*« élimination quasi totale des pathogènes et des odeurs »*, selon le rapport technique de la Compagnie générale des eaux à l'Union européenne. Comble du raffinement, les responsables du programme se proposent d'ouvrir leur *« écoforêt »* au public à des fins pédagogiques. Tout serait donc parfait dans le meilleur des mondes épurés ? Voire.

A Saint-Clar, les habitants se sont émus au printemps de voir des bulldozers venir terrasser un vieux domaine arboré où ils avaient coutume d'aller se promener le dimanche en famille. A Longages, ce sont les hauts grillages qui ont poussé plus vite que les rangées d'eucalyptus récemment plantés qui ont suscité l'étonnement. Puis est venue l'inquiétude à la lecture du rapport commandé par la Compagnie générale des eaux au professeur Revel. Ce spécialiste des sols à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie de Toulouse (Ensat) convient que *« l'épandage des boues de stations d'épuration en sylviculture paraît être une solution élégante »*. Mais il recommande également d'interdire la consommation de gibier, la cueillette des champignons et l'installation de ruches pour *« éviter tout risque d'intoxication »*.

Ces conclusions deviennent un argument de choc pour les associations dans une opinion déjà largement sensibilisée : *« Nous ne laisserons pas importer chez nous une logique du type « vache folle » en toute impunité »*, dénonce un tract des opposants. Aujourd'hui, les responsables de Collembole reconnaissent avoir péché par manque de transparence. La Compagnie générale des eaux n'a, semble-t-il, pas tiré toutes les leçons d'un précédent échec dans la même région. En 1993, la compagnie avait déjà suscité une levée de boucliers dans le Volvestre en cherchant à acquérir les 300 hectares nécessaires à son projet initial. Cette fois, elle a préféré traiter directement avec quelques propriétaires volontaires pour se prêter à l'expérience. L'un d'eux n'est autre que l'époux d'une employée de la CGE. *« Ce ne sont pas des partenaires, mais des complices »*, lâche le maire de Rieux-Volvestre, fâché de ne pas avoir été consulté.

L'enquête publique que le préfet doit lancer prochainement risque fort de traduire l'opposition résolue d'une part grandissante de la population. Convaincus qu'ils peuvent éloigner le péril de leur terre, les responsables associatifs les plus lucides conviennent que cela ne réglerait en rien le problème général des boues. *« On peut gagner, mais ce ne sera pas une victoire avec un grand V »*, concède leur porte-parole. Il sait que les experts prédisent un doublement du volume des boues en raison des nouvelles normes d'épuration européennes. L'enjeu dépasse donc largement le Volvestre.

Pour sa part, la Compagnie générale des eaux ne désespère pas de faire aboutir la solution qui lui apparaît aujourd'hui comme la moins onéreuse. Elle s'est cependant d'ores et déjà réservé la possibilité d'écouler ses boues dans l'usine d'incinération de Toulouse, gérée par une autre de ses filiales.

Stéphane Thépot

Une « production » qui va doubler

■ **Une montagne de boue en perspective.** Plus une station d'épuration est efficace, plus elle génère de boue.
Une station produit par décantation des boues contenant 12 à 24 kilos de matière sèche (MS) par an et par équivalent habitant. La production annuelle française est ainsi estimée à 850 000 tonnes de MS et devrait doubler en dix ans en raison de nouvelles normes européennes.

■ **Boues liquides ou solides.** A la sortie des décanteurs, la teneur en matière sèche (siccité) des boues est faible : environ 1 à 3 %. Il faut les laisser se concentrer pour réduire les coûts des transports. Jusqu'à 10 % de siccité, elles sont comparables à du lisier, se stockant et se transportant en citerne. Les boues solides (10 à 30 % de MS) sont comparables à du fumier plus facilement manipulable.

■ **L'agriculture, premier débouché des boues.** 35 % des boues de stations d'épuration vont encore en décharge, mais cela ne sera légalement plus possible en 2002. Si on veut les recycler, il reste l'agriculture qui « valorise » actuellement 45 % des boues, principalement par épandage.

■ **Toxicité.** Une norme française (AFNOR N. F. U 44-041) fixe les teneurs maximales de huit métaux lourds (cadmium, chrome, cuivre, mercure, nickel, plomb, sélénium, zinc) pour les boues destinées à l'épandage. Mais d'autre pays européens disposent de normes beaucoup plus sévères. La France admet, par exemple, 800 mg de plomb par kilo de MS, contre 300 aux Pays Bas et 150 en Allemagne. Dans l'attente d'une éventuelle harmonisation des doses, les agronomes s'interrogent encore sur les processus d'accumulation dans les sols et dans les plantes.

A Mamers, dans la Sarthe, le désarroi des « couples Moulinex »

LE MANS
de notre correspondant

Avec son cortège de suppressions d'emplois, le plan social Moulinex a provoqué l'électrochoc que l'on sait sur ses onze sites de Normandie et des pays de Loire. L'usine de Mamers, dans la Sarthe (402 salariés) fermera en juin 1997, dans une ville où Moulinex, implanté depuis trente ans, était devenu le premier employeur. La société, qui recrutait sa main-d'œuvre sur place, avait la réputation d'une entreprise solide : on y entrait pour faire carrière. On y entrait aussi en couple. Quatre-vingt-six employés de Moulinex-Mamers sont maris et femmes ou concubins ; quarante-trois familles aujourd'hui en plein désarroi.

Jean-Marie Cénée, la quarantaine sportive, se rappelle comment, en 1973, dans l'entreprise depuis trois ans, il avait fait embaucher sa future épouse. *« Cela s'était fait presque naturellement. J'étais allé voir mon chef en lui disant que ma copine cherchait du boulot... »* Depuis, les Cénée ont organisé leur vie à l'ombre de l'usine. Lui est ajusteur mouliste, elle opératrice au montage des hachoirs. Ils ont deux garçons, aujourd'hui adolescents. Ils ont *« fait construire »*. Un joli pavillon à l'entrée de Saint-Calez-en-Saosnois, à trois kilomètres de Mamers. *« Avec vingt-six ans d'ancienneté, je gagne 6 500 francs net par mois, primes comprises. Ma femme à peu près autant. Chez Moulinex, les salaires sont bas et il faut accepter les horaires décalés. Mais en travaillant à deux on s'en sortait et on pensait avoir la sécurité de l'emploi, rester ici jusqu'à la retraite »*, explique Jean-Marie Cénée.

Mais tout s'est effondré. *« On a appris la nouvelle de la fermeture à midi par une radio locale dont les programmes sont diffusés dans l'usine. Quand on reçoit un tel coup de massue, on ne veut pas y croire tout de suite. Et puis il faut bien se faire une raison »*. Se dire que rien ne sera plus comme avant. *« On pense d'abord aux études des enfants, aux traites de la maison, 4 000 francs par mois, à la voiture qui a 260 000 kilomètres et qu'il faudrait changer, et on dort mal »*. *« Qui peut vraiment nous défendre ? »* Même les élus locaux *« nous laissent tomber, ils ne font qu'avouer leur impuissance »*.

Quand il crie sa colère, Jean-Marie Cénée aimerait recueillir des témoignages de solidarité. Responsable d'un club de tennis de table, la deuxième association sportive de Mamers, il a dit quelques mots sur la situation de Moulinex, lors de l'assemblée générale, en insistant sur la forte implication de ses salariés dans la vie associative locale. *« On m'a fait comprendre que le moment était mal choisi pour en parler. Cette usine va mourir doucement, presque en silence, comme si c'était une fatalité »*.

M. et M[me] Cénée ne savent pas ce qu'ils vont devenir. Cet été, ils ont renoncé, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, à leurs vacances. Des reclassements dans d'autres unités du groupe seront sans doute possibles. *« Partir où ? Dans quelles conditions ? Aujourd'hui, on peut exiger des jeunes qu'ils soient mobiles. Mais nous, toute notre vie est ici. »* Dans le cadre d'un projet de réindustrialisation du site, Moulinex envisage bien de conserver à Mamers un pôle de plasturgie, dont le repreneur deviendrait l'un de ses fournisseurs privilégiés. Cette solution permettrait de sauver une centaine d'emplois. Mais chez Jean-Marie Cénée l'optimisme a cédé la place à un pessimisme qui masque une profonde inquiétude.

Philippe Cochereau

Une agence nationale pour la démoustication

MONTPELLIER
de notre correspondant

Le touriste qui, l'été, déguste tranquillement une glace à Montpellier ne sait sans doute pas qu'il serait assailli par des millions de moustiques, si une centaine d'agents de l'Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen (EID) ne passaient l'année à détruire les larves de ces insectes, avant même qu'elles n'éclosent. Equipés de 140 engins tout-terrains et d'outils de pulvérisation, ces « soldats de l'humidité » sillonnent en effet les étangs, de Berre, dans les Bouches-du-Rhône, à l'Espagne. Sans leur travail permanent, le Languedoc-Roussillon serait à nouveau infesté, comme il y a vingt ans, en quelques semaines seulement. L'EID-Méditerranée a été créée en 1958, à l'initiative de l'Hérault, du Gard et des Bouches-du-Rhône, rejoints ensuite par l'Aude, les Pyrénées-Orientales et le conseil régional du Languedoc-Roussillon.

L'objectif était alors de rendre la région moins hostile, mais surtout de promouvoir son développement économique et touristique, dans le cadre de la mission interministérielle d'aménagement du Languedoc-Roussillon, créée en 1963, qui a permis la création de la plupart des grandes stations du littoral.

Aujourd'hui l'EID dispose d'une cartographie informatique précise et de moyens de diagnostic qui permettent à ses agents de détruire les larves, en ville où sévissent les « culex pipiens », ou à la campagne avec les « aedes ». Récemment, l'EID-Méditerranée s'est associée avec l'EID-Atlantique et celle d'Ain-Isère-Rhône-Savoie, pour créer une agence nationale pour la démoustication et la gestion des espaces naturels démoustiqués, dont la première réunion a eu lieu le 29 octobre à Montpellier. Cette agence devrait permettre *« de mettre en commun nos moyens d'information mais aussi de mieux nous faire connaître auprès des ministères qui nous concernent (agriculture, environnement et santé), pour que, s'ils prennent des décisions qui nous engagent, ils le fassent en connaissance de cause »*, explique Didier Amadou, directeur de l'EID-Méditerranée. La démarche de la nouvelle agence s'adresse aussi à l'Union européenne.

Les EID sont appelées, de plus en plus, à jouer un rôle dans la préservation des espaces naturels en partenariat avec des collectivités locales, heureuses de ce renfort.

Jacques Monin

A l'assaut des moustiques d'Achères

Eté 1991 : treize communes des Yvelines et du Val-d'Oise, riveraines de la station d'épuration d'Achères (Yvelines) et qui subissent une invasion de moustiques, appellent au secours un spécialiste. Ce dernier indique que 80 % de ces moustiques proviennent des champs d'épandage d'Achères et élabore un insecticide spécifique. Depuis 1993, le traitement se déroule chaque année de mai à octobre. Efficace jusqu'à maintenant, l'opération coûte un million par an ; la moitié est prise en charge, à parts égales, par deux conseils généraux. Sur la partie restante, 75 % sont financés par le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP). Le solde est réparti entre les communes, au prorata de leur population. – (Corresp.)

Le taux de chômage en Ile-de-France proche de la moyenne nationale

L'ILE-DE-FRANCE COMPTAIT, FIN SEPTEMBRE, 594 000 demandeurs d'emploi contre 580 400 fin août, soit une augmentation de 0,3 % selon les chiffres diffusés, jeudi 31 octobre, par la direction régionale du travail et de l'emploi. Le chômage atteint désormais 11 % dans la région-capitale, contre 12,6 % au niveau national. Les départements les plus touchés sont la Seine-Saint-Denis (près de 15 %) et Paris (12,7 %). Dans le Val-d'Oise, où l'aggravation avait été particulièrement marquée au mois d'août (+ 2,4 %), la progression s'est stabilisée à + 0,9 %, comme dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis. L'Essonne en revanche enregistre une augmentation de 1,2 %. Ce chiffre est stable à Paris et dans les Yvelines, en diminution de 0,6 % en Seine-et-Marne et dans les Hauts-de-Seine.

DÉPÊCHES

■ **AUVERGNE : un radar vient d'être installé à Sembadel au nord de la Haute-Loire,** afin de détecter et de mesurer les précipitations dans un rayon de 100 à 150 kilomètres, de Montluçon (*Allier*) jusqu'aux Cévennes. L'Auvergne souffrait jusqu'à maintenant d'un déficit d'informations dans ce domaine, car une partie de la région est hors de portée des radars de Lyon et de Nîmes. Météo France a réalisé ce radar – entièrement automatique, le treizième de son réseau Aramis – pour 9 millions de francs, dont 7,25 millions à la charge du ministère de l'environnement. Quatre autres radars sont programmés. – *(Corresp.)*

■ **YVELINES : le conseil général des Yvelines** devrait mettre en place, vendredi 1[er] novembre, sa nouvelle direction de l'action sociale. Les dix-huit circonscriptions actuelles seront remplacées par vingt espaces territoriaux d'action médico-sociale, assortis de trois pôles de proximité à Chanteloup-les-Vignes, Vélizy et Houilles. Ce dispositif doit répondre, dans les dix ans à venir, à la complexité de la situation dans certains quartiers où la dégradation du lien social est forte. – *(Corresp.)*

■ **TGV-EST : le député de la Marne et maire (RPR) de Reims Jean Falala a affirmé,** mercredi 30 octobre, que le TGV-Est *« passera et s'arrêtera à Reims (...), se fera en site propre sur une ligne nouvelle reliant Paris à Strasbourg* [et que] *les travaux se feront en continu avec la meilleure technologie pour des trains les plus rapides possible »*. M. Falala et la plupart des élus de Champagne-Ardenne venaient d'être reçus par le ministre des transports, Bernard Pons, et la secrétaire d'Etat Anne-Marie Idrac.

L'opposant chinois, coauteur en 1973 d'un manifeste retentissant contre le régime de Mao Zedong, ne cesse de réclamer depuis un Etat de droit. Après plusieurs séjours en prison et dans des camps, le « moustique » Wang Xizhe, en exil aux Etats-Unis, continue de harceler le « dragon » communiste

Les tribulations du dissident Wang Xizhe

CES gens-là ont le front d'espérer susciter en Chine une affaire comme à Budapest en 1956. » L'accusation, qui était portée en 1974 par un suppôt de l'idéologie au pouvoir contre un groupe de contestataires dont l'influence souterraine se fait encore sentir aujourd'hui, reflétait à la fois le retentissement de l'insurrection hongroise en Chine, et l'importance du groupe dont un membre, Wang Xizhe, vient à nouveau de faire parler de lui. L'homme, qui a pu gagner les Etats-Unis *via* Hongkong pour échapper à nouveau à la prison, n'est pas un dissident ordinaire.

De quelque manière qu'il affronte l'épreuve de l'exil, on devra se souvenir qu'il témoigne d'une chronologie non officielle, et prouve que l'exigence démocratique a précédé, et non suivi, le décollage économique du pays. Le contraire de la thèse chère à Deng Xiaoping, qui dit que si l'on ouvre les fenêtres, il ne faut pas *« s'étonner qu'entrent des moustiques »*. Les moustiques – les Wang Xizhe – étaient déjà dans la place avant l'« ouverture » du régime.

Au reste, au cas où on aurait eu des doutes sur la détermination du personnage à continuer de tarauder les pouvoirs, M. Wang a annoncé, dès son arrivée en Californie, qu'il souhaitait adhérer au Kuomintang, le parti gouvernemental à Taïwan, avant d'aider à une éventuelle réunification de la Chine. *« Le Parti communiste*, a-t-il ajouté, *n'a aucun titre pour procéder lui-même à la réunification. »* Le gouvernement de Taïpei, tout en faisant bonne figure, ne semble guère moins embarrassé que celui de Pékin.

En 1973, il fallait un grand courage pour dénoncer en public les crimes commis contre le peuple chinois sous Mao Zedong. Et encore plus pour proposer une réforme inacceptable pour le régime : à savoir que les membres de la caste au pouvoir puissent être révoqués quand ils avaient failli.

Certes, la protestation venait de Canton, capitale méridionale, sensible aux sirènes bourgeoises de l'enclave coloniale britannique de Hongkong. Certes, les « *indociles* » appartenaient à une province dirigée par Zhao Ziyang, qui tolérait de timides expressions d'indépendance à l'égard de l'idéologie officielle. Mais l'heure n'était pas encore à la contestation ouverte.

Comme le dissident Wei Jingsheng, aujourd'hui à nouveau en prison, Wang incarne – depuis un quart de siècle – l'aspiration des Chinois à une société plus juste. Le texte qu'il avait élaboré en plusieurs phases, entre 1973 et 1974, avec la complicité de deux autres jeunes gens, Li Zhengtian et Chen Yiyuan, allait aussi loin qu'il était possible à l'époque. Il glorifiait certaines idées de Mao et de la révolution culturelle ; il feignait d'y voir un mouvement d'émancipation. Mais il ne s'embarrassait guère d'idéologie et s'en prenait violemment au culte ahurissant dont Mao était l'objet. Enfin, il avançait l'idée que le socialisme devait être soumis à un système légal. L'insolence du texte, signé Li Yizhe, pseudonyme formé d'un caractère de chacun des noms des trois auteurs, qu'un petit effort d'orthodoxie ne suffisait pas à masquer pour le rendre acceptable, devint aussitôt célèbre

. Les autorités auxquelles il avait été soumis n'avaient pu cacher leur embarras et, à l'automne 1974, les auteurs avaient rassemblé une foule considérable autour de soixante-dix-sept affiches collées sur un mur de l'avenue de Pékin à Canton. Ils étaient conscients de servir une manœuvre politique au sommet car l'Assemblée nationale populaire devait bientôt se réunir et, à cette occasion, les modérés de la direction du pays – regroupés autour de Zhou Enlai, qui n'était pourtant pas un saint – allait s'efforcer de marginaliser leurs concurrents les plus radicaux.

Si évoquer Budapest est abusif dans la mesure où le texte récuse la violence, son analyse est juste sur la remise en cause de l'absolutisme communiste. En 1956, le pouvoir chinois, tenté de manifester une certaine indépendance envers Moscou, ne s'était pas pressé de se ranger du côté de la répression en Hongrie. Immédiatement après, Mao avait lancé sa campagne des Cent Fleurs, exhortant les intellectuels à critiquer le système – peut-être dans l'idée qu'il démontrerait à Khrouchtchev la supériorité du socialisme chinois. Le Grand Timonier ne disait-il pas, dès cette époque, en privé à son médecin, qu'il avait plus de respect pour les Américains que pour les Russes ? Ce qui n'empêche pas que, bientôt, une sévère reprise en main envoya un demi-million de *« droitistes »* dans les camps de travail. Les Chinois s'insultaient alors en se traitant d'*« Imre Nagy »*.

Deux décennies plus tard, en 1974, la Chine n'avait toujours pas calmé sa fièvre de répression et les « Li Yizhe » prirent le chemin de la prison. C'étaient d'anciens gardes rouges, qui avaient déjà connu, comme des millions d'autres, l'univers pénitentiaire et qui avaient été assez naïfs, dans les années 60, pour croire aux propos apparemment « libertaires » du Grand Timonier. Il suffit d'un retour de manivelle pour qu'on les expédie dans des « classes d'instruction en pensée Mao Zedong » où on les pressa d'approfondir leurs connaissances en matière d'idéologie. Ont-il regretté cette période ? Ils diront plus tard qu'*« il fallait en passer par cette expérience-là »*.

> « Depuis l'Antiquité il y eut des hommes pour parler haut sans craindre de se faire couper la tête »

PUBLIÉ à Hongkong, le manifeste de Li Yizhe, qui développe une thèse subversive en faveur d'un Etat de droit, servit de base de réflexion à de nombreux futurs dissidents en Chine où il circulait sous le manteau. En avril 1976, le mouvement qui agite Pékin, alors que Mao est encore en vie, est soutenu par des opposants qui connaissent le manifeste. Mao meurt le 9 septembre et, peu après, ce premier texte contestataire est publié à Paris, où on ne croit pas qu'il existe une opposition en Chine, sous le titre *Chinois, si vous saviez...* Les « Li Yizhe » commencent à faire figure de pionniers.

La section française du Pen Club se saisit de leur cas. Jacques Chirac, qui se rend, en 1978, en qualité de maire de Paris dans une Chine en pleine transition de l'ère Mao à l'ère Deng Xiaoping, réclame discrètement leur élargissement. Aucun autre homme politique n'a encore effectué auprès du régime communiste chinois pareille démarche. Pékin est plutôt habitué à ce qu'on lui renvoie ses dissidents, comme cela s'est produit en France quelques années auparavant. M. Chirac n'a jamais fait écho en public de cette intervention, qui passerait aujourd'hui pour une ingérence intolérable dans les affaires d'un pays souverain. Il n'empêche que les « Li Yizhe » furent libérés peu après, ce qui valut au *Monde* cette désarmante déclaration : *« Transmettez nos remerciements à Jacques Chirac, digne héritier de l'esprit de la Commune de Paris. »* Mais la diplomatie secrète ne l'étant pas pour tout le monde, de leur côté, les autorités chinoises leur avaient fait savoir que Jacques Chirac était intervenu en leur faveur.

A l'époque, demander de rencontrer le groupe dissident, même partiellement réhabilité par le régime, posait un problème aux guides officiels de Canton, dont les journalistes étrangers ne pouvait se passer. Ils tremblaient à l'idée des risques qu'ils couraient.

Les trois dissidents se ressemblaient moins qu'on ne l'imaginait. Le plus célèbre, Li Zhengtian, étudiant aux Beaux-Arts, compensait par son intelligence un certain manque de charisme. Le second, Chen Yiyuan, paraissait plutôt effacé. Seul Wang Xizhe, grand gaillard aux sourcils broussailleux, montrait une détermination évidente. Wang se disait alors *« ouvrier »*, ce qu'il était, certes, mais de fraîche date. C'était surtout une façon de reprendre la revendication politique : la classe ouvrière *« maîtresse du pays »*.

En bons mousquetaires, les trois dissidents étaient quatre : ils étaient accompagnés du cadre de la radio officielle qui leur avait servi d'agent de liaison avec les autorités lors de la rédaction de leur manifeste initial. *A priori*, les trublions ne ressemblaient donc pas à de la graine d'insurgé. Le vocabulaire toléré à l'époque, surtout pour d'anciens prisonniers politiques, se devait d'être mesuré. Ils parlaient encore de *« dictature authentique du prolétariat »*, même si la négation de cette dictature pointait sous l'insistance qu'ils mettaient à rajouter le mot *« démocratique »*.

Après leur libération les membres du groupe se dispersèrent et un seul, Wang Xizhe, poursuivit l'action. Il s'impliqua dans le mouvement en ébullition autour du « mur de la démocratie », éphémère manifestation de contestation à Pékin, durant l'hiver 1978-1979. On y retrouva placardé le texte du manifeste de Li Yizhe, confirmation d'une continuité de l'esprit revendicatif. Puis Wang fonda un groupe de réflexion, qui publia pendant quelques mois un *Bulletin d'Etude* tout aussi peu officiel.

Quand sonna l'heure, qui finit toujours par sonner en Chine, de la répression, ce qui devait arriver à Wang arriva : arrêté en avril 1981, il fut condamné à quatorze ans de détention pour avoir constitué *« un groupe contre-révolutionnaire »* diffusant *« une propagande »* de même nature. La sentence est intéressante car, auparavant, Wei Jingsheng – avec lequel Wang, qui avait conservé des références marxistes, n'était pas d'accord – avait été condamné à quinze ans de détention pour avoir distribué la même *« propagande »* et trahi des secrets d'Etat. La condamnation de Wang Xizhe apporte donc la preuve qu'il est impardonnable de vouloir donner la parole au peuple. Quatorze ans pour le crime de *« contre-révolution »*. Un an seulement pour la *« trahison »*.

Wang sera libéré en 1993, deux ans avant le terme de sa peine, après avoir trimé pendant douze ans dans un des établissemnts pénitentiaires de la province du Guangdong qui est à la fois la plus ouverte au capitalisme étranger et celle où l'on compte le plus grand nombre de camps de travaux forcés.

WANG « libre », en dépit de l'interdiction qui le frappe de prendre la parole en public, renoue, dans le Guangdong, avec ses activités de franc-tireur du commentaire politique et de la critique sociale, fidèle en cela à la tradition d'insubordination de cette région de Chine qui souvent servit de base arrière aux indésirables, et bien avant l'installation des communistes au pouvoir.

Le dissident « historique » accorde de nombreux entretiens à des journalistes, en particulier à ceux de Hongkong, et pétitionne auprès des autorités de Pékin pour obtenir la levée de la surveillance policière dont il fait l'objet, ce qui lui vaut une mise en détention, en juin 1996. Il sera relâché presque aussitôt.

Si plusieurs tentatives malheureuses dans le commerce ont, entre-temps, absorbé un peu de son énergie, Wang a, chaque fois, retrouvé la force qui lui faisait refuser de quitter la Chine : il faut, disait-il, que demeurent dans leur pays ceux qui souhaitent faire avancer les choses.

La menace qui pesait à nouveau sur lui soulignait à quel point la question ouverte par le manifeste Li Yizhe voici plus de vingt ans reste d'actualité en Chine. Au moment même où Wang Xizhe s'engageait dans la filière d'exfiltration tolérée vers Hongkong et l'Occident, le régime organisait à Pékin une réunion doctrinale consacrée à réaffirmer la prééminence du politique sur le droit, preuve que la réforme du système n'est plus vraiment à l'ordre du jour.

Et c'est bien l'arbitraire qui, encore une fois, a caractérisé les circonstances du départ de Wang. Il venait de cosigner avec un intellectuel de Pékin, Liu Xiaobo, un texte appelant le nouveau chef du régime, Jiang Zemin, à desserrer les verrous politiques, tant au Tibet qu'en Chine proprement dite. Interpellé, Liu Xiaobo fut envoyé pour trois ans en camp de travail, sans jugement. Le régime lui était pourtant redevable de lui avoir, en 1989, sauvé une partie de la mise, lors de la nuit sanglante du 3 au 4 juin 1989. Le critique littéraire était de ceux qui avaient convaincu étudiants et manifestants se trouvant encore sur la place Tiananmen d'évacuer les lieux avant l'arrivée des chars plutôt que d'y mourir en martyrs. Quant à Wang Xizhe, il était laissé en liberté pour quelques jours : le temps qu'il comprenne qu'il n'y avait pas de place pour lui en Chine pour le moment.

Toutefois, le départ pour l'exil n'est peut-être pas un échec pour Wang Xizhe. Le manifeste de Li Yizhe, en 1974, comportait notamment cet avertissement au pouvoir : *« Depuis l'Antiquité, il y eut toujours des hommes pour parler haut sans craindre de se faire couper la tête. »* Puis, par référence au plus célèbre penseur chinois moderne : *« Lu Xun est de ceux-là. Mais Lu Xun pouvait aller publier ses écrits chez des amis japonais. Alors que, de nos jours, ceux qui sont forts de l'esprit des Cinq Courages, où pourraient-ils aller les publier ? »*

Pékin estime que personne n'a l'envergure de tenir ce rôle à l'étranger. Wang Xizhe n'est certes pas Lu Xun. Mais l'expulsion des dissidents déguisée en départ peut devenir un jeu dangereux pour un pouvoir sans doute moins fort qu'il ne cherche à le montrer.

Francis Deron
Dessin : Philippe Praquin

Sida : la trithérapie entre la vie et la mort

par Muriel Gajewska

« REGARDEZ ! », me lance une jeune patiente séropositive en exécutant un pas de deux dans les couloirs de l'hôpital Cochin, *« il y a six mois, je sentais la mort me prendre, j'avais zéro T 4, j'étais maigre, je faisais infection sur infection, je me voyais partir. Depuis que je suis sous trithérapie, j'ai 180 T 4, ma charge virale est indétectable, j'ai grossi de 3 kilos, je vais reprendre mon travail, et je me demande même si je ne vais pas faire un bébé »*.

L'arrivée de la trithérapie signe une douce renaissance. Un parfum léger flotte dans l'air, gai comme cet été indien qui n'en finit pas d'illuminer l'automne : on mourait beaucoup dans les services d'infectiologie, des bataillons de jeunes gens y sont décédés sans bruit, sans révolte, discrètement, tenaillés par l'envie de vivre, mais las. Maintenant, c'est une sève qui monte, un bouleversement, une nouvelle envie d'entreprendre.

La trithérapie, malgré sa lourdeur et ses contraintes, malgré ses incertitudes, a desserré l'étau de la mort : les personnes infectées par le VIH, dans leur grande majorité, font de nouveau de l'œil à la vie. Ils sont demandeurs des nouveaux traitements, ils les suivent, ils revivent : « *Imaginez*, me dit Pierre, *que depuis dix ans que je suis séropositif, c'est comme si j'avais vécu avec un revolver braqué sur la tempe. Ce n'est pas moi qui tenait la détente, le coup pouvait partir à n'importe quel moment. Avec la trithérapie, c'est comme si le revolver s'était décollé de ma tempe. Je sais que je ne suis pas encore sauvé, mais j'ai de nouveau l'espoir de l'être.* »

« J'avais peaufiné mon rôle, je me voyais bien dans celui du mort. (...) Ça allait être mon tour. Voilà qu'on m'annonce (...) que le texte vient d'être modifié »

Un autre patient ajoute : « *Depuis que je sais que je suis porteur du virus, chaque nuit, à l'aube, comme dans une image d'Epinal, je me réveillais en eau, un spectre m'emportait. C'était la mort. Je me débattais, mais il gagnait toujours. La semaine dernière, le spectre était bien là, il luttait, mais moi aussi. Je lui ai fichu un bon coup de pied au cul.* »

Pourtant, les effets bénéfiques de la trithérapie, s'ils sont manifestes, ne peuvent à eux seuls dissimuler un malaise, une incertitude, une douleur sourde, une interrogation exprimée en pointillé, comme honteuse : comment s'y prendre pour revivre ?

Voilà en effet quinze ans que les patients se préparent à mourir, qu'ils ont entamé, et parfois accompli, un véritable deuil d'eux-mêmes, de leurs amis, de leur entourage, de leur travail, de leur vie sociale. « *On était présentés comme des vivants morts*, dit très justement Arnand Marty-Lavauzelle, le président d' Aides, *aujourd'hui comme des morts-vivants. Quel est notre avenir ?* »

Ils ont accompagné leurs amis, enterré leurs copains, prévu leur propre incinération et leur place dans le caveau de famille. L'espace de vie donné par la trithérapie laisse certains d'entre eux désorientés, ébahis. Laurent explique : « *J'ai été contaminé par transfusion, c'était il y a dix ans, j'en avais seize. J'ai appris la nouvelle sans sourciller, je me suis organisé : il fallait vivre vite, intensément, c'est ce que j'ai fait. Avec l'argent que l'Etat m'a versé, j'ai dédommagé mes parents de ma mort, je leur ai acheté une maison, une voiture. J'ai fait du saut à l'élastique, parcouru l'Alaska à ski et le Japon. J'ai arrêté mes études – un métier, pour quoi faire ? –, j'ai vécu protégé par ma famille, dans un petit cocon restreint, sans copains de mon âge, je n'avais pas le temps, on était si différents ! Aujourd'hui, j'ai vingt-six ans, j'en parais dix de plus, je n'ai pas de métier, je n'ai jamais embrassé une fille, mes économies ont fondu. On me dit que j'en ai peut-être pour dix ans encore à vivre. C'était pas prévu, ni sur mon compte en banque ni dans ma vie affective. Je souffre. On ajoute que je devrais être content, qu'il ne me reste qu'à vivre normalement, mais c'est quoi, vivre normalement ?* »

« *Ils avaient une compagne étrangement sensuelle, la mort* », ajoute le professeur Didier Sicard pour bien montrer l'ambivalence de la situation. Un patient lui affirmait : « *Avec tous ces protocoles, j'ai dans l'idée qu'il va falloir vivre, c'est pas une vie. Maintenant je dois faire le deuil de mon deuil.* » Un autre se révolte : « *Quoi !*, lance-t-il à son médecin, *je vais devoir prendre cette tonne de pilules à heures fixes le restant de mes jours. Jamais ! Je renonce.* » Quand le docteur Dominique Salmon lui explique que, pour l'instant, c'est ça ou mourir, « *Eh bien, tant pis*, lance-t-il, *alors je choisis de mourir !* »

Paul était metteur en scène de théâtre. « *Vous voyez, j'avais peaufiné mon rôle, je me voyais bien dans celui du mort. Je connaissais le texte par cœur, je le récitais sans angoisse, j'en connaissais les moindres détails, j'attendais dans les coulisses. Ça allait être mon tour. Voilà qu'on m'annonce aujourd'hui que le rôle n'est plus pour moi, que le texte vient d'être modifié avec un nouveau leitmotiv :* « Il-faut-vivre ! » *et ne pas rester planté là ; j'encombre, je dérange avec mes états d'âme. La vie est là, je dois la mordre. Je dis : un nouveau rôle à apprendre ? Comment s'y prendre ? J'ai complètement perdu le mode d'emploi. Depuis dix ans, je vis au jour le jour. Me projeter dans trois ans, c'est le bout du monde, alors vivre des années encore, rendez-vous compte !... Il va me falloir du temps pour m'y remettre.* »

Et que dire de l'entourage et des familles dans leur itinéraire cruel ? Ils se retrouvent perdus, coupables d'avoir entamé un deuil anticipé avec un malade qui a retrouvé l'envie de « tout recommencer ». La sœur d'un patient, qui dix fois était au bord du gouffre et dix fois a survécu, raconte : « *Il y a six mois, mon frère était depuis deux ans à zéro T 4, il était au bout du rouleau. L'hôpital nous avait appelés, il était très mal. Toute la famille était rassemblée autour de son lit, on lui disait au revoir, on pleurait. Aujourd'hui, il court comme un lapin, il fait des projets d'avenir, il veut même se marier. Je lui ai dit :* « Ecoute-moi, j'en ai marre, ça fait six mois que je cours les hôpitaux, je suis harassée, je n'en peux plus. Alors, tu meurs ou tu meurs pas, faudrait savoir ! » *Et puis, tout à coup, je me suis rendu compte de ce que j'étais en train de dire ; lui aussi. On s'est regardés, émus, il n'y avait plus qu'à en rire. Vous savez*, ajoute-t-elle en forme d'excuse, *on n'est pas des bourreaux, mais il faut comprendre qu'avec le sida on a vécu des situations à peine croyables, complètement surréalistes. Parfois, on ne sait même plus où on en est.* »

Mais comme on aime à le rappeler au zinc du bistrot du commerce, « *la nature humaine est bien faite* » : ici ou là, les associations de lutte contre le sida, conscientes des difficultés, parlent de formations, de recyclages, de « *programmes de réinvestissement de la vie* ».

Depuis quinze ans, on accompagne les patients dans leur long cheminement vers la mort. Aujourd'hui, la question à l'ordre du jour, c'est plus que jamais de les accompagner vers la vie.

Muriel Gajewska *est psychothérapeute, attachée à l'hôpital Cochin et à Paul-Brousse, enseignante à Paris-XIII, psychanalyste.*

Créer cinq cent mille emplois en un an, c'est possible

par Edmond Maire

DANS un pays rongé par le chômage où la recherche de politiques économiques alternatives se perd souvent dans les impasses du protectionnisme ou du retour à l'inflation, un moyen efficace d'agir pour l'emploi existe enfin : la loi Robien. Pendant plusieurs mois, cette loi est restée inconnue de l'opinion. Ses auteurs – parlementaires et non gouvernementaux – semblaient à peine y croire : ils étaient sans doute tétanisés par la contre-attaque immédiate des tenants de l'orthodoxie financière qui ont volontairement très largement surestimé son coût.

En même temps, les « libéraux » continuent à rejeter par principe toute subvention à la création d'emplois, le subventionnement du chômage leur semblant sans doute moins contradictoire avec leur idéologie...

C'est alors que l'accord VVF (Villages Vacances Famille) a montré tout l'intérêt de cette loi. Dans notre entreprise touristique aujourd'hui totalement modernisée – quiconque peut s'en rendre compte *de visu* – mais souffrant actuellement d'une baisse de la consommation touristique, l'application dynamique de la loi Robien apporte une démonstration très éclairante :

– La réduction du temps de travail de 10 %, stimulée par des allégements de charges équivalant à 7 % de la masse salariale la première année et 5 % les six années suivantes, permet de créer 10 % d'emplois supplémentaires ; et, par ailleurs, de « permanentiser » 20 % des saisonniers. N'en déplaise aux libéraux, on ne travaille pas moins qu'hier à VVF, mais on y travaille plus nombreux.

– Cette réduction du temps de travail, annualisée, met à la disposition de chaque salarié 23,5 jours supplémentaires de temps libéré qu'il peut fractionner à sa guise, dans les seules limites du service.

– Toute diminution du temps de travail engendre des gains de productivité. Mais l'ampleur de cette réduction et la conception novatrice de l'utilisation personnalisée du temps libéré ont permis de concevoir une profonde réorganisation du travail, créatrice de valeur ajoutée grâce à un redéploiement substantiel du temps de travail en faveur des secteurs stratégiques de l'entreprise.

En effet, la compensation en temps de la durée réduite est très limitée dans les services administratifs appelés à optimiser l'utilisation des nouvelles technologies (informatique, communication...) et à remettre en question les tâches ou travaux superflus qui s'accumulent toujours au fil du temps. Dès lors, les effectifs peuvent être fortement renforcés, au-delà de la simple compensation du temps réduit, dans les deux secteurs permettant de créer un nouvel élan économique et donc de la valeur ajoutée : la commercialisation, essentielle dans un marché difficile et une conjoncture déprimée, les prestations, qui doivent encore être améliorées sur des aspects tels que l'animation des adolescents.

Pendant plusieurs mois, la loi Robien est restée inconnue de l'opinion. Ses auteurs – parlementaires et non gouvernementaux – semblaient à peine y croire

Les conséquences d'un tel changement sont multiples et créent un climat nouveau dans l'entreprise :

– les responsables de service ou de village doivent nécessairement pouvoir déléguer leurs responsabilités pendant leurs congés ; d'où, en cascade, une nouvelle répartition et diffusion des responsabilités ;

– le décloisonnement des services devient une nécessité, facteur de cohésion interne et de polyvalence ;

– la souplesse voulue par l'entreprise pour que le volume de travail épouse au plus près les rythmes d'activité se réalise d'autant mieux qu'elle rencontre la même volonté de souplesse des salariés pour l'utilisation de leur temps libéré.

Au total, au-delà de la satisfaction sociale évidente et en soi positive pour l'entreprise, et sans augmentation de la masse salariale, la croissance de l'activité est prévisible grâce au développement commercial et à l'amélioration de la qualité de l'offre. De fait, le plan VVF à moyen terme prévoit déjà, d'ici à quatre ans, 2 % d'embauches supplémentaires au-delà des 10 % réalisées en contrepartie de la réduction du temps de travail.

Reste une objection : que se passera-t-il dans sept ans, à la fin de la période d'exonération ? Même si le climat économique reste le même, qu'à Dieu ne plaise, VVF devra compenser 5 % de sa masse salariale, ou augmenter ses tarifs de 1,7 % ; car, dans notre entreprise de services, les frais de personnel représentent un tiers du chiffre d'affaires. Il faudra donc arbitrer, en fonction de la concurrence, ou du niveau salarial atteint, entre ralentissement des évolutions de salaires ou augmentation des tarifs. Chacun voit que, de toute façon, un lissage sur trois ans des mesures à prendre ne posera pas de problème insurmontable.

Evident au plan microéconomique, l'effet de levier de la loi Robien peut-il jouer au plan macroéconomique ? D'abord, la situation de VVF, entreprise remise à neuf mais manquant d'activité, est comparable à celle de la majorité des entreprises françaises. Et l'orientation qu'elle a choisie, « mieux vaut les risques de la réussite que la certitude du déclin », peut faire largement école puisque le levier pour l'emploi et la croissance que représente la loi Robien est à la disposition de tous. Quant au coût pour la collectivité des allégements de charges, il est sans commune mesure avec les 150 milliards de francs d'aides à l'emploi, dont l'efficacité reste à démontrer...

L'estimation faite par VVF, précisée par le BIPE (Bureau d'études de la Caisse des dépôts), confirmée ensuite par Jacques Barrot et Gilles de Robien, montre que si l'on prend en compte l'amélioration des comptes sociaux due aux nouveaux embauchés, le coût net de la mesure – après la montée en puissance de la première année – est pratiquement nul pour les comptes sociaux. A condition, bien sûr, que les emplois créés soient stables, donc que l'application de la loi soit réalisée dans des conditions économiquement dynamiques.

C'est la raison pour laquelle on peut estimer avec réalisme que la loi pourrait s'appliquer à 5 millions de salariés et permettre de créer 500 000 emplois en un an.

De quoi changer l'atmosphère de ce pays, redonner le moral aux jeunes, créer les emplois induits – sportifs, culturels, et... touristiques – par le temps libéré et, au total, retrouver la croissance, insuffler un nouveau dynamisme à notre pays qui en a tant besoin.

Edmond Maire *est président de VVF.*

Qui a tué Itzhak Rabin ? *par Amos Oz*

CE n'est pas la droite israélienne qui a tué, il y a un an, *Itzhak Rabin*. Ni le Likoud, ni les colons de Cisjordanie, ni la communauté juive orthodoxe, ni les « faucons ». C'est pourtant bien du côté de ces groupes que l'on a entendu des voix haineuses contre Rabin, tandis que certains de leurs chefs – qui auraient pu contenir cette hostilité-là – ont préféré l'alimenter. Et voilà que leur examen de conscience, si nécessaire, a été apparemment remis à plus tard : ils ont, semble-t-il, plus urgent à faire.

En vérité, beaucoup de ces chefs ont une préoccupation, une seule, à savoir l'idée d'un « Grand Israël ». Pour cette idée, certains d'entre eux ont peint la paix aux couleurs du désastre et transformé le débat public sur la paix en une chasse aux traîtres. Mais non, ce ne sont pas *ceux-là qui ont assassiné Rabin. Ils* forment, en fait, une communauté de gens très pieux.

La grande majorité de la population israélienne est prête, sous certaines conditions, à un compromis historique avec les Palestiniens et à la partition du pays en deux nations. Du coup, certains des irréductibles ont à présent changé de rôle. Ils se prétendent les gardiens de la sécurité d'Israël et guettent les violations des accords d'Oslo par les Palestiniens. Chacun sait, cependant, que même si ces accords avaient apporté à Israël une paix bénie, sans la moindre violation de la part des Palestiniens, sans une seule victime israélienne, ces mêmes gens continueraient d'affirmer qu'il n'y a pas de raison pour que nous fassions une quelconque concession aux Palestiniens.

Plusieurs mois durant, cette année, entre avril et septembre, rares ont été les violations des accords, côté palestinien, et rares les victimes israéliennes. Pleins d'un orgueil démesuré, les dévots ont interprété *ce calme relatif comme un feu* vert à l'ouverture du tunnel controversé de Jérusalem, à l'arrêt du redéploiement militaire à Hébron et à l'extension des colonies juives en Cisjordanie.

La logique qui inspire les « faucons » est la suivante : quand tout est calme sur le front palestinien, pourquoi accorder quelque chose ? Pourquoi ne pas retirer, l'une après l'autre, aux Palestiniens les terres qui leur appartiennent encore ? Si, en revanche, la frustration engendre chez eux une explosion de violence, alors il ne faut pas, assurément, leur *laisser gagner le moindre pouce de* terre en nous menaçant de leur fusil. Cependant, aussi rigides soient-ils, les partisans du « Grand Israël » ne sont pas responsables du meurtre de Rabin. C'est, en fait, une communauté de gens très pieux.

La logique qui inspire les « faucons » est la suivante : quand tout est calme sur le front palestinien, pourquoi accorder quelque chose ?

Pendant trente ans, chez les « faucons » d'Israël, les fondamentalistes ont réduit le judaïsme à un culte des lieux saints. Quelques rabbins fougueux, qui jamais ne se sont souciés de faire la moindre référence à la morale juive à propos de ceux qui, dans la société, ont faim et qui *sont sans abri, des femmes maltraitées*, de la justice ou de l'injustice, de la compassion, ces rabbins-là ont reporté toute la judaïté sur les tombes sacrées des patriarches. Peut-être ont-ils éloigné de leur propre judaïté toute une génération d'Israéliens, mais ils ne sont pas coupables de la mort de Rabin : c'est, somme toute, une communauté de gens très pieux.

Bien sûr, seul le meurtrier lui-même et ses complices sont coupables de l'assassinat de Rabin. Per*sonne d'autre ne l'est. Pourtant, ce* meurtre pourrait bien avoir été inspiré par la stèle érigée à Kiryat Arba à la mémoire d'un autre meurtrier juif, Baruch Goldstein, tombé en assassinant trente Arabes en prière, et qui est devenu le héros d'une secte religieuse ultranationaliste. Cette secte vénère la mémoire de Goldstein et se rend en pèlerinage sur sa tombe où un monument a été élevé, sur ce qui est sans doute un « terrain public ». Le meurtrier de Rabin en aura facilement déduit – alors qu'il n'en était qu'à songer à son crime – que comme Goldstein, il *serait élevé, par certains*, au rang de martyr. Qu'en tuant Rabin il accéderait à la sainteté « *au nom du Grand Israël* ».

Non, les adeptes d'un « Grand Israël » ne sont pas impliqués dans la mort de Rabin. C'est, somme toute, une communauté de gens très pieux. Néanmoins, certains d'entre eux sont responsables de la propagation de l'idée monstrueuse que tous les moyens sont sacrés si le but à atteindre est un « Grand Israël ». La fin qui justifie tous les moyens n'est pas une fin, mais une obsession perverse. *Et cette obsession-là* continue de planer au-dessus de la stèle du meurtrier d'Hébron, ainsi qu'en d'autres lieux où l'on enseigne que l'amour sacré d'un « Grand Israël » justifie tout. Elle se dresse là, cette stèle scandaleuse, à chaque heure de chaque jour, attirant idolâtres et pèlerins de la même façon, ratifiant l'assassinat de Rabin et incitant à verser plus de sang innocent. Le culte de Goldstein doit être proscrit, sans autre délai.

Si tous les docteurs de la loi, tout le clergé juif, tous les rabbins s'étaient levés comme un seul homme aussitôt après le massacre par Goldstein d'Arabes innocents à Hébron, afin d'excommunier et d'exorciser le culte de Goldstein, afin d'effacer son nom et sa mémoire, Itzhak Rabin serait peut-être encore parmi nous aujourd'hui. Hélas, plusieurs rabbins ont, semble-t-il, dans leur condamnation religieuse et leur excommunication acharnée, pris pour cible Rabin, et non Goldstein. Cela peut-être parce que certains dans cette communauté de gens très pieux sont plus attachés à un « *Grand Israël* » *qu'ils ne* le sont au sixième commandement.

Un an a passé depuis la mort de Rabin. Nous l'avons tous pleuré, puis tous, nous sommes retournés à notre vie de tous les jours, convaincus que Rabin avait donné sa vie pour la paix. Nous nous sommes trompés : Rabin est mort dans la bataille qui portait sur la double question : qui sommes-nous et *qu'en est-il réellement de la nation ?*

Au cours des générations précédentes, il est vrai, les tombes sacrées sur la terre d'Israël représentaient les composantes symboliques d'une identité juive. Un jour viendra peut-être où il en sera de nouveau ainsi. Mais pour l'heure, les fondamentalistes ont réussi à transformer ces sépultures, symboles d'une identité, en sombres menaces pour notre unité. Agitant farouchement des drapeaux sur les tombes anciennes, ils n'hésitent pas à faire naître le besoin d'en creuser de nouvelles.

Itzhak Rabin est mort d'avoir tourné le dos à ces tombes et de nous leur avoir fait tourner le dos aussi. Il a choisi la vie en accord avec la Torah, qui nous commande toujours de choisir la vie.

Ne sacralisons pas le souvenir de Rabin, ni sa tombe. Mais sacralisons la vie, la justice et la liberté, la raison et le réalisme, car c'est pour ces valeurs que Rabin a vécu et qu'il est mort.

Amos Oz *est écrivain*
© Amos Oz 1996, traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Sole
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Est-Ouest, du grand recrutement au grand déballage

Suite de la première page

Dans son livre *Agents de Moscou* (Gallimard, 1988), Alain Brossat explique qu'il a rencontré parmi eux *« des personnages éminemment sympathiques, de beaux salauds, des généreux et des mesquins, des naïfs et des pervers, et, surtout, des figures infiniment complexes, ni anges ni démons »*. Bref, un échantillon de l'humanité ordinaire. Certes. Toutefois, la nature même du mouvement communiste international faisait l'originalité du recrutement des agents soviétiques. L'argent, le sexe, le chantage, y tenaient leur place comme dans n'importe quelle histoire d'espionnage. Mais, dès les lendemains de la révolution d'Octobre 1917, les bolcheviks avaient commencé à monter un réseau fondé sur l'engagement idéologique, où la frontière entre militantisme et renseignement était perméable, parfois à l'insu même des intéressés.

Pour le troisième anniversaire de la Tchéka (le premier service de renseignements bolchevik), Félix Dzerjinski (1877-1926) créa le département étranger, qui deviendra le premier directoire du KGB, chargé des actions extérieures. Auprès du Komintern, l'OMS – Organisation de liaison internationale – avait pour mission de traiter les communistes étrangers et les *compagnons de route*. En Allemagne, dans les années 20, le Secours rouge avait fondé des « clubs des innocents », sous la houlette du député communiste Willy Münzenberg (1889-1940), décrit comme *« le saint patron des compagnons de route »*, afin d'organiser les intellectuels dans le soutien à toutes les causes utiles à l'URSS.

Les organisations de masse servaient le même objectif ; elles rassemblaient bien au-delà des frontières du parti et constituaient un vivier d'agents d'influence. La recette décrite par Maurice Kriegel-Valrimont à propos de Charles Hernu en 1952 – *« un représentant de cette gauche qu'on essayait d'amener dans la bonne direction* [...], *un type qui va dans le sens que nous cherchions »* (cité par Jean Guisnel, *Charles Hernu*, Fayard) – a été constamment utilisée dans les campagnes anticolonialistes ou pacifistes contre la Communauté européenne de défense ou pour l'Appel de Stockholm dans les années 50, comme contre les euromissiles trente ans plus tard. Les personnes qui traînaient de petites faiblesses ou de grosses compromissions étaint des proies idéales.

Les exemples sont innombrables de ceux qui succombèrent. Le plus spectaculaire reste peut-être le cas des « apôtres », ces jeunes gens de bonne famille, idéalistes, esthètes, qui se rencontrèrent dans les années 30 à l'université de Cambridge et, homosexuels quand l'homosexualité était un délit selon Staline, travaillèrent pour les Soviétiques. Ils étaient scandalisés par l'union nationale entre les travaillistes et les conservateurs, dégoûtés de la pusillanimité des démocraties occidentales ; ils voyaient en l'URSS le dernier rempart contre le nazisme.

CONVICTIONS IDÉOLOGIQUES

Maclean, Burgess et Philby sont morts à Moscou ; Blunt, qui resta conseiller de la reine pour les arts, affirmera ne pas avoir *« trahi sa conscience »*. La certitude d'agir en accord avec ses principes explique aussi l'attitude des dizaines d'agents secrets britanniques qui fournirent pendant la guerre des renseignements à l'URSS ; ils trouvaient normal d'aider un pays allié contre l'ennemi commun, comme ces savants atomistes qui estimèrent que l'URSS devait bénéficier, fût-ce au moyen de l'espionnage, des mêmes connaissances scientifiques que les Etats-Unis.

La deuxième guerre mondiale, du moins après la rupture du pacte germano-soviétique, avait renforcé l'image de l'URSS garant de la paix. Le souvenir de la fraternité d'armes facilita pour des communistes et des compagnons de route l'espionnage au profit de Moscou, sans qu'il soit *toujours possible de distinguer* si les convictions idéologiques l'emportaient vraiment sur l'appât d'un gain (modeste). C'est pourquoi, durant les années de l'après-guerre, on vit comparaître, dans les box des accusés des tribunaux français, des militaires, des résistants ou des officiers de la Légion d'honneur.

Toute cette construction idéologico-policière s'est effondrée avec le communisme. Restent les traces. Lors d'un débat au Soviet suprême à Moscou, le député Iouri Vlassov s'écria en 1989 : *« Le KGB n'est pas un service mais un véritable empire souterrain dont on ne connaît pas encore les secrets sauf à ouvrir les tombes. »* Il pensait d'abord aux millions de victimes du régime totalitaire. C'est vrai aussi des archives du KGB, qui réservent sans doute encore bien des surprises.

Daniel Vernet

RECTIFICATIFS

TÉLÉPHONE

Une erreur s'est glissée dans l'article « L'Allemagne prise par la fièvre de l'action T » paru dans *Le Monde* du 23 octobre. Les investisseurs internationaux devraient souscrire entre 33 % et 38 % (et non 28 %) de l'émission d'actions Deutsche Telekom.

CROATIE

Dans notre article sur la volonté du gouvernement croate de réhabiliter le régime oustachi (pronazi) au pouvoir dans les années 1940 (*Le Monde* du 29 octobre), nous avons écrit par erreur qu'Ante Pavelic était enterré en Argentine. En fait, il est mort en 1959 et enterré à Madrid.

LE KRACH DE 1929

C'est par erreur que nous avons évoqué, dans notre article intitulé « L'ombre des années 30 » (*Le Monde* du 30 octobre) le *« vendredi noir »* de Wall Street en octobre 1929. En réalité le vendredi noir a eu lieu au XIXe siècle, sous la présidence de Grant, et le krach d'octobre 1929 s'est produit en deux fois, le jeudi 24 et le mardi 29.

HOTTINGUER

Dans notre article intitulé « Rivaud fait appel à Vincent Bolloré pour éteindre l'incendie Air Liberté » (*Le Monde* du 19 octobre), nous avons indiqué que Jean-Philippe Hottinguer était président de la banque du même nom (MM. Hottinguer & Cie).
M. Hottinguer a été associé-gérant de MM. Hottinguer & Cie jusqu'en 1990. Il est actuellement président-directeur général de HR Finance. Le président de la banque Hottinguer est Henri Hottinguer.

TAXE D'HABITATION

Dans l'article consacré à la hausse de la taxe d'habitation à Paris, *Le Monde* du 19 octobre a laissé entendre que les socialistes plaidaient pour un *« changement profond de la politique fiscale »* dans la capitale, en vue d'une baisse de cette taxe d'habitation et de la taxe professionnelle, compensée par une majoration de la taxe foncière. En réalité, il s'agit de la position défendue par Georges Sarre, maire du XIe arrondissement et adhérent du Mouvement des citoyens (MDC).

Le Monde

ÉDITORIAL

Une certaine idée de la politique...

JUSTIFIANT, mardi 29 octobre sur RTL, sa décision de maintenir Olivier Foll à la tête de la police judiciaire parisienne malgré la sanction infligée à celui-ci par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, Jean-Louis Debré a expliqué qu'aujourd'hui *« le métier politique ne supporte plus les amateurs »*. *« Il faut être professionnel »*, a ajouté le ministre de l'intérieur, indiquant qu'il avait du *« mal à supporter ceux qui parlent sans savoir et qui se réfugient dans l'à-peu-près. »*

Qu'on se le dise, M. Debré n'est pas un amateur. La politique, il connaît. Il la connaît si bien qu'il estime indispensable de voler au secours d'un des patrons de la police française, reconnu pourtant coupable d'avoir commis un acte illégal en refusant l'assistance de la police au juge Halphen lors de la perquisition conduite par celui-ci au domicile de Jean Tiberi. A cette occasion, M. Foll, selon la chambre d'accusation, a *« failli à ses devoirs d'officier de police judiciaire »*. La situation est à tout le moins paradoxale : M. Foll est sanctionné parce qu'il ne s'est pas, au regard de la loi, comporté en bon professionnel ; professionnel pour deux, M. Debré le soutient au nom d'une certaine idée de la politique.

Tout cela pourrait faire sourire s'il ne s'agissait d'une affaire grave, mettant en cause les principes les plus élémentaires d'un Etat de droit. Que se cache-t-il donc de si grave, de si compromettant derrière l'affaire des HLM de la Ville de Paris pour que les dirigeants RPR de la majorité prennent le risque de se mettre ainsi à dos la justice ? Les *« professionnels »* qui sont aujourd'hui à la tête de l'Etat sont visiblement inquiets des investigations menées tant par le juge Eric Halphen à Paris que par le juge Patrick Desmure à Nanterre. Un ancien maire de Paris devenu chef de l'Etat, un ancien adjoint aux finances de cette même mairie devenu premier ministre, le maire du XIIIe arrondissement devenu garde des sceaux, l'adjoint au maire de Paris chargé de la vie locale devenu ministre de l'intérieur, *« les professionnels »* sont aux abois.

Peu importe visiblement pour eux que la situation actuelle à la tête de la police judiciaire ne soit pas saine ; peu leur importe que les Français soient chaque jour un peu plus dégoûtés par le spectacle que leur offrent leur dirigeants politiques et qu'ils soient tentés d'aller se jeter dans les bras des plus démagogues et des plus extrémistes d'entre eux. L'éthique n'est plus l'affaire de ce gouvernement.

Jacques Toubon, qui, à son arrivée Place Vendôme, avait indiqué qu'il *« défendrait systématiquement les magistrats »* lorsqu'ils seraient attaqués par telle ou telle personnalité, aura-t-il à cœur, dimanche 3 novembre, au Grand Jury RTL-*Le Monde*, de défendre la présidente de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, Martine Anzani, et de répliquer à ceux qui pensent qu'elle se trompe et que son arrêt *« ne rend pas service à la justice »* ?

« Ceux qui voudront traiter séparément la politique et la morale n'entendront jamais rien à aucune des deux », écrivait Jean-Jacques Rousseau. Ce jugement s'applique parfaitement au gouvernement d'Alain Juppé.

Œdipe *par Calligaro*



DANS LA PRESSE

EL PAIS

■ Diverses personnes et organisations engagées dans l'action humanitaire au Zaïre demandent une intervention militaire d'urgence pour ouvrir des *« couloirs humanitaires »* (...). Dans la situation actuelle, il sera difficile de distinguer une intervention humanitaire q'une intervention tout court. En tout cas, il est nécessaire que les Nations unies agissent sans retard. C'est plus facile à dire qu'à faire. Une intervention internationale suppose des objectifs clairs – pour le moment la confusion règne, – une stratégie pour les atteindre, des forces suffisantes, ainsi qu'une idée du moment où on y mettra fin et de la façon dont on le fera (...). Alors que se renforcent les pressions sur le Rwanda pour éviter qu'il n'entre dans cette guerre, un objectif minimal pourrait être la création immédiate de « zones humanitaires » sûres au Zaïre, contrôlées par une force internationale – de préférence africaine avec l'appui occidental, – pour les centaines de milliers de réfugiés. Ce ne serait pas une solution définitive – la France a essayé en 1994 au Rwanda avec les résultats que l'on voit, – mais cela permettrait au moins une pause rendant possible la recherche d'un accord régional. Les actions humanitaires, aussi louables soient-elles, ont des effets pervers (...). Une fois de plus apparaît la nécessité pour la communauté internationale de disposer de nouveaux moyens de prévention des conflits.

« Vache folle » : bons et mauvais procès

LE PARLEMENT européen a choisi sa cible dans l'enquête qu'il conduit sur la maladie de la « vache folle ». Elle se situe à l'intérieur de la Commission de Bruxelles. Après deux mois d'audition, le Français Guy Legras, responsable de la direction générale de l'agriculture, la toute-puissante DG VI, et plusieurs de ses collègues britanniques sont dans la ligne de mire des dix-neuf eurodéputés de la commission d'enquête chargée d'établir les responsabilités dans la crise qui mine l'Union.

On aurait pu croire que les membres de l'Assemblée de Strasbourg allaient se limiter à concocter un de ces rapports, dont ils ont le secret, disant tout et son contraire de façon à ne gêner, réellement, personne. Le chrétien-démocrate allemand Reimer Böge, président de la commission d'enquête, ne s'interrogeait-il pas sur l'opportunité d'engager son institution dans l'opération ? Mais aujourd'hui, alors que les recherches scientifiques, aux conclusions chaque jour plus alarmantes, révèlent l'ampleur du désastre, le Parlement ne peut pas contourner l'obstacle. D'autant moins qu'il doit se faire pardonner son trop long temps de réaction. S'il a prolongé de trois mois sa mission, c'est bien pour obtenir un résultat.

Jusqu'ici seuls les fonctionnaires sont mis en cause par la commission d'enquête. Ainsi n'a-t-il pas été demandé aux patrons « directs » du directeur *général* – l'Irlandais Ray Mc Sharry et le Luxembourgeois René Steichen, qui se sont succédé au poste de commissaire à l'agriculture au moment des faits – de venir témoigner. Pour l'heure, seule est envisagée l'audition de Jacques Delors, qui présidait à l'époque l'exécutif communautaire.

Un peu trop enclins à mettre en avant leur compétence et leur réputation de grands commis de l'Europe, les fonctionnaires ont commencé par réfuter toute responsabilité, discourant sur le thème : *« Nous avons parfaitement effectué notre travail et nous n'avons rien à nous reprocher »*. Ces propos bureaucratiques ont eu pour effet d'irriter l'Assemblée alors qu'ils auraient pu répondre, comme l'a fait Riccardo Perissich, directeur général responsable du marché intérieur jusqu'à la fin de 1993, auditionné récemment : *« Je peux dire aujourd'hui que l'on aurait pu faire mieux mais je ne peux pas dire que l'on a essayé de cacher quoi que ce soit. »* A la décharge des fonctionnaires, il faut reconnaître que les scientifiques susceptibles de les guider ne leur ont pas facilité la tâche. Ainsi une étude demandée, au début de 1993, au comité pour l'alimentation sur les risques potentiels de l'ESB pour la santé des enfants concluait qu'il n'y avait pas lieu de s'en inquiéter.

Mais l'essentiel n'est sans doute pas là. Aujourd'hui, personne n'a donné l'explication politique – M. Delors le fera-t-il ? – pour rappeler le contexte de la fin des années 80 et du début des années 90. C'était le temps du grand marché qu'il fallait réaliser impérativement. Pour ce faire, plus de 300 directives *communautaires devaient être élaborées* par Bruxelles et acceptées par les gouvernements membres. Aller vite était le maître-mot car le cycle de forte croissance économique touchait à sa fin. La partie était difficile : il s'agissait de libérer les mouvements de capitaux, le marché des assurances, les services bancaires, ou bien encore le transport aérien.

La Commission avait mobilisé toutes ses troupes pour atteindre l'objectif visé. Elle devait en outre faire face à la campagne déclenchée par les Etats-Unis et le Japon contre *« l'Europe-forteresse »*. M. Delors lui-même était mis en difficulté par une partie du collège bruxellois dans la négociation du Gatt, notamment par M. Mc Sharry. Parallèlement, la Communauté accélérait la réforme de la politique agricole commune. Et puis il y avait l'euphorie due à la chute du mur de Berlin et à l'implosion du bloc soviétique. D'où la nécessité impérieuse de s'occuper des pays d'Europe centrale et orientale. C'est ce qui explique que Bruxelles ait préféré créer, dans la limite des crédits disponibles, des postes de fonctionnaires pour traiter les dossiers hongrois ou polonais plutôt que de renforcer son équipe de vétérinaires.

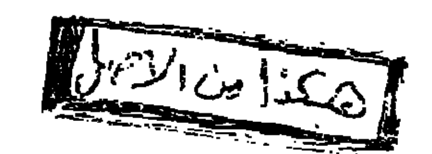
EFFETS PERVERS

Pour couronner le tout, le grand dessein – la réalisation de l'Union économique et monétaire – demandait une énergie décuplée. Non seulement il fallait mettre d'accord les « grands » Etats comme la France et l'Allemagne sur le dispositif (date de la création de la monnaie unique et critères de convergence) *mais il fallait* aussi s'assurer de la neutralité du Royaume-Uni. La charge de la Commission s'alourdissait de la recherche d'un compromis avec les pays « pauvres » de l'Union pour qu'ils puissent à la fois accepter les contraintes du grand marché et de l'euro. Ainsi est né le Fonds de cohésion qui a conduit Bruxelles à convaincre, au prix de difficultés extrêmes, *les pays « riches » de* mettre la main à la poche.

La tâche de la Commission a été tellement rude que certaines crispations sont apparues. Pour persuader l'opinion de la justesse de la *politique suivie*, illustrée par la formule *« moins d'Etat, plus d'Europe »*, Bruxelles a eu tendance à forcer le trait, comme cette affirmation, démentie par les faits, selon laquelle la réalisation du marché *intérieur* européen allait créer cinq millions d'emplois net dans l'Union. Du coup, et plusieurs fonctionnaires auditionnés par la commision d'enquête commencent à l'admettre, la priorité absolue a *été donnée* à l'achèvement du marché intérieur au détriment des contrôles que les administrations nationales avaient supprimés aux frontières entre les Etats membres.

Tout s'est passé comme si personne n'imaginait qu'une politique, aussi bonne soit-elle, peut avoir des effets pervers. Sans compter la pression de l'industrie, y compris de celle des farines carnées, et la nécessité de ne pas irriter la Grande-Bretagne afin qu'elle ne fasse pas durablement obstacle à la construction européenne. Au total, un cheminement douloureux de plusieurs années pour dessiner un nouvelle Europe, acceptée, sinon voulue, par tous les responsables de l'Union et contestée par personne. Et surtout pas par le Parlement européen.

Marcel Scotto



FINANCE George Soros est le créateur du fonds *d'investissement* américain Quantum. Il s'est fait connaître du grand public en 1992, en spéculant sur la chute de la livre sterling, ce qui lui a rapporté plus de 1 milliard de dollars. ● UN CERTAIN PESSIMISME anime aujourd'hui ce financier, dont le pouvoir inquiète parfois les gouvernements. Il estime que l'importance prise par les nouveaux instruments financiers fait planer un risque sérieux sur les économies. ● UNE RÉGLEMENTATION plus sévère lui paraît aujourd'hui nécessaire pour éviter un choc trop brutal. Mais les Etats sont impuissants face à la globalisation des marchés. Un tel contrôle ne pourrait s'exercer qu'au niveau international. ● EN EUROPE, l'édification de la monnaie unique lui paraît engagée dans des conditions de trop grande rigidité. Il redoute que l'introduction de l'euro n'aboutisse à un rejet de l'idée européenne.

Les marchés financiers ont besoin d'être mieux contrôlés

Dans un entretien au « Monde », le spéculateur américain George Soros souligne les dangers que fait courir à l'économie mondiale le développement sans limite des nouveaux instruments monétaires

« *Vous avez fait fortune en spéculant sur les marchés financiers.* Mais aujourd'hui, dans le livre que vous publiez en France, *vous* réclamez une réglementation plus sévère. Craignez-vous un *nouveau krach* ?

– Beaucoup de gens estiment que les marchés répartissent au *mieux les* ressources et conduisent automatiquement à des situations d'équilibre. Je pense l'inverse. Je ne crois pas à la perfection des marchés. Il faut prendre des mesures pour les stabiliser, faute de quoi de graves accidents surviendront, *d'autant que* les *déséquilibres sont* cumulatifs. Je considère que les marchés ne sont pas assez surveillés et que leur réglementation devrait être renforcée. De façon plus générale, dans nos sociétés, les mécanismes de marché sont devenus trop importants. *Je ne suis pas un* adepte du laisser-faire.

– Considérez-vous que les marchés *dérivés, comme les contrats* à terme et les options à fort effet de levier, présentent un danger particulier pour le système financier international ?

– J'ai vécu des situations dans lesquelles les marchés dérivés ont été *extrêmement* déstabilisants. Le déséquilibre survient quand trop d'intervenants ont des positions *qui vont dans le même sens. La* grande montée du yen, en 1995, a été accentuée par l'utilisation massive d'instruments optionnels. Après le krach de 1987 à Wall Street, les autorités boursières avaient mené des enquêtes et adopté des mesures pour tenter de prévenir un nouvel accident. En revanche, sur le marché des devises, *aucune étude n'a été réalisée et* aucune réglementation supplémentaire n'a été introduite. Je ne suis *pas un homme de réglementations*, mais elles sont nécessaires à une certaine stabilité. Les produits dérivés font sans doute courir des risques importants au système mais il est impossible de dire lesquels tant qu'ils ne sont pas encore *apparus. Je ne crois pas que* les produits dérivés soient à même de détruire le système financier, car *celui-ci est très résistant. Mais il y a* des risques de grand choc.

– Quel type de réglementation *pourrait-on mettre en place* ?

– La grande anomalie, c'est que les marchés sont devenus internationaux alors que les règles sont le plus souvent nationales. Il y a des exceptions, comme la Banque des règlements internationaux, qui impose certaines contraintes aux banques concernant leurs réserves. Mais il n'existe pas de mécanisme similaire pour les marchés financiers. Il *faudrait en instaurer un*, qui permettrait de suivre les positions des intervenants et de recueillir les *données du marché*.



GEORGE SOROS

– Estimez-vous tout de même que les marchés financiers sont utiles à l'économie ?

– Sans aucun doute. Ils permettent de mobiliser et d'affecter au mieux les investissements. C'est le plus mauvais *système*, à l'exception de tous les autres.

– Quel jugement portez vous sur le *couple monétaire franco-allemand et sur le processus d'édification de l'euro* ?

– Je suis inquiet. Pour introduire *la* monnaie *unique*, on *va instaurer* un système trop rigide. Les Allemands demandent des garanties de stabilité et de sanctions parce que c'est politiquement nécessaire pour eux. Je crois que la France va les accepter. Le danger est que, comme le système ne pourra pas plier, il risque de casser. Mais il faut bien admettre que le train de l'euro a *quitté la gare et que rien ne semble* en mesure de l'arrêter. Ce sont les défauts de construction qui m'inquiètent. Ma crainte est que l'idée politique européenne puisse être détruite par un projet économique et financier trop rigide.

» L'Europe a besoin d'une dimension et d'une conception politiques. On va trop loin en matière de *monnaie et on néglige les problèmes* de politique. Le soutien populaire pour l'Europe diminue. La bureaucratie européenne est responsable devant les bureaucraties des quinze Etats membres. C'est un peu grotesque et très compliqué, et ça amplifie les lourdeurs bureaucratiques. La conférence intergouvernementale devrait avoir pour *objet de corriger les défauts de* Maastricht, mais ce sont les mêmes personnes qui ont rédigé le traité *auxquelles on demande aujourd'hui* d'apporter des modifications. Le résultat est qu'on ne voit pas de progrès notables.

– Le passage à l'euro se fera-t-il sur la base d'une décision politique et la Bundesbank peut-elle saboter le processus ?

– La locomotive du train « euro », c'est le chancelier allemand Helmut Kohl. Il a un engagement *historique et veut la monnaie* unique avant de quitter le pouvoir. *L'euro verra donc* vraisemblablement le jour le 1er janvier 1999. Car la Bundesbank a beau être l'institution *la plus puissante* d'Europe, le chancelier Helmut Kohl est encore plus puissant qu'elle. La Bundesbank a compris, avec la réunification des deux Allemagnes, que c'est M. Kohl qui dirige. La banque centrale allemande va exiger un *prix : le pacte de stabilité.*

> « Ma crainte est que l'idée politique européenne puisse être détruite par un projet économique et financier trop rigide »

– Une hausse du dollar permettrait-elle de relancer les économies *du Vieux Continent* ?

– *Je* crois qu'il y aurait un moyen beaucoup plus efficace qu'une hausse du billet vert. Ce serait d'introduire une certaine souplesse dans le marché du travail en Europe. Les rigidités empêchent la création de nouveaux emplois. Il *ne faut pas seulement corriger* les défauts des marchés financiers, il faut aussi le faire pour les défauts *de réglementations. C'est particulièrement* vrai en France.

***– Pensez-vous malgré tout que* le dollar peut s'apprécier ?**

– Je ne veux pas parler du dollar. *Je prétends d'habitude qu'il* m'est impossible de m'exprimer sur ce sujet à cause de l'influence que cela pourrait avoir sur les marchés, mais la vérité est que je n'en sais rien.

– A Wall Street, de nombreux analystes prédisent le retour de l'inflation aux Etats-Unis et ont été étonnés que la Réserve fédé*rale ne remonte pas ses taux d'in*térêt. Partagez-vous cet avis ?

– Non. Les dernières statistiques ont montré que, malgré un taux de chômage très bas, il n'y a pas de pression sur les prix. Les résultats de l'économie américaine sont excellents, ce qui se traduit par une grande confiance de l'opinion publique. Ses structures sont beau*coup plus flexibles* que celles des économies européennes. On a supprimé, au cours des dernières an*nées, plus de postes aux Etats-Unis* qu'en Europe, mais on en a créé beaucoup plus. Le président Clinton, qui a, au fond, mené une politique économique assez républicaine, va en tirer profit. Le président de la Réserve fédérale, M. Greenspan, ajuste quant à lui sa politique monétaire en fonction du cadre institutionnel américain. S'il *était gouverneur de la Banque de* France, il agirait en fonction du cadre institutionnel français et européen. Ce n'est pas la personnalité de M. Greenspan qui est déterminante. En ce sens, M. Volcker, *son prédécesseur, a tenu un rôle* personnel plus décisif.

– La personnalité de M. Trichet vous paraît-elle plus affirmée que celle de M. Greenspan ?

– Oui, je le trouve assez doctrinaire.

– De nombreux économistes établissent un parallèle entre la *situation économique actuelle en* Europe et celle des années 30, êtes-vous d'accord ?

– *Il ne faut pas exagérer.* Nos sociétés restent démocratiques. Je ne crois pas à un cataclysme im*minent. Mais je redoute que la* monnaie unique ne conduise à des mouvements de révolte dirigés contre l'euro et contre l'Europe, notamment en France, où la classe dirigeante a un mode de fonctionnement trop rigide. Il s'agit d'un *système de clique, de responsables* issus des mêmes grandes écoles, d'inspecteurs des finances, qui se *protègent les uns les autres au dé*triment de l'intérêt général. Ils se retouvent des deux côtés, celui du *gouvernement et celui* des responsables de banques et d'entreprises. L'affaire du Crédit lyonnais est, à cet égard, exemplaire. Ce système pèse sur l'économie française.

– Est-ce que le danger ne vient pas de l'Est ? Vous revenez de Russie, où vous avez tenu des propos alarmants.

– La situation de ce pays est très *inquiétante, parce qu'il y règne un* régime de capitalisme sauvage révoltant pour la population. La Russie est en *faillite générale. Les* impôts rentrent très mal, et Moscou a perdu temporairement le soutien du Fonds monétaire international. Ses dettes s'accumulent très vite, et ses taux d'intérêt élevés empêchent tout développe*ment économique. Les entreprises* ne payent pas leurs impôts et empruntent de l'argent à l'Etat. Cette *situation ne peut pas continuer.* L'économie continue à ralentir, la production est en baisse, les salariés peuvent passer des mois sans toucher leur paye. L'inquiétude grandit et on voit apparaître des dirigeants charismatiques en puissance, qui soulèvent le spectre du totalitarisme. Et là, je vois un parallèle très inquiétant avec la République de Weimar. »

Propos recueillis par Pierre-Antoine Delhommais et Anne-Marie Rocco

★ ***Le Défi de l'argent,* par George Soros, éditions Plon, 118 francs.**

De Budapest à Wall Street

« FINANCIER et spéculateur, philosophe et philanthrope », c'est ainsi que George Soros aurait voulu être présenté, lors de la remise de son doctorat *honoris causa* par l'université d'Oxford. Une définition jugée trop farfelue par la *vénérable école britannique*.



PORTRAIT

Elle traduit pourtant bien l'ambivalence de ce financier américain, *habité par le doute, mais doté* d'un certain humour, que seuls les milieux spécialisés connaissaient jusqu'à un certain 16 septembre 1992.

Cette nuit-là, M. Soros et ses collaborateurs du fonds d'investissement Quantum, basé aux Antilles néerlandaises, avaient spéculé sur la baisse de la livre sterling. Au petit matin, la monnaie britannique sortait du système *monétaire européen, l'équipe de Quantum empochait* plus de 1 milliard de dollars, et George Soros faisait son entrée sur la scène médiatique.

« L'homme qui a fait plier la Banque d'Angleterre », comme on l'a alors surnommé, n'était pourtant déjà plus aux commandes quotidiennes du fonds d'inves*tissement qu'il a créé en 1973. A soixante-six ans*, il reste le mentor de Quantum, mais, lorsqu'il parcourt le monde, c'est désormais dans l'espoir un peu fou de le sauver. Né à Budapest dans une famille juive, George Soros n'a rien oublié de ses origines, ni de son départ pour Londres, à l'âge de dix-sept ans, quand *les chars de l'armée rouge mettaient la Hongrie en* coupe réglée. C'est aux Etats-Unis, où il débarque en 1956, qu'il fera finalement fortune.

Lié dès la fin des années 70 aux dissidents des pays de l'Est, l'ancien émigré devenu milliardaire a mis une partie de sa fortune au service de leur combat. Et, depuis la chute du mur de Berlin, il s'emploie à financer écoles, universités, éditeurs et journaux dans les anciens pays communistes. L'an dernier, ses fondations ont consacré 350 millions de dollars (1,8 milliard de francs) à cette action.

Auteur de plusieurs ouvrages financiers et politiques, George Soros est un homme d'affaires engagé. *Défenseur de la cause bosniaque, il plaide aussi pour* une approche plus humaine des problèmes de drogue, ou pour les droits des immigrés aux Etats-Unis. *Homme de paradoxes, le voilà maintenant qui* appelle à un meilleur contrôle de ces marchés financiers qui ont fait de lui un milliardaire.

A.-M. R.

DASA entame des négociations avec Matra

***MANFRED BISCHOFF**, président* de DASA, la filiale aéronautique du groupe allemand Daimler-Benz, a entamé des discussions avec le français Matra en vue d'une coopération. *« Nous sommes au tout début des négociations sur une éventuelle coopération dans les domaines de l'électronique de défense et des missiles guidés »*, a-t-il indiqué, selon le quotidien allemand *Handelsblatt* du 31 octobre, ajoutant qu'il n'excluait pas des participations croisées entre *DASA* et *Matra*.

Manfred Bischoff, qui réagit pour la première fois depuis l'annonce d'une possible cession de Thomson à Matra, a précisé que DASA s'interrogeait sur l'abandon éventuel des discussions menées avec l'Aérospatiale pendant deux ans sur une fusion de leurs activités dans les satellites et les missiles.

DÉPÊCHES

■ **THOMSON : l'avis de la Commission de privatisation sur la cession** du groupe de défense, selon le ministre des finances, Jean Arthuis, pourrait n'intervenir que *« courant décembre ou début 1997 », l'autorité ne devant se prononcer qu'après* l'avis de la Commission de Bruxelles, qui a également été saisie du dossier.

■ **SUEZ : Gérard Mestrallet, président de la compagnie,** *dans un entretien au quotidien* flamand *De Financieel Economische Tijd*, a invité Albert Frère à porter sa participation dans Suez jusqu'à 7 %, *« niveau atteint par les autres actionnaires de référence comme Saint-Gobain et UAP »*. L'homme d'affaires belge *serait* sur le point de franchir le seuil des 5 % dans le groupe.

■ **FRAMATOME : Jean-Claude Leny, président du constructeur de chaudières nucléaires,** *a déclaré*, le 31 octobre, devant la commission des affaires économiques du Sénat, qu'une fusion de son groupe avec GEC-Alsthom menacerait la pérennité de la filière nucléaire française. L'intervention du britannique GEC, selon lui, *risque* aussi de mettre à mal la coopération *engagée* en ce domaine avec l'Allemagne.

■ **CHAMPAGNE : le groupe canadien Seagram a vendu la maison de** champagne Heidsieck Monopole au groupe Vranken, *sixième opérateur* champenois. *Heidsieck Monopole* représente 1,2 million de bouteilles vendues *en* 1995, un stock de 3 millions de bouteilles et 132 hectares de vignobles.

La Banque de France baisse symboliquement ses taux

Le niveau des appels d'offres est ramené de 3,25 à 3,20 %

LE CONSEIL de la politique monétaire de la Banque de France (CPM), réuni jeudi 31 octobre, a annoncé une baisse de 0,05 % de son principal taux directeur. Le niveau des appels d'offres a été ramené de 3,25 % à 3,20 %.

Avant la réunion du CPM, les analystes étaient divisés sur la décision qui allait être prise. Selon un sondage réalisé par l'agence *Reuter*, mardi, auprès de vingt économistes de banques, quinze d'entre eux prévoyaient une baisse de 0,10 % du niveau des appels d'offres. Seuls cinq experts prévoyaient un *statu quo*. Le conseil de l'institut d'émission a finalement retenu la solution médiane, en limitant la réduction de son taux plancher à 0,05 %.

Il se pourrait d'ailleurs, selon certains observateurs, que les neuf membres du CPM aient été eux-*mêmes en désaccord* sur la conduite à adopter : les décisions de politique monétaire font l'objet d'un vote et se prennent à *la majorité* des membres présents. C'est seulement en cas d'égalité que la voix du gouverneur Jean-Claude Trichet est prépondérante.

Deux éléments ont pu jouer, *in extremis*, en faveur de l'assouplissement de la politique monétaire et faire triompher le camp des « colombes », favorables à une baisse des taux, sur celui des « faucons », partisans d'un *statu quo*.

Le premier a été le redressement du franc face à la monnaie allemande. Mercredi 30 octobre, le franc était tombé jusqu'à 3,3860 francs pour un mark, affecté par le repli du billet vert et par les rumeurs de rejet, par un comité d'experts de Bruxelles, du principe de versement de la soulte de 37,7 milliards de francs de France Telecom à l'Etat. Mais jeudi matin, au moment même où débutait la réunion du CPM, le franc avait regagné un centime face au mark et il s'échangeait à 3,3760 francs pour un mark.

Les membres du conseil avaient aussi pris connaissance, jeudi en début de matinée, des statistiques de l'emploi en France au mois de septembre, indiquant une nouvelle progression du taux de chômage (12,6 %, soit un niveau record). Dans ce contexte, auquel s'ajoutaient une *croissance* anémique de la masse monétaire, un rythme d'inflation très modéré et des rendements obligataires fran*çais inférieurs à leurs homologues* allemands, un *statu quo* de la Banque de France aurait pu être interprété par certains responsables politiques comme une provocation. Il s'est trouvé une majorité, au sein du CPM, pour juger qu'il était inutile de prendre le risque de relancer la polémique sur la pertinence de la politique monétaire française, et pour concéder une baisse des taux, aussi minime et aussi symbolique soit-elle.

L'écart entre l'appel d'offres français et les prises en pension allemandes (fixé à 3 %) est désormais ramené à 0,20 %. La marge de manœuvre restante de la Banque de France est donc limitée, d'autant qu'en termes réels, c'est-à-dire nets d'inflation, ces deux taux directeurs se situent au *même* niveau (les prix à la consommation progressent de 1,4 % en Allemagne *contre 1,6 % en France). Dans ces* conditions, il faudrait attendre que le franc rejoigne son cours pivot face à *la* monnaie *allemande* (3,3538 francs pour un mark) pour espérer une convergence monétaire parfaite entre les deux pays.

P.-A. D.

Jacques Chirac, l'euro et le porte-clés

Le président de la République a invité le gouvernement *« à être particulièrement attentif aux problèmes pratiques qui seront posés aux consommateurs »* dans la perspective de la future entrée en vigueur de la monnaie unique. Intervenant, mercredi 30 octobre, au cours du conseil des ministres, après Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, qui s'exprimait sur l'avancement des travaux de préparation du passage à l'euro, M. Chirac a *« souhaité que l'on réfléchisse à la fabrication d'un petit appareil qui permettrait à chacun, en tapant sur deux ou trois boutons, d'avoir le résultat de la règle de trois simple permettant de faire la conversion »* de francs en euros.

Selon Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, qui rapportait ses propos, M. Chirac a suggéré un *« petit instrument facilement maniable, solide, facile à lire même pour des personnes qui peuvent avoir la vue basse »*, largement diffusé, par exemple *« sous forme de porte-clés »*.

AUJOURD'HUI

SPORTS

VOILE Sans escale ni assistance, le Vendée Globe est un des tours du monde à la voile les plus difficiles. Dimanche 3 novembre, des centaines de bateaux accompagneront les quinze solitaires qui quitteront les quais du port des Sables-d'Olonne. ● POUR LA TROISIÈME édition de cette épreuve, deux femmes et treize hommes vont tenter de battre le record du vainqueur de 1989, Titouan Lamazou, qui avait effectué le parcours en 109 jours. Trois mois pour les plus rapides, mais cinq, voire six, pour ceux qui n'ont pas encore l'expérience des « quarantièmes rugissants ». ● PENDANT la durée de cette circumnavigation, alizés et vents portants vont obliger les navigateurs à de longues heures de veille à la barre. ● UNE COURSE FOLLE qui a nécessité des mois de préparation, et qui a obligé les concurrents à faire preuve d'imagination pour financer leur « voyage ».

Le Vendée Globe demeure une course autour du monde impitoyable

La troisième édition de cette épreuve, qui part dimanche 3 novembre des Sables-d'Olonne, doit conduire pendant plus de trois mois quinze navigateurs solitaires sur les mers les plus dures de la planète

LES SABLES-D'OLONNE
de notre envoyé spécial

Ils partent pour la plus éprouvante, la plus dangereuse aussi, des aventures maritimes. Dimanche 3 novembre, treize hommes et deux femmes vont quitter le port des Sables-d'Olonne, seuls sur leurs bateaux, pour une course sans escale. Ils ne regagneront la côte vendéenne que trois à quatre mois plus tard, au terme d'un périple de quelques 25 000 milles nautiques (environ 46 000 kilomètres).

Pendant une centaine de jours, ils vont affronter les mers les plus dures du globe. Du pont de leurs immenses voiliers de 50 à 60 pieds, ils ne devraient voir que les dauphins, les baleines et les oiseaux migrateurs. Le Vendée Globe, épreuve créée en 1989 par le navigateur Philippe Jeantot, a déjà connu deux éditions. La première a été remportée par Titouan Lamazou en 109 jours. En 1992, c'est Alain Gautier qui a triomphé, sans améliorer le record (il a mis 110 jours pour accomplir le parcours).

Cette année, ils sont quinze candidats à une longue solitude sur les mers. Quinze navigateurs prêts à effectuer toutes les manœuvres à bord et même à affaler les voiles lorsque le vent soufflera trop fort. C'est donc un défi que se lancent tous ceux qui partent dimanche sur les traces de Joshua Slocum. Le Canadien naturalisé américain a été le premier à boucler, en 1895, un tour du monde, seul sur un sloop de 37 pieds, après trois années de navigation.

LES CINQ FAVORIS

Dès sa première édition, le Vendée Globe s'était transformé en une gigantesque régate. Loïc Peyron et Jean-Luc Van Heede étaient partis à la poursuite de Titouan Lamazou dans la remontée de l'Atlantique. La compétition promet cette fois d'être encore plus âpre. Elle devrait se jouer entre cinq voiliers notoirement plus rapides que les autres, qui seront de surcroît menés par des skippers possédant déjà l'expérience du tour du monde.

Christophe Auguin embarque sur *Geodis*, auréolé de deux victoires, en 1990 et 1994, dans le BOC Challenge, le tour du monde avec escales organisé par les Britanniques. Le bateau et l'homme ont montré leurs qualités. *« Je ne sais pas comment nous allons nous comporter pendant quatre mois,* avoue Christophe Auguin. *Ce serait une première, et quasiment miraculeux, que je gagne trois tours du monde d'affilée. »*

Isabelle Autissier veut mettre son nom au palmarès de cette épreuve « d'hommes ». Après avoir laissé les autres concurrents six jours derrière elle dans la première étape du BOC Challenge en 1994, la navigatrice avait été, quelques jours plus tard, sauvée de justesse après un dématage et un chavirage dans les « quarantièmes rugissants », au large de la Tasmanie. Sur *PRB*, un 60-pieds de la nouvelle génération, la détentrice du record New York - San Francisco par le cap Horn annonce qu'elle a *« privilégié la sécurité »*. Mais elle ajoute que c'est *« l'enjeu sportif qui* [la] *motive »*. Elle devrait se battre directement contre Yves Parlier.

Mais celui qui a aligné les victoires en monocoque dans les courses transatlantiques, et qui a terminé à la quatrième place du dernier Vendée Globe, a déjà payé le prix des avancées technologiques de son *Aquitaine-Innovations*. Son gréement révolutionnaire, qui avait cédé une semaine après le départ de la dernière transat anglaise, devra faire la preuve de sa fiabilité. *« Je vais gérer ma course en fonction des conditions pour préserver mon bateau »*, assure Yves Parlier, un spécialiste de la météo que tous les autres concurrents redoutent.

Fort de sa victoire dans la dernière transat anglaise, Gerry Roufs dispose, avec *Groupe-LG 2*, d'un bateau dont il connaît les limites et les performances. Ce Canadien persévérant dit *« ne pas avoir plus peur du cap Horn que des glaces du Saint-Laurent »*.

« RAISONS PHILOSOPHIQUES »

Il est beaucoup plus difficile de connaître le potentiel de Nandor Fa. Ce solide Hongrois de quarante-trois ans avait fini cinquième du dernier Vendée Globe sur un bateau qu'il avait dessiné, comme l'impressionnant *Budapest*, avec lequel il va partir dimanche et sur lequel il a déjà parcouru près de 5 000 milles. Cet homme volontaire dit partir à nouveau *« pour des raisons philosophiques »*, mais le sportif se veut digne de la renaissance de son pays, dont ses voiles célébreront le 1 100e anniversaire.

Pour les dix autres concurrents, qui vont partir soit sur des bateaux plus anciens remis au goût du jour, soit sur d'autres moins adaptés aux terribles conditions des mers du Sud, il s'agira avant tout de boucler ce tour du monde. Ils n'ont ni l'expérience du parcours ni celle d'une épreuve en solitaire aussi longue. Les risques pris par les cinq favoris pour remporter la course laissent aux autres concurrents l'espoir de tirer profit de la fiabilité de bateaux qui ont parfois déjà fait leurs preuves dans des mers difficiles.

Christophe de Chenay



Des Sables-d'Olonne aux Sables-d'Olonne, les concurrents sont tenus de doubler les Canaries (a), l'île Heard (b), le point (c) au sud-ouest de l'Antarctique, les balises (d) et (e) pour passer le cap Horn. Le reste du parcours est libre.

Quinze concurrents

● **Christophe Auguin** sur *Geodis* : 37 ans, Français, vainqueur de la solitaire du Figaro 1986 et du BOC Challenge en 1991 et 1995.
● **Isabelle Autissier** sur *PRB* : 40 ans, Française, détentrice du record New York-San Francisco depuis 1993, vainqueur de la première étape du BOC Challenge 1994-1995.
● **Bertrand de Broc** sur *Votre-Nom-Autour-du-Monde* (ex-*Fleury-Michon* de Philippe Poupon) : 35 ans, Français, vainqueur de la Twostar 1981 et de la Transat Ag2r 1994.
● **Tony Bullimore**, sur *Global-Challenger* : 57 ans, Britannique, quatrième du Tour de l'Europe 1993 et 1995.
● **Catherine Chabaud**, sur *Whirpool-Europe 2* : 34 ans, Française, première du Mini Fasnet 1992 et troisième monocoque de la transat Québec-Saint-Malo 1996.
● **Thierry Dubois**, sur *Pour-Amnesty-International* : 29 ans, Français, vainqueur de la Mini Transat 1993.
● **Eric Dumont**, sur *Café-Legal-Le-Goût* (ex-*Bagages-Superior* d'Alain Gautier) : 35 ans, Français, cinquième de la Route du café 1993 et de l'Europe 1-Star 1996.
● **Nandor Fa**, sur *Budapest*, 43 ans, Hongrois, cinquième du Vendée-Globe 1992-1993.
● **Pete Gross**, sur *Aqua-Quorum* (50 pieds) : 35 ans, Britannique, deuxième des 50 pieds de l'Europe 1-Star 1996.
● **Hervé Laurent**, sur *Groupe-LG-1* (ex-*Ecureuil-d'Aquitaine* de Titouan Lamazou) : 39 ans, Français.
● **Didier Mondutéguy**, sur Club-60°Sud- : 43 ans, Français, sixième de la Route du rhum 1990.
● **Yves Parlier**, sur *Aquitaine-Innovations* : 36 ans, Français, vainqueur de la Mini Transat 1985, de la solitaire du Figaro 1991, de l'Europe 1-Star 1992, de la Route du café 1993.
● **Patrick de Radigues**, sur *Afibel*, (ex-*3615-Met* de Jean-Luc Van den Heede) : 40 ans, Belge, participation à la Route du café 1995 (ancien participant moto du Paris-Dakar).
● **Gerry Roufs**, sur *Groupe-LG-2* : 43 ans, Canadien, vainqueur monocoque de l'Europe 1-Star 1996.
● **Marc Thiercelin**, sur *Crédit-Immobilier-de-France* (ex-*Cacolac-d'Aquitaine* d'Yves Parlier) : 36 ans, Français, premier de la TransManche 1991 et 1993.

La chasse aux partenaires

Pour pouvoir participer, certains concurrents ont dû effectuer de longues démarches afin de convaincre des partenaires financiers de s'engager dans leur aventure. Catherine Chabaud, la deuxième femme de la course, a profité de l'impact de sa traversée de l'Atlantique en solitaire dans la transat anglaise, puis en équipage dans la Québec-Saint-Malo, pour partir avec son bateau *Whirlpool-Europe 2*. Marc Thiercelin a fait preuve d'imagination en faisant racheter l'ancien *Cacolac d'Aquitaine* d'Yves Parlier par le Crédit immobilier de France, mais surtout en inventant et en commercialisant un jeu sur la mer.

La palme du partenariat revient à Bertrand de Broc. Pour achever cette fois un tour du monde interrompu dans la douleur en 1992 – il s'était recousu lui-même la langue –, il a monté le projet *Votre nom autour du monde*. En quelques mois, près de 5 000 personnes ont versé 250 francs pour avoir leur nom inscrit sur la coque de l'ancien *Fleury-Michon* de Philippe Poupon.

Le Paris-SG corrige au Parc des Princes son erreur d'Istanbul

En écrasant Galatasaray (4-0), le club s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe des coupes

AU QUATRIÈME BUT, il a bondi du banc. Ricardo ne retenait plus sa joie. Il en malmenait presque son impeccable costume gris. Tout était fini, la peur, la tension, les agaçantes incertitudes. Il pouvait enfin rire, lever les bras au ciel, montrer au Parc des Princes la petite seconde de folie d'un entraîneur comblé. Le Paris-Saint-Germain était bel et bien qualifié pour les quarts de finale de la Coupe des coupes. Et c'était son équipe, ses joueurs. En une soirée de sérieux et de rage appliquée, ils lui avaient fait oublier un maudit voyage en Turquie, l'*« accident »* du match aller, cette étonnante défaite (4-2) qui laissait présager le pire.

Et puis, non : le pire n'a pas eu lieu. Pour un soir au moins, les Parisiens se sont retrouvés. Ils ont repris goût à l'Europe, aux incessants combats qui transforment leurs matches en perpétuels quitte ou double. Et ils y sont arrivés par force, par envie, abandonnant aux Turcs de Galatasaray toute la tristesse d'une élimination.

Bien sûr, il avait fallu en passer par des mots durs, des critiques, une sorte de psychodrame du football, dont le Paris-Saint-Germain aime à faire une arme fatale à l'adversaire. Rien ne vaut cette pression pour ressouder le groupe des joueurs, des techniciens et des dirigeants. Elle appartient désormais à la culture du club. Quitte à ne pas lésiner sur les phrases. A user sans remords d'un vocabulaire choc. A ses joueurs, Ricardo avait parlé de *« haine »*, celle qu'il faut avoir sur le terrain, incitant les Parisiens à *« se révolter »*. Eux lui promettaient de se battre, d'être les meilleurs, et pour les plus remontés, ou les plus optimistes, de marquer un but.

Dans la presse circulaient des chiffres, effrayantes statistiques d'une catastrophe improbable. Une élimination coûterait 20 millions de francs au club et l'obligerait à une modestie forcée. La mobilisation se devait donc d'être générale, comme l'an dernier, à la veille de la finale de cette même Coupe des coupes. Les Parisiens, privés du titre de champions de France, s'étaient retirés à Hendaye, lieu choisi pour une préparation à huis clos. Ils avaient eu recours aux services de Yannick Noah, le capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis, réputé grand connaisseur de ce qui motive la troupe.

INCIDENTS EN FIN DE MATCH

« A Paris, ça va très vite, reconnaît Paul Le Guen, le libero, *il suffit de deux matches nuls et d'une défaite pour que l'on commence à se poser des questions. »* En cela, le Brésilien Ricardo n'a rien changé aux habitudes de Luis Fernandez, son prédécesseur. Comme s'il n'y avait pas d'autres méthodes pour bousculer les plus mauvais pronostics. Comme si la pression appartenait nécessairement à cette *« règle du jeu »* européen à laquelle se réfère volontiers Michel Denisot, président du club.

Jeudi 31 octobre, sur la pelouse du Parc, l'équipe du PSG avait pourtant une autre allure. Les joueurs lents, empruntés, déboussolés, du match aller à Istanbul étalaient une nouvelle énergie aux quatre coins du terrain. Patrice Loko, l'attaquant, d'ordinaire si seul aux avant-postes, trouvait toujours un Raï ou un Leonardo pour lui passer le ballon. Julio Cesar Dely-Valdes, l'avant-centre, de retour d'un bref périple dans son Panama natal, semblait avoir retrouvé au pays une vigueur qui lui faisait, jusqu'alors, cruellement défaut. Derrière, les défenseurs s'amusaient avec Gheorghe Hagi, le diablotin roumain, qui leur avait donné le vertige en Turquie.

Soudain, ils n'étaient plus dupes. Leur force renaissante leur avait dessillé les yeux. Galatasaray n'était qu'une équipe modeste, à mille lieues d'un tenant de la Coupe des coupes. Les Turcs n'avaient été les héros que d'un soir, portés par l'ambiance de leur stade Ali-Sami-Yen. Jeudi, cette magie était en panne. Au lieu de chants et d'encouragements, les supporteurs criaient leur colère. Contre le score. Contre l'arbitre. Contre ce fol espoir qui leur échappait. En fin de rencontre, ils ont même arraché quelques dizaines des sièges de la tribune où ils avaient été rassemblés par l'organisation, avant de les jeter sur le terrain. Ces incidents étaient une sorte de constat douloureux. Les joueurs turcs, naguère si fringants, étaient incapables de résister aux assauts de dix Parisiens qui s'étaient mis en tête de rattraper au plus vite leur retard.

Dans les périls qu'il se fabrique, le Paris-Saint-Germain se forge le caractère. Cela suffit à lui faire renverser le cours de ses petites histoires avec l'Europe. Il n'en perd pas pour autant son étonnante fragilité, une habitude malsaine à passer par des hauts et des bas qui lui valent parfois des accrocs à son palmarès. La saison dernière, à l'orée de l'hiver, le PSG était un champion de France courant ventre à terre vers le titre. Au printemps, c'était une équipe soudainement vieillie, essoufflée, traînant sa peine sur tous les terrains, qui regardait Auxerre sauter à pieds joints sur le trophée tant convoité. De cette blessure, les Parisiens ont gardé la mémoire. C'est sans doute pour cela qu'après leur qualification, jeudi soir, ils n'avaient plus en tête que le championnat, et leur première place provisoire à préserver, dimanche 3 novembre, contre Bastia.

Pascal Ceaux

Nîmes avec les honneurs

L'aventure européenne du Nîmes Olympique a pris fin, jeudi 31 octobre en Suède, avec les honneurs. Les « Crocodiles » se sont imposés (1-0) sur le terrain de l'AIK Stockholm. La défaite du match aller (3-1) était trop lourde pour laisser espérer un renversement de la situation. Les Nîmois se sont néanmoins rués sur le but adverse, obtenant la récompense de leurs efforts grâce à un but contre son camp du défenseur suédois Michael Brundin (68e). La surprise de ces huitièmes de finale est l'élimination du PSV Eindhoven par le club norvégien SK Brann Bergen. Les leaders du championnat néerlandais ont concédé le nul à domicile (2-2) après s'être inclinés au match aller (2-1).

Tennis : à Bercy, Arnaud Boetsch élimine Michael Chang

LES QUARTS DE FINALE de l'Open de Paris-Bercy devaient opposer, vendredi 1er novembre, le Russe Ievgueni Kafelnikov, tête de série n° 4, au Néerlandais Paul Haarhuis, et le Suisse Marc Rosset au Suédois Magnus Gustafsson. Difficile vainqueur du Néerlandais Fernon Wibier, issu des qualifications (4-6, 6-4, 6-2), le Suédois Stefan Edberg était opposé à son compatriote Thomas Enqvist (n° 12), qui a battu l'Epagnol Carlos Moya. Le Tchèque Petr Korda, lui aussi issu des qualifications et vainqueur de l'Espagnol Alberto Berasategui, rencontrera le Français Arnaud Boetsch.

Celui-ci a signé la performance de la journée, jeudi 31 octobre, en dominant sèchement Michael Chang, numéro deux mondial (6-1, 6-3). Auteur d'un match quasiment sans fautes, servant un jeu compact et offensif, le Français a affirmé avoir connu un *« grand jour »*. Demi-finaliste en 1993, Arnaud Boetsch avait été battu par l'Ukrainien Andreï Medvedev. En 1994 et 1995, les Français s'étaient arrêtés au stade des huitièmes de finale.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Jean-René Toumelin a été élu président du FC Nantes-Atlantique**, jeudi 31 octobre, à titre intérimaire. Ce chirurgien-dentiste de cinquante-quatre ans, qui présidait déjà l'association du FC Nantes, dirigera la société anonyme à objet sportif (SAOS) qui gère le club professionnel, en attendant que le conseil d'administration désigne un successeur à Guy Scherrer, démissionnaire.

■ **DOPAGE : le footballeur de l'AS Nancy-Lorraine Jimmy Maillard a été condamné**, jeudi 31 octobre, à six mois de suspension dont deux ferme par la Fédération française de football (FFF), pour consommation de cannabis. Privé par son club de la moitié de son salaire durant cette période, le joueur devra en outre effectuer des travaux d'intérêt général au sein du club et dans les quartiers difficiles de la ville.

RÉSULTATS

FOOTBALL

Coupe des Coupes
● 8e de finale retour

AEK Athènes (Grè.)-Olimp. Ljubljana (Slové.)	4-0 (2-0)
Et. Rouge Belgrade (You.)-FC Barcelone (Esp.)	1-1 (1-3)
Paris-SG (Fr.)-Galatasaray (Tur.)	4-0 (2-4)
PSV Eindhoven (PB)-SK Brann (Nor.)	2-2 (1-2)
Sparta Prague (Rép. tch.)-Florentina (Ita.)	1-1 (1-2)
Liverpool (Ang.)-FC Sion (Sui.)	6-3 (2-1)
AIK Solna (Suè)-Nîmes (Fra.)	0-1 (3-1)
Lok Moscou (Rus.)-Benfica Lisbonne (Por.)	2-3 (0-1)

Les clubs qualifiés sont en caractères gras. Entre parenthèses, le résultat du match aller.

TENNIS

Open de Paris-Bercy
● 1/8e de finale)

T. Enqvist (Suè/N° 12) b. C. Moya (Esp.) 6-2, 7-6 (7/4) ; A. Boetsch (Fra.) b. M. Chang (EU/N° 2) 6-1, 6-3 ; E. Kafelnikov (Rus/N° 4) b. M. Washington (EU/N° 13) 6-4, 6-3 ; P. Korda (Rép. tch.) b. A. Berasategui (Esp.) 6-1, 6-4 ; M. Rosset (Sui.) b. F. Mantilla (Esp/N° 16) 7-5, 3-6, 7-6 (7/2) ; S. Edberg (Suè) b. F. Wibier (PB) 4-6, 6-4, 6-2 ; M. Gustafsson (Suè) b. W. Ferreira (AfS/N° 8) 6-2, 6-4 ; P. Haarhuis (PB) b. T. Martin (EU/N° 11) 6-4, 3-6, 7-6 (7/4).

Des chercheurs américains doublent l'âge des vertébrés

La différenciation avec les invertébrés aurait eu lieu il y a plus d'un milliard d'années

L'étude des fossiles *montre* que les principales familles animales actuelles ont surgi il y a environ 540 millions d'années. *Les chercheurs tentent d'explorer la période précédente en traquant les traces de l'évolution dans les gènes des animaux contemporains. Cette méthode amène une équipe* américaine à placer la séparation entre vertébrés et invertébrés à plus d'un milliard d'années. Une date qui paraît improbable aux paléontologues.

LE CAMBRIEN reste l'une des grandes énigmes de la paléontologie. Durant cette période, une profusion d'organismes nouveaux est née dans les océans et les embranchements des animaux sont apparus, tels qu'ils existent encore à l'heure actuelle. Le tout s'est échelonné entre 500 et 570 millions d'années avant notre ère, un court laps de temps à l'échelle géologique.

Avant ce « big bang » de l'évolution animale – attesté par la découverte de nombreux fossiles –, la vie était restée limitée, pendant près de deux milliards d'années, à des organismes unicellulaires simples (*Le Monde* du 5 janvier).

En l'absence de fossiles significatifs qui leur permettrait de dépasser cette « *exception* » du cambrien, les scientifiques utilisent pour remonter le temps une science en pleine expansion : la phylogénie moléculaire. Avec elle, ils tentent de décrypter le message qu'a laissé l'évolution dans les gènes des animaux contemporains.

C'est cette méthode qu'ont utilisée trois scientifiques américains du département d'écologie et d'évolution de l'université d'Etat de New York, Gregory Wray, Jeffrey Levinton et Leo Shapiro.

Selon leurs calculs, l'âge de l'embranchement entre les invertébrés et les vertébrés remonterait à plus d'un milliard d'années, au milieu du protérozoïque. Ce qui vieillit considérablement les origines du monde animal pluricellulaire et remet sérieusement en question la notion d'explosion du vivant au cambrien. Leurs travaux sont présentés dans la revue américaine *Science* du 25 octobre.

Pour obtenir ces résultats, les paléontologues américains ont comparé l'ARN ribosomique et sept gènes bien précis codant pour plusieurs protéines, sur des animaux actuels représentatifs des deux grandes familles qui ont divergé au cambrien, les protostomiens et les deutérostomiens. Les protostomiens sont des invertébrés, et englobent les annélidés, les arthropodes et les mollusques. Les deutérostomiens regroupent les échinodermes – des animaux marins dont font partie les oursins et les étoiles de mer – et les chordés, qui incluent tous les vertébrés.

Pour un gène donné, l'enchaînement des nucléotides diffère d'un organisme à l'autre. Ces différences s'accumulent au fur et à mesure que deux organismes divergent de leur ancêtre commun.

Si la divergence s'est produite de manière régulière, la dissemblance mesure alors leur distance d'évolution et peut être utilisée comme une « *horloge* » moléculaire.

DÉSACCORD

Avec cette méthode, les scientifiques américains sont arrivés à la conclusion que les chordés ont divergé des échinodermes il y a un milliard d'années, des arthropodes il y a 1,173 milliard d'années, et des mollusques encore plus tôt, il y a 1,225 milliard d'années.

Une telle remontée dans le temps suscite, on l'imagine, quelques remous dans la communauté des paléontologues. Ils s'accordent en général pour dire que les formes nombreuses trouvées dans les fossiles du cambrien sont forcément nées avant cette ère. Mais un doublement de l'âge de notre ancêtre animal le plus ancien leur paraît excessif.

RÉSERVES

Les paléontologues français estiment de leur côté que les scientifiques américains ne nuancent pas suffisamment leurs résultats, et accordent un crédit excessif à la phylogénie moléculaire, technique encore jeune qu'il convient d'utiliser avec précaution et réserve.

« *Les informations portées par les séquences nucléotidiques des gènes sont abondantes, mais le message phylogénétique est souvent brouillé. Et il peut être interprété de manière erronée si l'on n'y prend pas garde* », expliquent André Adoutte et Hervé Philippe, spécialistes de l'évolution moléculaire au laboratoire de biologie cellulaire (CNRS/université de Paris-Sud) à Orsay (Essonne).

Les différences génétiques étudiées ne constituent pas une horloge moléculaire parfaitement fiable. Car les différences liées à l'évolution sur un gène donné ne s'accumulent pas linéairement. « *Même si l'hypothèse est corroborée pour certains gènes, et pour certains intervalles évolutifs, nous avons trouvé plusieurs exceptions bien documentées* », soulignent les deux chercheurs français.

Si l'on pousse le raisonnement des scientifiques américains à l'extrême, les tout premiers habitants de la Terre, les eucaryotes unicellulaires et les bactéries, « *seraient apparus il y a vingt milliards d'années, bien avant l'origine du système solaire !* », ajoute André Adoutte.

À ces critiques, s'ajoutent des arguments techniques. Les chercheurs américains n'ont pas pris suffisamment en compte les grandes différences dans la vitesse d'évolution qui caractérisent les gènes qu'ils ont utilisés. Gènes qui sont par ailleurs « *mutationnellement saturés* ».

Les organismes tolèrent en effet des mutations à condition qu'elles ne perturbent pas leur fonctionnement. La majorité des mutations est ainsi éliminée par la sélection naturelle. Une minorité, avantageuse, est sélectionnée. Et une dernière fraction de ces mutations est sélectivement neutre. Elle ne présente ni avantages, ni désavantages pour l'organisme. C'est cette partie-là qui s'accumule au fil du temps et qui est utilisée pour l'horloge moléculaire.

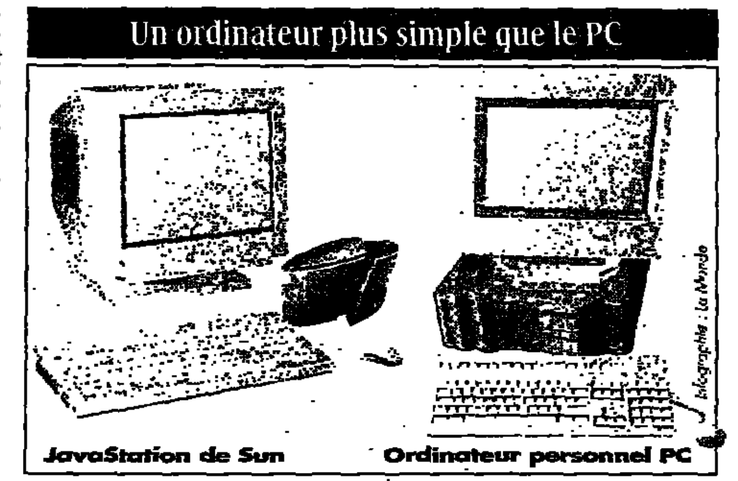
Or, le nombre de sites susceptibles de muter dans un gène sans que cela ait des conséquences néfastes est limité. Il y a des endroits où cela ne peut se faire sans altérer le repliement de la protéine ainsi codée, ou encore son activité enzymatique. Les mutations se font donc toutes au même endroit sur de très longues durées. Cela masque l'irrégularité de la vitesse d'évolution, au risque de fausser l'« horloge ».

Christiane Galus

La bataille fait rage pour la succession de l'ordinateur personnel

Les fabricants multiplient les annonces

Un ordinateur plus simple que le PC



L'ordinateur de réseau se concrétise. La JavaStation de Sun fournit un exemple de ces machines plus simples et plus économiques que les ordinateurs personnels classiques de type PC. La différence de taille de l'unité centrale (en gris foncé) souligne l'absence de disque dur, de lecteur de CD-ROM et de disquettes.

LA TENSION monte autour de l'ordinateur personnel (PC). À coups d'annonces, de déclarations et d'alliances, les grands acteurs tentent d'intimider leurs adversaires et de conforter leurs positions. Mardi 29 octobre, Sun lance son ordinateur de réseau (NC), la JavaStation, destinée aux entreprises. Mais la veille, Microsoft et Intel annonçaient un projet intermédiaire entre l'ordinateur personnel classique (PC) et le NC, qu'ils baptisent NetPC.

Alors que les PC ont toujours du mal à descendre en dessous des 2 000 dollars (10 000 francs), le NetPC devrait coûter environ 1 000 dollars (5 000 francs) contre environ 500 dollars (2 500 francs) pour le NC. Mais, au-delà des prix, ce sont deux philosophies qui s'affrontent.

Même si le concept NetPC rallie les grands noms du PC (Compaq, Hewlett-Packard, Dell, Digital Equipment, Gateway 2 000, Packard Bell, NEC et Texas Instruments), l'intérêt de ces industriels réside essentiellement dans la préservation de leur position dominante sur le fructueux marché du PC. L'analyse d'Hubert Cataneze, directeur marketing de Sun France, se veut perfidement positive. « *Le NetPC apporte une remarquable crédibilité au concept NC* » déclare-t-il, rappelant au passage que les promoteurs de ce sous-PC, Bill Gates, le PDG de Microsoft, en tête, ne s'étaient pas privés de ridiculiser le NC au cours des derniers mois. « *La veille du lancement de la JavaStation, ils annoncent qu'ils vont dans le même sens que nous !* ».

Les principales critiques qui frappent le PC concernent son coût d'administration (acquisition, maintenance, mise à jour, etc.). Plusieurs études montrent qu'il serait trois à cinq fois supérieur à celui d'une JavaStation. Cela a fini par inquiéter IBM qui a annoncé mercredi 30 octobre une association avec Intel pour améliorer la maintenance de ses PC. Du matériel et des logiciels doivent être lancés l'an prochain pour automatiser la gestion des ordinateurs en réseau dans les entreprises.

DES TÉNORS PRUDENTS

Cela n'empêche pas IBM de commercialiser, par ailleurs, des NC (*Le Monde* daté 6 et 7 octobre). Il garde ainsi deux fers au feu, fidèle à la stratégie qui lui avait fait lancer les PC en 1981 sans trop y croire, prenant le contre-pied des ordinateurs centraux et leurs terminaux passifs de l'époque.

La plupart des ténors semblent s'inspirer de la prudence de Big Blue. Le développement fulgurant d'Internet n'est pas étranger à ce revirement. Désormais, l'ordinateur isolé n'a plus grand sens. Relié à un réseau, il est logique qu'il en tire le meilleur profit. C'est ce que proposent les NC. Mais ces derniers n'annoncent pas pour autant la mort des PC. « *Nous estimons que, d'ici trois ans, les achats des entreprises se porteront à 80 % sur les PC et à 20 % sur les NC* », déclare Hubert Cataneze. Une prévision assez proche de celle du cabinet Gartner Group qui table sur une part de marché des ordinateurs d'entreprise de 15 à 20 % pour les NC d'ici à l'an 2000. A terme, les NC pourraient s'arroger 30 % ou 40 % d'un marché qui représente aujourd'hui environ 100 millions d'ordinateurs vendus par an.

Michel Alberganti

La chimie des métaux au secours des marbres du Parthénon

ATHÈNES
de notre correspondant

Un spécialiste grec de la chimie des métaux pourrait bien avoir trouvé le remède absolu pour protéger l'Acropole de la pollution qui la ronge. Une colonne du Parthénon a été badigeonnée le 12 juillet, à titre d'essai, avec le produit miracle qu'il a inventé. En mai 1997, une fois passée la saison des pluies, les experts du Comité pour la restauration et la conservation de l'Acropole (ESMA) décideront s'il peut être appliqué sur l'ensemble des monuments de l'Acropole. Mais déjà, après trois mois d'application, les archéologues ont constaté que le produit empêchait le marbre pentélique de se dégrader sous l'action des agents atmosphériques polluants.

Théodore Skoulikidis, professeur de chimie appliquée à l'Ecole polytechnique d'Athènes, retraité depuis deux ans, s'est attaqué au problème de la sulfatation du marbre dès 1960. En 1969, il parvient à démonter que ce processus, qui transforme le marbre en gypse (autrement dit, en vulgaire plâtre) sous l'action du dioxyde de soufre, est du même ordre que celui de la corrosion des métaux. « *Les deux modèles sont similaires*, explique-t-il. *Dans le cas de l'acier, on a une diffusion d'ions de fer et dans le cas du marbre, une diffusion d'ions de calcium.* » Théodore Skoulikidis a donc imaginé de protéger le marbre avec des produits anticorrosifs utilisés normalement pour les métaux.

ÉLECTRONS ACTIFS

Deux peintures pour la protection des coques des navires étaient excellentes. « *Mais l'une était noire, l'autre jaune* », se souvient-il. Difficile de s'en servir pour badigeonner le Parthénon. Il reprend donc le problème à la base et élabore une solution de polymère incolore contenant des semi-conducteurs à base d'oxydes de fer, d'aluminium et de titane. Ces derniers « *offrent des électrons qui agissent contre la sulfatation ou la corrosion en empêchant le transfert des ions* », explique-t-il.

Ces recherches ont duré des années en laboratoire, puis sur des échantillons de marbre et, enfin, *in situ*. La « peinture » a été expérimentée sur les cathédrales de Bari (Italie) et de Cadiz (Espagne), sur une église de Malte, et sur le monastère grec d'Ossios Loukas (près de Delphes), avant d'être appliquée, il y a trois mois, sur une colonne du Parthénon, dont la surface avait été préalablement « *consolidée* », il y a un an, par une solution de carbonate de calcium. « *Tous les résultats sont favorables. Je suis confiant et optimiste* », confie le professeur. Le produit est « réversible », conformément à la charte de Venise sur la conservation des monuments : on peut le diluer et l'enlever sans difficulté. Son seul défaut semblait être de rendre brillante la surface sur laquelle il est appliqué. Mais le phénomène disparaît au bout de quatre-vingts jours.

Le chimiste grec avait déjà révolutionné les travaux de restauration entamés à la fin des années 70 en proposant de remplacer par des goujons de titane les agrafes de fer placées lors de la première restauration de l'Acropole au début du siècle, qui faisaient éclater la pierre en rouillant. Il étudie aujourd'hui un procédé utilisant le laser pour nettoyer les parties sculptées des monuments.

Didier Kunz

Les scientifiques européens poursuivent leur lutte contre l'algue Caulerpa taxifolia

L'ALGUE TROPICALE *Caulerpa taxifolia*, repérée pour la première fois en 1984 au large de Monaco, continue son inexorable progression le long des côtes méditerranéennes.

Selon le dernier bilan dressé par les scientifiques du programme européen de recherche sur l'environnement (programme Life), l'envahisseuse caulerpe occupe désormais entre 3 000 et 4 000 hectares de fonds marins, dont plus de 2 000 hectares en France. Plus de 1 000 hectares de la côte italienne de Ligurie sont contaminés, et des « taches » de l'ordre d'un hectare ont été relevées le long des côtes toscanes, de l'île d'Elbe et du détroit de Messine. Si elle ne semble pas être parvenue en Corse, ni en Sardaigne, la caulerpe a également atteint la Croatie, en trois points au moins, dont un situé presque en face de Venise.

« *Toutes les études scientifiques confirment aujourd'hui que l'expansion de cette algue constitue une menace sérieuse pour la biodiversité marine, en particulier pour l'un des écosystèmes les plus caractéristiques et les plus importants de Méditerranée, l'herbier de posidonie* », précisent les experts de l'université de Nice-Sophia Antipolis (laboratoire « Environnement marin littoral »), officiellement chargés de suivre, à l'échelle nationale, la progression de la caulerpe.

Dans ce contexte, le deuxième programme de « *contrôle de l'expansion* » de l'algue, que vient de rendre public l'Union européenne, semble donc plus que jamais nécessaire.

> « Aucun indice ne permet de penser que la progression de la caulerpe ralentira d'elle-même »

Présenté jeudi 24 octobre à Marseille, ce deuxième plan de lutte devrait être doté de 6,7 millions de francs sur deux ans, soit une somme à peu près équivalente à celle consentie pour le premier. Il sera financé pour moitié par l'Union, pour l'autre par diverses sources (parmi lesquelles le ministère français de l'environnement, qui s'est engagé à hauteur de 400 000 francs), et rassemblera les chercheurs d'une vingtaine d'organismes de recherche situés en France, en Italie, en Espagne, en Tunisie, à Malte et en Croatie. Leurs travaux porteront sur « *l'expansion de l'algue verte tropicale* Caulerpa *en Méditerranée, les risques liés à sa toxicité et les bases biologiques et technologiques de son éradication* ». Un cadre très général qui montre à quel point le phénomène, à ce jour, reste mal maîtrisé (*Le Monde* du 31 janvier).

Seule certitude : d'après les experts, « *aucun indice ne permet de penser que la progression de la caulerpe ralentira d'elle-même, et encore moins qu'elle disparaîtra naturellement* ».

Pour limiter l'extension de cette algue douée d'une force de résistance et d'adaptation peu commune, un cocktail de solutions concrètes mêlant l'arrachage manuel et certaines stratégies biologiques sera sans doute nécessaire. En attendant, les chercheurs de l'université de Nice-Sophia Antipolis recommandent aux plaisanciers « *de vérifier leurs ancres et leurs chaînes après chaque mouillage, et, s'ils remontent de la caulerpe, de la jeter à terre dans un sac plastique* ».

Ils rappellent également que l'aide des plongeurs, apnéistes et pêcheurs leur est toujours précieuse (90 % des régions connues pour être contaminées ont été repérées par eux), et invitent ces derniers à leur signaler toute nouvelle zone de contamination au 04-92-07-68-46.

Ca. V. (avec AFP)

■ **CLIMATOLOGIE : le trou de la couche d'ozone** au-dessus de l'Antarctique a atteint cette année une taille moyenne équivalente à la surface du continent nord-américain, annonce la NASA. Depuis les années 80, le trou dans la couche protectrice d'ozone s'agrandit chaque année au début d'août et disparaît en décembre. – (*AFP*)

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

MOTS CROISÉS

N° 940

HORIZONTALEMENT

I. On n'a pas fini de l'exposer. – II. A l'art du sous-entendu. Le grand scandale. – III. Va peut-être faire une dévergondée. Hérétique. – IV. Touffu. A longtemps promis la prospérité. Citoyen, soit, mais pas civil. – V. Lustrés. – VI. Pronom. Rivière. Pour marcher à l'ombre. – VII. Sans suite. Jumeaux romains. – VIII. Donna un démenti. Mine. On lui a donné un jour. – IX. Maison de campagne. *Volcan sous la neige.* – X. Centrale, parfois. Cumule. – XI. Assure la sécurité, avec retard.

VERTICALEMENT

1. C'est vraiment infernal. – 2. A perdu une partie de sa liberté. En Somalie. – 3. Dans l'œuf comme dans l'œil. Jargon. – 4. Donnait un peu de clarté. N'a rien appris. – 5. Milieu de siècle. – 6. Traditionnelle voleuse. A eu une prolifique descendance. – 7. Souvent en allée. Mettra en pièces. – 8. Connu grâce à la pomme. Compositeur. – 9. Un berceau de l'humanité ? Retenus, peut-être. – 10. Singe. Serait avalé dans le bon sens. Préposition. – 11. Tenait sa place. Voyelles. – 12. Mme de la Mirandole ?

SOLUTION DU N° 939

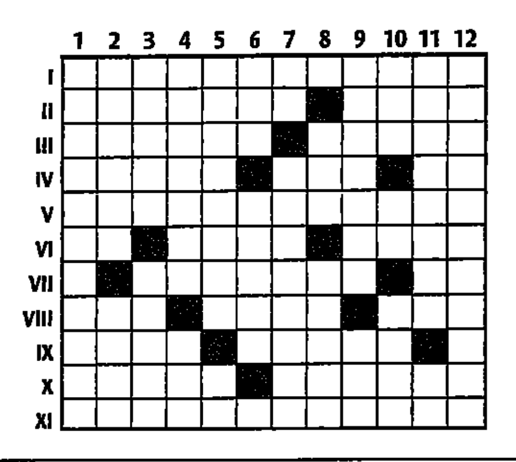
Horizontalement

I. Clientélisme. – II. Ailla. Pareil. – III. RMI. Nuisance. – IV. Ri. Atres. Sac – V. Italie. Ase. – VI. Erre. Senteur. – VII. Rom. Teste. GI – VIII. Ipéca. Ténias. – IX. Sherpa. Sobre. – X. Te. Eire. Paie. – XI. Essartements.

Verticalement

1. Carriériste. – 2. Limitrophes. – 3. Ili. Armée. – 4. El. Ale. Créa – 5. Nanti. Tapir. – 6. Urèse. Art. – 7. Epie. Est. Ee – 8. Lassantes. – 9. IRA. Sténopé. – 10. Sensée. Iban. – 11. Mica. Ugarit. – 12. Electrisées.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

N° 941

HORIZONTALEMENT

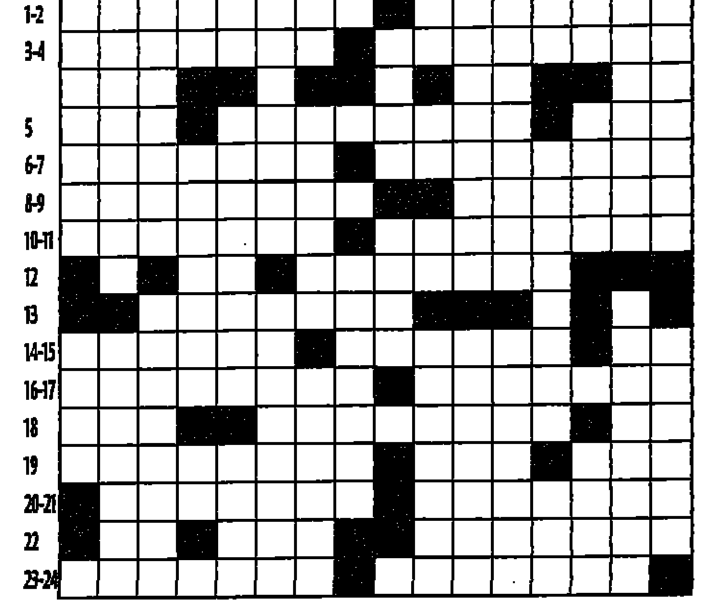
1. EFILPRSU. – 2. AAILOPS (+ 1). – 3. EILNOTU (+ 2). – 4. AIMNORTT (+ 2). – 5. AEGIRRRU. – 6. AEILRST (+ 5). – 7. ACCEEFSU. – 8. ADEFIINT (+ 1). – 9. AENORU (+ 3). – 10. EEFFSTU. – 11. ABORSTUU. – 12. CEEEJRT. – 13. ACEEENS. – 14. ACEEHL. – 15. EFFRTU. – 16. EEEQRSTU (+ 1). – 17. EELLORU. – 18. JOORSTUU. – 19. EEILLMRU (+ 1). – 20. AEINSTU (+ 2). 21. AEGILOV (+ 2). – 22. DEEIRTV. – 23. ADEOSSS (+ 2). – 24. AEEPSST (+ 3).

VERTICALEMENT

25. ADEGRRS (+ 1). – 26. EEGILOUX. – 27. AEEQSUU. – 28. FIINPTU. – 29. ACEIMNSU. – 30. ACEFFHI. – 31. AEEEILNS. – 32. AEGNOST. – 33. EEENSTTT. – 34. EENSSU. – 35. AEORRU (+ 1). – 36. EEJRSTU (+ 1). – 37. DEOOPRU. – 38. AACINPTU. – 39. AEFGOSU (+ 2). – 40. AAAEMNRT. – 41. EFIRTUV. – 42. BCEEORSU. – 43. AELORSU (+ 4). – 44. AIILLLOS. – 45. AEISSTT (+ 2). – 46. EEFLRU (+ 4).

SOLUTION DU N° 940

1. TROMPEUR. – 2. ISOLOIR. – 3. OASIENS – 4. PRELUDE. – 5. ONUSIENS. – 6. EFFEMINE. – 7. TOREROS (ROOTERS). – 8. SENSUEL. – 9. OFFUSQUE (SUFFOQUE). – 10. OUMIAK. – 11. RECOURBE. – 12 LIANES (LESINA...) – 13. EVECTION. – 14. INGERE (ERIGNE NEIGER REGNIE.) – 15. DETECTA (CADETTE). – 16. ADENOME. – 17. AUNERIEZ. – 18. DESSERT (DESERTS). – 19. ELOXEE, en acier doré. – 20. RETINOLS (LITERONS LITORNES SILERONT). – 21. TOPLESS. – 22. GREMIAL. – 23. RAREFIER (FERRERAI). – 24. EVALUEE. – 25. NANCEIEN (ANNECIEN ANCIENNE). – 26. MILLETS. – 27. MOUMOUTE. – 28. ENDUIRE (INDUREE). – 29. URINAIRE (URINERAI REUNIRAI RUINERAI). – 30. NELOMBO. – 31. FIENTEZ (FEINTEZ). – 32. NANSOUK. – 33. LIEMENT (ELIMENT). – 34. QUINTES. – 35. RATURAGE (TARGUERA). – 36. OSERAI. – 37. EUNECTE. – 38. IONONE. – 39. SERTIR (STRIER TERRIS). – 40. RUSSISAT. – 41. SEANTES (ENTASSE).



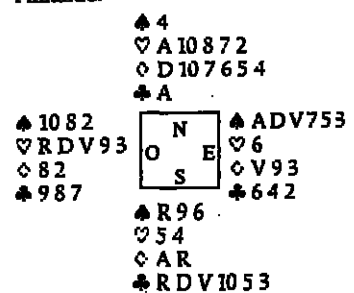
Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE

N° 1709

MIRACLE À VALKENBURG

Il est rare d'offrir un prix pour un chelem mal annoncé mais qui a réussi grâce à une bonne technique et beaucoup de chance : c'est pourtant l'Oscar du coup « qui a le mieux tourné », offert par la bière Heineken aux Olympiades de Valkenburg (1980). La donne a été distribuée au cours du match Grèce-Finlande.



Nord : ♠ 4 ♡ A 10 8 7 2 ◊ D 10 7 6 5 4 ♣ A
Ouest : ♠ 10 8 2 ♡ R D V 9 3 ◊ 8 2 ♣ 9 8 7
Est : ♠ A D V 7 5 3 ♡ 6 ◊ V 9 3 ♣ 6 4 2
Sud : ♠ R 9 6 ♡ 5 4 ◊ A R ♣ R D V 10 5 3

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♡	2 ♠	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 SA...

Ouest (Gimkiewicz) a entamé le Roi de Cœur. *Comment Triantaffillopoulos, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ? Quelles devaient être les mains adverses pour faire douze levées ?

Réponse

Il était indispensable de faire six Carreaux (en utilisant la reprise de l'As de Trèfle), mais il était nécessaire ensuite d'utiliser les Trèfles grâce à la rentrée du Roi de Pique. Encore fallait-il qu'Est, qui avait certainement l'As de Pique, *n'ait plus de Cœur à jouer.* Bref : As de Cœur, As Roi de Carreau, As de Trèfle, quatre Carreaux maîtres et Pique pour... le Roi de Pique (si Est ne met pas l'As).

Pour gagner ce chelem, il fallait que Ouest n'entame pas Pique (attaque qu'il aurait faite s'il n'avait pas eu Roi Dame Valet de Cœur), que le Valet de Carreau tombe, que l'As de Pique soit *en Est* et qu'Est ait un singleton à Cœur pour qu'il ne puisse pas rejouer Cœur !

LA COUPE OU LA DÉFAUSSE

Tous les bridgeurs savent qu'il est presque toujours risqué de jouer dans coupe et défausse, mais ce n'est pas le cas quand c'est le même joueur qui doit couper ou se défausser. C'est alors un problème, comme le montre cette donne du match Grèce-Autriche des précédentes Olympiades.

Nord : ♠ A V 7 6 2 ♡ R ◊ D V 8 6 4 ♣ A 7
Ouest : ♠ 10 8 5 4 ♡ 10 7 3 ◊ A 5 ♣ R 9 4 2
Est : ♠ D 9 3 ♡ V 6 4 ◊ R 10 9 3 ♣ D 10 8
Sud : ♠ R ♡ A D 9 8 5 2 ◊ 7 2 ♣ V 6 5 3

Les annonces (O. don. Pers. vuln.) ont sans doute été les suivantes :

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♠	passe	2 ♡
passe	3 ◊	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest a entamé l'As de Carreau second et a continué avec le 5 de Carreau pris par le Roi d'Est, qui a rejoué le 10 de Carreau. *Comment Fucik, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sud avait un problème sur l'ouverture de « 1 Pique », car il était minimum pour dire « 2 Cœurs », mais trop beau pour une réponse de « 1 SA ».

COURRIER DES LECTEURS

La modernité du deux faible

« De quelle époque date la naissance du deux faible qui est qualifié de convention moderne ? », demandent plusieurs lecteurs.

Le deux faible (*weak two* en anglais) date des années 30, et notamment du système Vanderbilt (1929). Il est utilisé en tournoi depuis longtemps par la majorité des experts américains. Son défaut est de supprimer les ouvertures naturelles et fortes de 2 Carreaux, 2 Cœurs et 2 Piques très utiles pour les manches et les chelems, et auxquelles les Français étaient habitués. Ajoutons que le deux faible est un barrage gênant pour les adversaires, et, par conséquent, une arme efficace à condition de ne pas l'utiliser avec... n'importe quoi (comme certains joueurs ont tendance à le faire) !

Philippe Brugnon

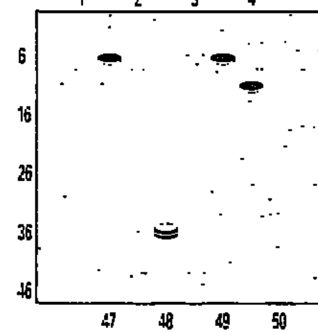
DAMES

N° 543

CAP SUR LA TECHNIQUE

Maîtresse de trois pions

Parce que désemparés, inexpérimentés et donc trop fébriles, les débutants laissent, presque toujours, échapper le gain rendu pourtant accessible pour leur dame face à trois pions. Voici une première illustration d'une série de positions ayant valeur de jalons, au-delà desquels foisonnent une multitude d'applications. Pour que la dame soit maîtresse de trois pions.



Les Blancs jouent et gagnent.

Principales fausses solutions :

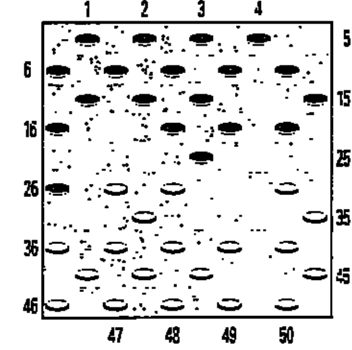
1°) 38-32 (14-20) 32-14 (20-24), etc., = ;

2°) 38-27 (14-19) 27x4 (19-24), etc., =.

SOLUTIONS : 38-16 ! (7-12) 16-32 (14-20) 32-14 (12-18) 14x25, + [et non 14x3 (20-25) =].

L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat de France 1996, à Montélimar. En série « Nationale » (maitres et assimilés), Laurent Descamps, avec les Blancs, exécuta le célèbre coup Raman après le début classique suivant : 1. 31-27 (19-23) ; 2. 33-28 (17-21) ; 3. 28x19 (14x23) ; *4. 39-33 (10-14) ; 5. 44-39 (14-19)* ; 6. 33-28 (21-26) ; 7. 34-30 (5-10).



Les Blancs obtinrent le gain : 30-24 ! (20x29) 27-22 (18x27) 32x21 ! (23x32) 38x27 (26x17) 27-22 (17x28) 39-33 (28x39) 43x5 !, +. Il existe deux variantes donnant également le gain. Ce 56e championnat de France, qui s'est déroulé sur onze jours, a été remporté par Arnaud Cordier (Dijon), promu maître national.

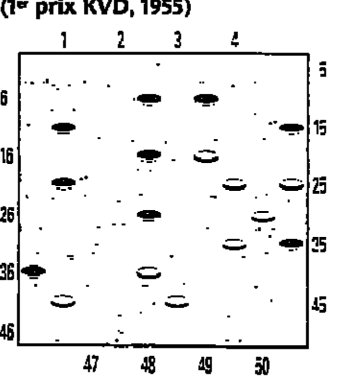
SOLUTION DU PROBLÈME N° 542 M. COUPLET (1996)

Blancs : pions à 20, 24, 29, 31, 33, 35, 41, 42, 43, 45, 48.

Noirs : pions à 7, 8, 9, 10, 14, 15, 17, 18, 25, 26, 32.

41-37 ! (32x41) 42-37 (41x32) 43-39 ! (26x37) 48-42 [envoi à dame] (37x48) 29-23 ! [le coup turc] (48x28) 33x4 (15x24) 4x20 (25x14) 35-30 (14-19) 30-24 (19x30) 45-40 !, + par opposition.

PROBLÈME N° 543 A. POLMAN (1er prix KVD, 1955)



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

ÉCHECS

N° 1713

OLYMPIADE D'EREVAN

Blancs : M. Illescas (Espagne).
Noirs : G. Mohr (Slovénie).
Défense est-indienne.

1. d4	Cf6	16. Fxg7	Fxf1 (f)
2. ç4	g6	17. Fh6	Fa6 (g)
3. Cf3	Fg7	18. Dd4	f6
4. Cç3	0-0	19. Dd5+	Rh8
5. é4	d6	20. Df7	Tg8 (h)
6. Fé2	é5	21. Cd5	Fç4 (i)
7. 0-0	éxd4 (a)	22. Td3 !! (j)	Df8 (k)
8. Cxd4	Cç6 (b)	23. Fxf8	Tgxf8
9. Fé3	Té8	24. Dxç7	Fxd3
10. f3	Cd7 (c)	25. Dç3 !	Fa6 (l)
11. Dd2	Cd-é5	26. Cxf6	Ta-ç8
12. Ta-d1	Cxd4	27. Dd4	Tç4
13. Fxd4	Fé6	28. Dxd6	Rg7
14. f4 !! (d)	Cxç4 (e)	29. é5	Txf4
15. Fxç4	Fxç4	30. h3 (m)	abandon

NOTES

a) Dans la défense classique de l'Est-indienne, les Noirs ne disposent à ce stade que de quelques réponses courantes : 7..., Cç6 ; 7..., Cb-d7 et 7..., Ca6. Cependant, d'autres suites sont essayées de temps à autre : 7..., Dé7 ; 7..., Dé8 et 7..., ç6. Le coup du texte, peu usuel, est expérimenté depuis quelques années sans grand succès. Les Noirs espèrent, par cet abandon du centre, ouvrir le jeu par Té8-ç6 et d5 ou augmenter la pression du Fg7 sur les cases noires.

b) Après 8..., Té8 ; 9. f3, ç6 ; 10. Rh1, d5 (si 10..., Ch5 ; 11. g4, Cf6 ; 12. Ff4) ; 11. çxd5, çxd5 ; 12. Fg5 !, dxé4 ; 13. fxé4, h6 (l'avantage des Blancs est encore plus net dans la partie Tal-Spassky de Montréal en 1979, après 13..., Cb-d7 ; 14. Cd-b5, Té5 ; 15. Ff4, Cxé4 ; 16. Fxé5, Fxé5 ; 17. Cxé4, Dh4 ; 18. h3, Dxé4 ; 19. Db3! et si 19..., Dxé2 ; 20. Ta-é1, Dxb2 ; 21. Dxf7+, Rh8 ; 22. Cd6!) ; 14. Fxf6, Fxf6 ; 15. Fç4!, Tf8 (et non 15..., Dxd4 ; 16. Fxf7+!) ; 16. Cd5, Fg7 ; 17. é5, Fxé5 ; 18. Té1, Cd7 ; 19. Tç1 (Spragett - Ho, Olympiade de Manille, 1992).

c) Une nouveauté douteuse. Les Blancs maintiennent aussi leur avantage de position après 10..., Fd7 ; 11. Dd2, a6 ; 12. Ta-ç1 (Rigo-Lehman, Leipzig, 1977). Dans la dixième ronde de l'Olympiade d'Erevan, Chirov poursuivit par 10..., Ch5 contre Ivantchouk, mais fut écrasé positionnellement : 11. Dd2, Cf4 ; 12. Tf-d1, Cxé2+ ; 13. Ccxé2, Cé5 ; 14. b3, ç6 ; 15. Ta-ç1, Dç7 ; 16. Cç3, b6 ; 17. Cd-é2, Ff8 ; 18. Fg5, Cd7 ; 19. Fh6, Fxh6 ; 20. Dxh6, Fb7 ; 21. Dd2, Té6 ; 22. Cd4, Té-é8 ; 23. Cd-é2, Té6 ; 24. Cf4, Tf6 ; 25. é5!, Cxé5 ; 26. Cé4, Tf5 ; 27. Dé3, Cd7 ; 28. Txd6, Té8 ; 29. Tç-d1, Fç8 ; 30. Cé2, Tf-é5 ; 31. Dh6, Txé4 ; 32. fxé4, et les Noirs abandonnèrent cinq coups plus tard.

d) 14. b3 est sain et fait apparaître également la supériorité positionnelle des Blancs, qui menacent 15. f4 et 16. Fxg7 avec un net gain d'espace. Cependant, la réponse inattendue des Blancs est encore plus forte.

e) Une gourmandise qui donne aux Blancs une attaque imparable sur le R ennemi. 14..., Cç6 était plus prudent, mais laissait aussi aux Noirs une défense difficile : 15. Fxg7, Rxg7 ; 16. f5, Fç8 ; 17. f6+, Rh8 ; 18. ç5.

f) Et non 16..., Rxg7, à cause de 17. Dd4+ et 18. Dxç4.

g) Si 17..., Fç4? ; 18. Dd4, et si 17..., Dh4? ; 18. Fg5.

h) Les coups des Noirs sont forcés depuis 14..., Cxç4. Si 20..., Dé7? ou 20..., Té7? ; 21. Fg7 mat.

i) Encore la seule réponse qui menace 22..., ç6 et 22..., Fxd5, après quoi les Noirs restent avec une qualité de plus.

j) La clef de la position !

k) Si 22..., Fxd5 ; 23. éxd5, Tç8 ; 24. Th3!, ç6 ; 25. Dxh7+, Rxh7 ; 26. Ff8 mat. Si 22..., Fxd3 ; 23. Cxf6 suivi du mat. Si 22..., ç6 ; 23. Th3, Db6+ ; 24. Rh1, Dxb2 ; 25. Dxh7+! D'où cette défense habile qui donne la D pour deux T mais ne met pas fin à l'attaque.

l) Et non 25..., Fxé4? ; 26. Cxf6.

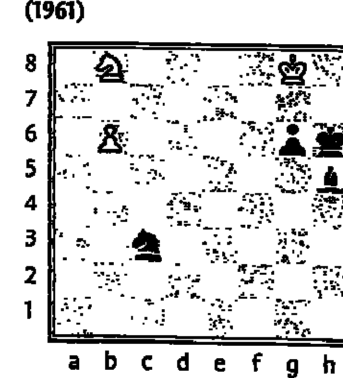
m) Les Noirs abandonnèrent après 30..., h5 ; 31. Rh2, Fb5 ; 32. Dç7+, Tf7? ; 33. Db8, Rh6 ; 34. Dg8, Fç4 ; 35. b3, Fé6 ; 36. Dé8, Tf7xf6 ; 37. éxf6, Fd5 ; 38. Rg3, Txf6 ; 39. Dé5, et si 39..., Tf5 ; 40. Dh8+, Rg5 ; 41. h4 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1712 N. KORN (1932)

(Blancs : Rb8, Cç6, Pa5, b2, f7. Noirs : Rg7, Tf4, Pa4.)

1. a6, a3 ; 2. bxa3, Ta4 ; 3. a7, Txa3 ; 4. Cd8, Tb3+ ; 5. Cb7, Ta3 ; 6. Cd6!, Tb3+ ; 7. Rç7, Ta3 (si 7..., Tç3+ ; 8. Rb7) ; 8. Rb7, Tb3+ ; 9. Cb5!, Txb5+ ; 10. Ra6, Tb1 ; 11. f8=D+, Rxf8 ; 12. a8=D+, et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1713 R. VOIA et V. NESTORESCU (1961)



Blancs (3) : Rg8, Cb8, Pb6.
Noirs (4) : Rh6, Fh5, Cç3, Pg6.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Grisaille et humidité au nord

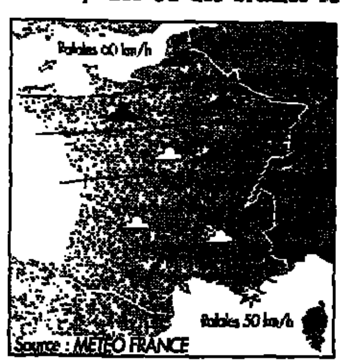
UN VASTE anticyclone s'est installé sur notre pays ; la perturbation qui circule actuellement sur les îles Britanniques n'intéressera que les régions de l'extrême-Nord. Néanmoins, il reste beaucoup d'humidité dans une grande moitié nord, et ce sont encore les nuages qui prédomineront dans ces régions.

Samedi, dans le Nord-Pas-de-Calais, les nuages seront présents toute la journée et de faibles pluies ou des bruines se déclencheront en fin d'après-midi et en soirée. En Normandie, en Picardie, en Ile-de-France, en Champagne, dans les Ardennes et en Lorraine, la journée sera placée sous le signe de la grisaille avec de nombreux nuages d'humidité résiduelle et de très courtes apparitions du soleil. En Bretagne, dans les Pays de Loire, dans le Centre, en Bourgogne, en Alsace et en Franche-Comté, la matinée débutera sous une couverture nuageuse assez importante et on aura par endroits quelques bancs de brume ou de brouillard ; en cours d'après-midi, le soleil fera son apparition et quelques éclaircies se développeront.

Dans les Charentes, le Poitou, le Limousin, en Auvergne, en Aquitaine, dans les régions Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, le ciel sera parfois gris au lever du jour avec de nombreux bancs de brume et de brouillard ; ils se dissiperont en cours de matinée et laisseront place à un soleil généreux. Dans le Languedoc, le Roussillon, sur la Côte d'Azur et en Corse, le soleil brillera largement toute la journée. Le vent de sud-ouest soufflera sur les côtes de la Manche jusqu'à 60 km/h en rafales. Le mistral et la tramontane souffleront jusqu'à 60 km/h en début de matinée ; ils faibliront l'après-midi.

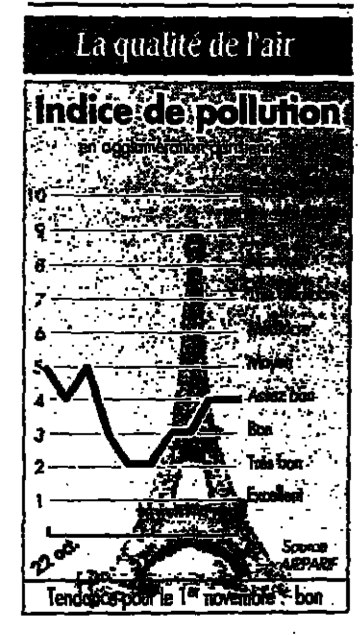
Les températures matinales seront comprises entre 7 et 12 degrés dans la moitié nord et sur le pourtour méditerranéen et en Corse ; dans le reste de la moitié sud, elles évolueront de 2 à 9 degrés. L'après-midi, elles seront généralement comprises entre 13 et 17 degrés ; elles seront un peu plus élevées sur le pourtour méditerranéen et en Corse, où elles varieront de 17 à 22 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

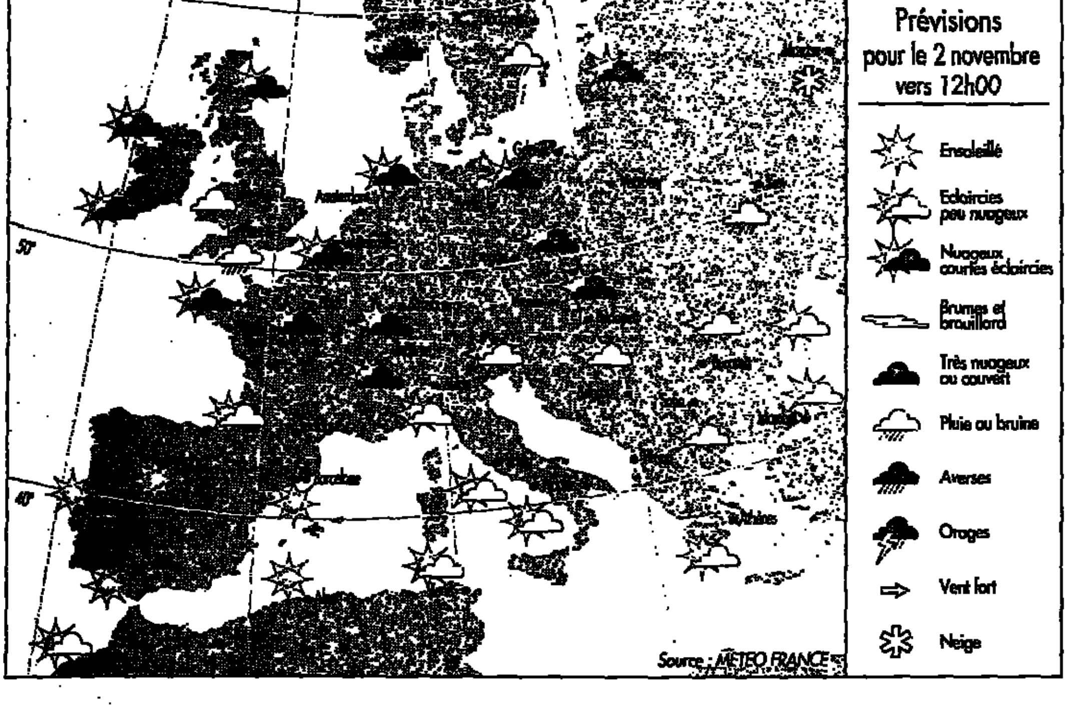


Prévisions pour le 2 novembre vers 12h00

La qualité de l'air

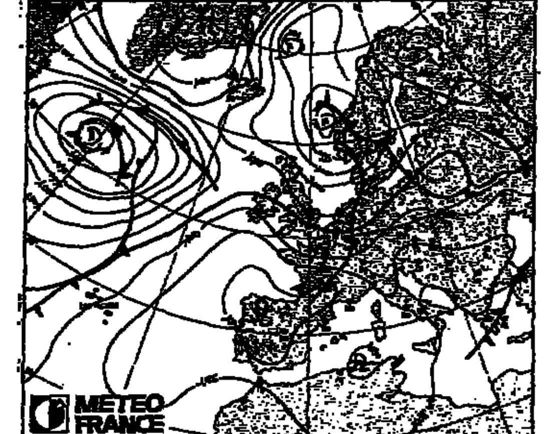


Tendance pour le 1er novembre : bon

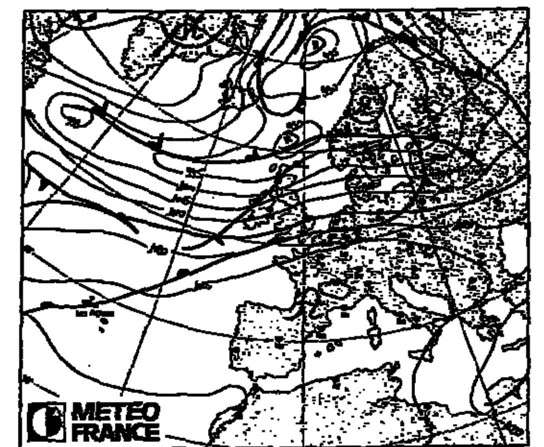




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	15/6	TOURS	13/11	CHICAGO	3/-2	LISBONNE	23/13	PRETORIA	26/12
		LILLE	13/13	ÉTRANGER		COPENHAGUE	10/5	LONDRES	16/8	RABAT	22/12
du 31 octobre		LIMOGES	15/11			DAKAR	32/26	LOS ANGELES	19/10	RIO DE JAN.	28/22
maxima/minima		LYON	16/9	ALGER	21/7	DUBAI	31/22	LUXEMBOURG	7/3	ROME	21/5
		MARSEILLE	20/10	AMSTERDAM	12/10	DUBLIN	12/10	MADRID	20/-1	SAN FRANC.	12/11
FRANCE		NANCY	12/8	ATHÈNES	21/13	FRANCFORT	11/7	MARRAKECH	25/13	SANTIAGO	21/9
		NANTES	15/13	BANGKOK	33/26	GENÈVE	11/9	MEXICO	27/12	SÉVILLE	23/13
AJACCIO	21/14	NICE	20/10	BARCELONE	19/9	HANOÏ	31/26	MILAN	15/2	ST-PÉTERS.	6/1
BIARRITZ	19/12	PARIS	12/11	BELGRADE	12/3	HELSINKI	8/1	MONTRÉAL	10/3	STOCKHOLM	6/-4
BORDEAUX	17/14	PAU	17/9	BERLIN	10/8	HONGKONG	29/23	MOSCOU	7/2	SYDNEY	19/14
BOURGES	12/11	PERPIGNAN	17/12	BOMBAY	31/22	ISTANBUL	14/11	MUNICH	9/1	TENERIFE	26/21
BREST	15/13	POINTE-À-PIT.	32/24	BRASILIA	25/18	JAKARTA	33/25	NAIROBI	28/14	TOKYO	25/16
CAEN	13/12	RENNES	16/13	BRUXELLES	10/8	JÉRUSALEM	23/7	NEW DELHI	32/16	TUNIS	22/11
CHERBOURG	15/13	ST-DENIS-RÉUNION	28/20	BUCAREST	19/7	KIEV	9/5	NEW YORK	14/11	VARSOVIE	8/4
CLERMONT-F.	14/9	ST-ÉTIENNE	14/10	BUDAPEST	13/8	KINSHASA	29/23	PALMA DE M.	20/5	VENISE	15/7
DIJON	12/7	STRASBOURG	12/9	BUENOS AIRES	23/13	LE CAIRE	23/14	PÉKIN	11/5	VIENNE	12/8
FORT-DE-FR.	32/23	TOULOUSE	16/8	CARACAS	33/21	LIMA	20/17	PRAGUE	9/5		



Situation le 1er novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 3 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Divorce

SI j'en devais croire un grand nombre de lecteurs qui ont bien voulu m'écrire à propos de mes derniers articles, le divorce entre les compositeurs contemporains et le public serait un fait accompli. D'où vient le refus – car c'est bien d'un refus qu'il s'agit – de faire l'effort nécessaire pour essayer de comprendre la musique alors que ce même public, rebelle à toute audace de la pensée et du style musicaux, suit si volontiers peintres et poètes ? D'où vient que l'on constate d'un côté la routine et de l'autre un certain goût de la nouveauté, un penchant même vers ce qui bouscule la tradition et méprise les idées reçues ?

Je sais des admirateurs d'une certaine littérature absconse, des admirateurs de la peinture surréaliste, *qui sont en musique des défenseurs* de la routine et qui restent insensibles à la séduction de Mélisande, à la grâce de Pénélope, au charme d'Ariane. D'autres qui relisent Racine avec délices ou qui se pâment aux cadences de Chateaubriand, trouvent Alceste ennuyeuse et Joseph pleurnichard. D'où vient que tant de gens instruits, cultivés même, mettent des œillères quand il s'agit de musique et se refusent à regarder dans toutes les directions ?

C'est sans doute parce que l'on s'est pendant trop longtemps fort peu soucié de former le goût musical des enfants comme on forme leur goût littéraire.

L'enseignement officiel est demeuré pendant tout le XIXe siècle indifférent et même hostile à la culture musicale. Les choses ont changé, Dieu merci, et la musique a cessé d'être dans l'université la parente pauvre qu'on dédaigne et à qui l'on fait sentir à toute occasion qu'elle n'a point droit au tabouret. Mais la réforme est récente et n'a pu produire déjà ses effets. Le public reste, dans sa masse, imbu des mêmes préjugés.

René Dumesnil
(2 novembre 1946.)

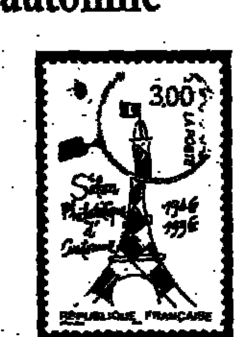
PHILATÉLIE

Le 50e Salon d'automne

DU 7 AU 11 NOVEMBRE, l'Espace Champerret, à Paris, accueille le 50e Salon philatélique d'automne organisé par la Chambre syndicale française des négociants et experts en philatélie (CNEP). A l'occasion de cet anniversaire, La Poste mettra en vente générale, mardi 12 novembre, un timbre à 3 F, le premier attribué en France au négoce philatélique.

Cette manifestation réunit soixante-dix négociants français et étrangers ainsi qu'une douzaine d'offices postaux. Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné par Christian Broutin, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante. Noter que cet anniversaire est aussi marqué par une émission en Nouvelle-Calédonie (le 8 novembre), en Polynésie (le 7 novembre), à Saint-Pierre-et-Miquelon (le 6 novembre) et à Wallis-et-Futuna (le 24 octobre).

P. J.



★ Vente anticipée, les 7, 8, 9, 10 et 11 novembre, de 10 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'Espace Champerret, avenue de la Porte-Champerret, à Paris 17e.
Le Monde des philatélistes, qui sera présent au Salon (stand 73 C), consacre à cet événement un dossier de douze pages dans son numéro de novembre (en vente en kiosques, 27 F).

EN FILIGRANE

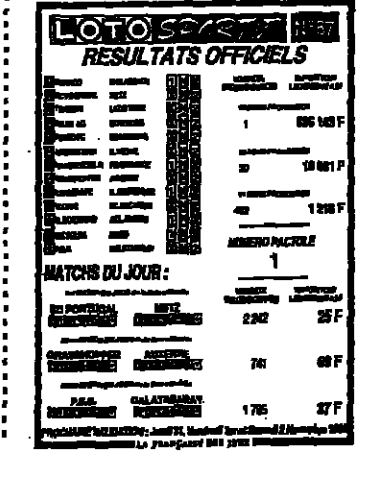
■ **Courrier parachuté.** L'opération « Pile-Pôle 97 » devrait permettre d'enregistrer trois premières mondiales au point zéro du pôle sud : premier saut en parachute, premier courrier parachuté et premier saut en tandem avec un non-parachutiste. Les participants à cette expédition programmée en janvier 1997 s'envoleront de Punta-Arenas (Chili) et seront largués avec les plis à 6 000 mètres d'altitude pour se poser sur le point zéro du pôle.

Après leur atterrissage, les parachutistes devraient effectuer un séjour à la base américaine Amundsen-Scott, où ils feront oblitérer leurs plis (timbres américains). A défaut d'autorisation américaine, le courrier sera rapporté à Punta-Arenas, où il sera affranchi à l'aide de timbres chiliens (enveloppes et aérogrammes en souscription à 120 francs pièce). S'adresser à : Vertical-Pôle, 3, boulevard du Chanoine-Kir, 21000 Dijon (tél. et fax : 03-80-43-54-72).

■ **Winnie l'ourson.** Le Canada a mis en vente le 1er octobre un spectaculaire bloc-feuillet dédié à Winnie l'ourson... né en Ontario, à White River.

■ **Ateliers jeunesse.** Le cercle philatélique de Bourg-la-Reine/Sceaux ouvre des ateliers de philatélie destinés aux jeunes collectionneurs au 31, rue de la Bièvre, à Bourg-la-Reine (92) les mercredis 13 novembre et 11 décembre 1996.

JEUX



PARIS EN VISITE

Dimanche 3 novembre

■ **L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (50 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Connaissance de Paris).

■ **LA COMÉDIE-FRANÇAISE** (70 F), 10 h 20, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Christine Merle).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** et ses lieux de culte (55 F), 10 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy par l'escalator (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE VILLAGE DE CHARONNE** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Avron (Paris passé, présent).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE**, 10 h 30 et 15 heures (gratuit), devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris) ; 11 heures et 15 heures (60 F + 10 F), sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Vincent de Langlade) ; 14 h 30 (60 F), sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern) ; 14 h 30 (60 F + 10 F), sortie du métro Père-Lachaise (La Parisienne).

■ **LE PALAIS ROYAL ET SES JARDINS** (50 F), 11 heures et 15 h 30, place du Palais-Royal en face des grilles du Conseil d'Etat (Claude Marti).

■ **LE QUARTIER DE LA ROQUETTE** (50 F), 11 heures, sortie du métro Voltaire côté mairie du 11e (La Parisienne).

■ **LA CONCIERGERIE**, la Sainte-Chapelle et l'île de la Cité (50 F), 14 h 30, devant les grilles du Palais de justice (Connaissance de Paris).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Monuments historiques).

■ **LE VILLAGE DES BATIGNOLLES** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Rome (Europ explo).

■ **LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE** (45 F), 15 heures, devant l'entrée côté avenue Rachel (Monuments historiques).

■ **L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS** (45 F), 15 heures, 254, rue Saint-Martin devant l'église (Monuments historiques).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 15 heures, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, quai de la Tournelle (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SÉVERIN** (50 F), 15 heures, sortie du métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

Lundi 4 novembre

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 158, boulevard Haussmann (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture hollandaise au XVIIe siècle, 11 h 30 ; *La Grande Odalisque*, d'Ingres, 12 h 30 ; le kouros dans l'art grec, 19 h 30 ; chefs-d'œuvre de la sculpture française, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 12 h 30, hall d'entrée (Connaissance de Paris).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien (50 F + prix d'entrée), 12 h 40, devant l'accueil des groupes (Christine Merle) ; 15 heures (40 F + prix d'entrée), caisse de l'exposition (Approche de l'art) ; 15 h 45 (55 F + prix d'entrée), sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Europ explo).

■ **L'ENCEINTE DE PHILIPPE AUGUSTE** : les vestiges sur la colline Sainte-Geneviève (45 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Jussieu (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

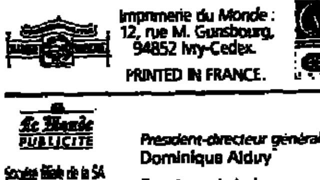
■ **LA RUE RÉAUMUR** (60 F), 15 heures, angle de la rue de Turbigo et de la rue Montgolfier (Vincent de Langlade).

■ **LE QUARTIER DES HALLES** et l'église Saint-Eustache (50 F), 15 h 30, devant la façade principale de l'église côté rue du Jour (Claude Marti).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD-ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PHILIPPINES.** La grève du personnel au sol de Philippine Airlines a contraint la compagnie a annulé la quasi-totalité de ses vols intérieurs et plusieurs de ses vols internationaux mercredi 30 et jeudi 31 octobre. – *(AP.)*

■ **INTERNATIONAL.** Selon les prévisions de l'Association internationale des transports aériens (IATA), le nombre des passagers empruntant les lignes internationales va augmenter de 7,1 % par an d'ici l'an 2000 pour atteindre alors 522 millions de passagers. L'IATA évalue à 6 % la croissance du trafic passagers international entre 2001 et 2010. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La compagnie aérienne Britannia, spécialisée dans les voyages de loisirs, a décidé de retirer des menus et collations qu'elle sert à bord le label « Royal », symbole de la tradition britannique choisi il y a quatre ans, qui aurait perdu de son efficacité auprès de la clientèle. La compagnie rebaptisera ses services de restauration au printemps prochain. – *(AP.)*

CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 2 NOVEMBRE 1996

CINÉMA Le cinéaste français Marcel Carné, auteur, entre autres chefs-d'œuvre, des *Enfants du paradis*, est mort, jeudi 31 octobre, à l'hôpital de Clamart (Hauts-de-Seine). Immortalisé, de son vivant, dans un musée de Boston qui porte son nom (ses archives sont également déposées dans cette ville américaine), il avait fêté ses quatre-vingt-dix ans le 18 août. ● CE FILS d'ébéniste est entré, pour les films qu'il a réalisés entre 1936 et 1946, avec Jacques Prévert comme scénariste et dialoguiste – *Drôle de drame, Quai des Brumes, Les Visiteurs du soir*, etc. –, dans la légende du septième art. ● « LE JOUR SE LÈVE », avec Jean Gabin au sommet de sa gloire et le texte d'un Jacques Prévert au mieux de sa forme, est sans doute son meilleur film, œuvre-phare du « réalisme poétique » dont Marcel Carné restera le plus brillant représentant.

Marcel Carné, le cinéaste de la poésie noire d'un Paris perdu, est mort

Le réalisateur des « Enfants du paradis » et de « Quai des Brumes » a connu, après la série de films conçus en compagnie de Jacques Prévert, une éclipse qui ne peut faire oublier qu'il compte parmi les plus grands noms du septième art

EN 1980, Année du patrimoine, Marcel Carné, mort jeudi 31 octobre à Clamart (Hauts-de-Seine) à l'âge de quatre-vingt-dix ans, avait été élu à l'Académie des beaux-arts. En 1981, au cours d'une tournée aux Etats-Unis, il avait reçu du gouverneur du Massachusetts une charte le consacrant comme « *le plus grand réalisateur français en vie* ». Ces distinctions ont dû lui mettre du baume au cœur : après avoir été un des maitres du cinéma français des années 30 et 40, Marcel Carné est tombé, à la fin des années 50, dans un discrédit à peu près total auprès de la critique et des cinéphiles. Son cas a été résumé à ceci : travaillant avec Jacques Prévert, scénariste-dialoguiste, le cinéaste eut du talent ; sans Jacques Prévert, il entra lentement mais sûrement dans une décadence irrémédiable. Il faut, tout de même, y regarder de plus près.

Le label Carné-Prévert, qui a pris une valeur historique, recouvre à peu près, en effet, les films les plus célèbres du cinéaste. Mais, outre que cette collaboration apporta à Jacques Prévert une notoriété d'écrivain de cinéma, elle correspond à un courant bien particulier du cinéma français : « le réalisme poétique ». Incontestablement, Marcel Carné, ancien poulbot des Batignolles, a été formé, comme assistant de Jacques Feyder, à l'école du réalisme social et romanesque.

Dès 1929, son court métrage documentaire *Nogent, eldorado du dimanche* annonçait son goût pour la mise en scène de la réalité, ses qualités plastiques. Feyder lui mit le pied à l'étrier en le chargeant de réaliser à sa place, en 1936, *Jenny*, étude de mœurs louches, dans le goût de l'époque, dont la vedette était sa femme, Françoise Rosay. De *Jenny* date la rencontre avec Jacques Prévert. Ayant gagné ainsi ses galons de réalisateur de long métrage, Marcel Carné allait pendant dix ans (à une seule exception près, *Hôtel du Nord*, écrit par Henri Jeanson et Jean Aurenche) bâtir un univers où les thèmes et les dialogues prévertiens s'unirent à ses conceptions esthétiques.

Il est vrai que *Drôle de drame*, comédie burlesque et subversive, appartient plus à Prévert et à son esprit anarchiste qu'à Marcel Carné. Il est vrai aussi que, à revoir *Hôtel du Nord*, on peut se rendre compte que, malgré les mots d'auteur de Jeanson privilégiant le couple secondaire Louis Jouvet-Arletty, l'univers de Carné était déjà mis en place : décors de studio reconstituant le réel (ici, un quartier populaire au bord du canal Saint-Martin), éclairages créant une impression de malheur et de fatalité sociale.

C'est avec *Quai des brumes* (1938) et surtout *Le jour se lève* (1939) qu'allait s'établir la véritable alliance Carné-Prévert. Ils n'ont pas, à eux seuls, inventé le « réalisme poétique » et le mythe de Gabin. Julien Duvivier y eut, avant eux, sa large part. Mais ils ont porté à une sorte de perfection la poésie noire des pavés mouillés, des êtres en marge, des aubes blafardes, des amours sans lendemain ; le malaise de la société française, glissant vers la guerre et la débâcle, était ainsi transposé, marqué d'un pessimisme fondamental.

Carné, qui sut toujours s'assurer le concours des meilleurs directeurs de la photographie, décorateurs et musiciens, créait alors les qualités quasi expressionnistes de sa mise en scène et un style cinématographique s'appuyant sur la mythologie de Prévert, mais jamais dépassée par celle-ci.

GILBERTE BRASSAÏ

Marcel Carné à son domicile parisien, photographié par Brassaï dans les années 50.

DES PROJETS NON RÉALISÉS

De ce point de vue, *Le jour se lève* a été et reste le chef-d'œuvre absolu du « réalisme poétique ». Curieusement, dans *Quai des brumes*, si les dialogues de Prévert, dits par Gabin et Michèle Morgan, ont mal vieilli, ce n'est pas le cas de la mise en scène.

La défaite de 1940 et l'occupation allemande provoquèrent l'exil, entre autres, de Jean Renoir, René Clair, Julien Duvivier, Jacques Feyder. Carné, resté en France, se trouva dans une position difficile. *Quai des brumes* et *Le jour se lève* étaient, à cause de leur pessimisme, rendus responsables, par le gouvernement de Vichy, de la déliquescence morale qui avait, selon le nouveau régime, été une des causes de la débâcle. Le « réalisme poétique » d'avant-guerre était d'autant plus condamné que le cinéaste avait travaillé avec des producteurs et des techniciens juifs.

Après quelques projets qui n'ont pas abouti, Marcel Carné et Jacques Prévert se réfugièrent dans l'évasion hors du temps, avec la légende médiévale des *Visiteurs du soir*, où le conflit du bien et du mal se traduisait par la lutte du Diable contre l'amour. L'ampleur des moyens de production, la beauté des décors et des images, les dialogues de Prévert et l'interprétation d'acteurs prestigieux firent des *Visiteurs du soir*, en 1942, un événement artistique d'une grande importance pour le relèvement du cinéma français. Mais, dans cette œuvre touchant parfois au fantastique, la mise en scène hiératique, un peu glacée, s'éloignait de ce qui avait fait l'originalité du style Carné.

LA TENTATION DU FANTASTIQUE

Pendant l'Occupation, le cinéaste entreprit avec Prévert ce qui devait être la production la plus ambitieuse, la plus coûteuse et la plus célèbre de cette époque difficile : *Les Enfants du paradis*. Ce film, comprenant deux parties, ne sortit qu'au début de 1945. La transposition du « réalisme poétique » au XIXe siècle, en plein romantisme, dans les théâtres du boulevard du Temple et les bas-fonds de Paris fut une réussite éclatante, par un accord parfait du scénario, des dialogues et de la mise en scène. Autour d'Arletty (l'interprète féminine la plus typique et la plus mystérieuse de la propre mythologie de Carné), gravitaient quatre personnages masculins dans un ballet de désirs, d'obsessions, d'amour et de mort, d'ambiguïté psychologique et sexuelle aussi. *Les Enfants du paradis*, film admirable sur l'univers du spectacle, marqua l'accomplissement d'un style. Le travail cinématographique en studio visait moins la reconstitution historique que la mythologie de la passion et du destin. Carné et Prévert devaient se retrouver encore, en 1947, pour *La Fleur de l'âge*, dont le tournage fut interrompu et jamais repris.

Après cela commença, la période « Carné sans Prévert » avec une solide adaptation, purement réaliste, de *La Marie du port* de Georges Simenon où Jean Gabin se transformait en personnage bourgeois. Toujours tenté par le fantastique, Marcel Carné allait connaître un échec, tout aussi injuste que celui des *Portes de la nuit*, avec *Juliette ou la clé des songes*, tiré d'une pièce de Georges Neveux et où Gérard Philipe tenait la vedette. On ne peut pourtant pas lui reprocher d'avoir voulu montrer qu'il était un metteur en scène capable de faire éclore son propre univers. Le juger alors en références constantes à ses films avec Prévert fut une erreur. *Thérèse Raquin* (1953), version modernisée du roman de Zola, releva à la fois de l'étude de mœurs et de la tragédie sociale. Remarquable par son réalisme noir et sa direction d'acteurs, *Thérèse Raquin* fut le dernier grand film de Carné metteur en scène. Sans négliger pourtant *L'Air de Paris* (1954) où furent à nouveau réunis Arletty et Jean Gabin et où Roland Lesaffre, dans un rôle important, affirmait une présence digne de son célèbre partenaire.

Par la suite, les connaissances techniques s'appliqueront, avec plus ou moins de bonheur, à des sujets divers ne correspondant pas forcément à son tempérament et à ses goûts. *Le pays d'où je viens* (1956), avec le chanteur Gilbert Bécaud en vedette, dérape dans la féerie appliquée. Le grand succès commercial des *Tricheurs* (1958) tint, pour une bonne part, à la surprise causée alors par un tableau d'une certaine jeunesse moderne, traînant une dérive à odeur de scandale. Homme d'une autre génération, Marcel Carné n'était pas vraiment en prise sur la nouvelle adolescence et son désarroi. Dans son film suivant, *Terrain vague*, il fut le premier à s'intéresser à ce problème des grands ensembles, des cités-dortoirs favorisant une délinquance née de l'ennui, de l'inadaptation.

Mais c'en était fini du réalisme des grands jours. Dès lors, sans rien perdre de son professionnalisme, Marcel Carné se consacra à des études sociales et psychologiques relevant de conventions narratives, où (exception faite des *Assassins de l'ordre*) on ne retrouvait plus son talent. Il est vrai qu'il lui était de plus en plus difficile d'intéresser les producteurs à ses projets. On le considérait comme un homme du passé, certains critiques lui manifestèrent une hostilité systématique. Un nouvel essai de féerie, *La Merveilleuse Visite*, auquel il tenait beaucoup, n'eut pas de succès. Il fut soutenu, dans les mauvais jours, par l'amitié de Roland Lesaffre, qui fit toujours partie de la distribution de ses films. A l'initiative de l'acteur, la ville de Boston consacra à Marcel Carné un musée où figurent de nombreuses archives dont notre patrimoine aurait pu s'enorgueillir.

Même si son originalité créatrice s'est singulièrement estompée à partir de 1960, Marcel Carné n'en restera pas moins, et pas seulement pour sa « période Prévert », une des gloires du cinéma français. Une certaine image, héritée du Front populaire, du minutieux artisan, du rondouillard à casquette, natif des faubourgs, romantique « *à belles dents* », pour reprendre le titre de son autobiographie.

Jacques Siclier

★ ***Ma vie à belles dents*, édition remaniée, éd. de l'Archipel, 1996 (440 p., 149 F).**

Presque cinquante ans de carrière

● **1929.** *Nogent, eldorado du dimanche* (court métrage).
● **1936.** *Jenny.*
● **1938.** *Hôtel du Nord.*
● **En collaboration avec Jacques Prévert**, scénariste-dialoguiste : *Drôle de drame* (1937), *Quai des Brumes* (1938), *Le jour se lève* (1939), *Les Visiteurs du soir* (1942), *Les Enfants du paradis* (1943-44), et *Les Portes de la nuit* (1946).
● **1949.** *La Marie du port.*
● **1951.** *Juliette ou la Clé des songes.*
● **1953.** *Thérèse Raquin.*
● **1954.** *L'Air de Paris.*
● **1956.** *Le Pays d'où je viens.*
● **1958.** *Les Tricheurs.*
● **1960.** *Terrain vague.*
● **1962.** *Du mouron pour les petits oiseaux.*
● **1965.** *Trois chambres à Manhattan.*
● **1967.** *Les Jeunes Loups.*
● **1970.** *Les Assassins de l'ordre.*
● **1974.** *La Merveilleuse Visite.*
● **1976.** *La Bible* (documentaire).

« Le jour se lève » sur l'atmosphère de désespérance de la fin des années 30

JEAN GABIN était au sommet de sa gloire. Jacques Prévert était au mieux de sa forme. Marcel Carné réalisa en 1939 son meilleur film, œuvre-phare du « réalisme poétique », dans laquelle il démontrait des qualités qui lui étaient propres : l'art de construire une histoire, d'utiliser musique et décor. *Le jour se lève* est l'un des films qui permettent aux étudiants des écoles de cinéma d'apprendre la mise en scène. Le scénario est simple comme un fait divers : après avoir tué un homme d'un coup de revolver, traqué par la police qui vient l'arrêter, un ouvrier se terre dans une chambre d'hôtel durant toute une nuit, avant de se suicider, à l'aube, d'un coup de revolver. Marqué par une sorte de malédiction sociale, l'assassin romantique voit défiler le film des événements qui l'ont amené à cette rage criminelle. C'est la première fois en France que l'on construisait totalement une histoire sur le principe du retour en arrière, le procédé du flash-back.

Première trouvaille de Marcel Carné : pour marquer la différence entre les scènes d'action au présent et celles du passé, il utilise deux procédés de changement de plan différents. Une succession d'images rapides, style actualité, pour le présent ; un fondu enchaîné (surimpression de deux images, distillant une impression d'imaginaire) pour le passé.

Ce procédé est subtilement accentué par la musique (signée Maurice Jaubert), incorporée à l'action. Il n'y a pas de musique quand nous remontons le fil de l'histoire de Gabin : une musique obsédante, martelée, accompagne le héros cloîtré dans sa chambre. Une seule exception : une scène d'amour dans une serre, accompagnée par un thème au hautbois, que Carné a voulu idéaliser, situer hors du temps.

Enfin, ce qui aura marqué des générations de cinéphiles endoctrinés par André Bazin, c'est la prodigieuse utilisation du décor. Enfermé dans sa chambre, Gabin est entouré d'objets qui symbolisent ses souvenirs amoureux. Chacun d'eux donne une information sur son caractère et ses goûts (ballon de football, vélo, photos d'identité, cravate), lui rappelle un moment de son histoire. Le réveille-matin qui sonnera l'heure de sa mort, l'ours en peluche... ils ont tous joué pour lui un rôle dramatique. Le paquet de cigarettes qui se consume marque l'écoulement des heures ; le paquet vide, il ne lui reste plus la force de vivre.

Reliant scrupuleusement chaque objet du décor au drame secret du héros, Marcel Carné fait également un sort aux vitres, glaces, miroirs, qui permettent de laisser voir la vérité de façon transparente, mais qui parfois déforment cette vérité, et dont le bris violent coïncide avec l'issue tragique du huis clos. La place de banlieue où se situe le drame, qui se remplit peu à peu de badauds, avec cet immeuble dressé vers le ciel (un décor construit par Alexandre Trauner), est aménagée de sorte à faciliter les prises de vues nécessaires, les éclairages adéquats, mais aussi imaginée comme un cadre poétique.

Bien dans l'air du temps, l'atmosphère de desespérance de la fin des années 30, *Le jour se lève*, que certains ont accusé d'être trop « *fabriqué* », est le film de Carné-Prévert le moins étayé de bons mots, de répliques fulgurantes. On y retiendra cette jolie phrase de Jacqueline Laurent : « *On dit que les gens qui s'aiment sont plus vivants que les autres.* » Ce coup de gueule, comme Gabin savait les pousser : « *Quoi, François ? Quel François ? Y'en a plus, de François, je connais pas, y'en a plus, de François, nulle part.* » Il y a aussi ce ricanement fielleux de Jules Berry : « *Eh, oui, j'écoute aux portes. Je n'ai pas de préjugés.* » Mais il y a surtout un film de cinéaste, qui fut d'emblée reconnu comme un chef-d'œuvre.

Jean-Luc Douin

Garance-Arletty, femme libre

Une femme sur le boulevard du Crime, nue comme la vérité. Ils tombent tous amoureux d'elle, aristos, criminels, mime au masque blanc d'innocence. Pas seulement parce que « *Paris est tout petit pour ceux qui s'aiment....* ». Elle s'appelle Garance et elle a la voix, la silhouette d'Arletty. C'est une femme libre (« *Moi, j'adore ça, la liberté* »), de celles que l'on ne possède pas, mais qui savent rendre heureux (et, forcément, malheureux) les gens sur lesquels elles ont de l'emprise, qui savent aimer aussi, comme les femmes fatales imaginées par Prévert, ces insolentes et pauvres filles, au fond, ces généreuses, indomptables, jamais plus craquantes que lorsqu'elles vous regardent sans masque, avec ce petit rire qui dégringole.

Deux peintres israéliens entre cactus en pot et chiens des rues

Au Musée-Galerie de la Seita, un Juif et un Arabe sous le signe de la terre

Ces deux peintres sont tous deux israéliens : l'un est juif, l'autre est arabe. L'un brosse des chiens, l'autre des cactus, dans les mêmes couleurs de terre. Entre Asim Abu-Shakra et Avis Trattner, issus du même sol et de deux cultures, la confrontation est peu banale, dans ces « Signes de terre » qui sont présentés à Paris.

***SIGNES DE TERRE*, Musée-Galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, 75007 Paris. tél. : 45-56-60-17. Jusqu'au 23 novembre. Entrée libre. Catalogue : 120 francs.**

Asim Abu-Shakra et Avi Trattner sont nés en Israël. Issus du même sol, ils ne partagent pas la même culture : Abu-Shakra est arabe, Trattner est juif. Tous les deux sont peintres, de bons peintres que l'on ne connaît pas à Paris. D'où l'intérêt de l'exposition, qui s'avère plus que la manifestation bien intentionnée d'un commissaire désireux de participer, à son modeste niveau de critique d'art, au rapprochement des peuples. Proposée par Itzhak Goldberg, historien et critique d'art israélien vivant à Paris, l'idée originale de mettre les deux artistes en présence tient le coup en regard des œuvres qui, par-delà les différences, donnent des signes de préoccupations assez proches : tension inquiète, rapidité du geste, mêmes couleurs sourdes, mates, brunes : des couleurs de terre dans lesquelles ils inscrivent des images qui sont loin d'être roses, mais qui ne sont pas forcément noires.

Abu-Shakra brosse des cactus en pot, et Avi Trattner des chiens de rue, tous deux avec une insistance qui laissent entendre que leur motif est tout sauf anodin, et que s'il est prétexte à peindre, leur peinture évolue sur l'obscur terrain de la parabole. Le commissaire de l'exposition aussi.

On ne le sait pas forcement ici, mais le cactus qu'Asim Abu-Shakra peint dans tous ses états, du plus piquant au plus velouté, selon l'humeur, mais toujours bien droit, toujours en pot, et toujours au bord d'une fenêtre plus ou moins embourbée, est une plante emblématique chargée de sens, là-bas : réputé indéracinable, le cactus sert à fixer les limites entre les exploitations agricoles dans les villages arabes, quand en hébreu son fruit, la figue de barbarie, désigne la première génération de Juifs nés en Israël. Peindre le cactus en pot et qui plus est à la limite du dedans et du dehors, c'est pour le moins parler de déracinement et de zones frontières, non sans ambiguïté, non sans ironie...

ÉCRITURE ÉCORCHÉE

Abu-Shakra a le coup de patte d'une jeunesse qui s'offre le plaisir parfois sombre de la transgression. Avant d'en venir au cactus à double portée, il a peint de drôles de cravates qui pendent comme des cordes, des portraits d'hommes cravatés qui ressemblent à des cactus, et des porte-jarretelles froufroutants pendus à des cuisses coupées comme des mannequins en vitrine. Jeune, insolent, assuré de ses arguments plastiques, quoique profondément inquiet, Asim Abu-Shakra emporte le morceau. Né en 1961, il a été étudiant à l'Ecole des beaux-arts de Tel-Aviv et y a enseigné. Lauréat de plusieurs fondations, invité en 1989 à la section Aperto de la Biennale de Venise, il commençait une carrière prometteuse lorsqu'il est mort d'un cancer alors qu'il n'avait pas trente ans.

Si le cactus pique, le chien aboie. Comme quoi les rapprochements ne vont pas toujours de soi. Le chien errant d'Avi Trattner aboie. Il aboie de peur à l'ange qui tombe des nues, plus noir que pur. Ou bien il rôde, un peu minable, entortillé dans un lacis de traits griffés qui fait parfois penser à l'écriture écorchée du Viennois Arnulf Rainer. Le peintre, qui est plus âgé qu'Abu-Shakra (il est né à Tel-Aviv en 1948), tire de ses gribouillis exacerbés d'autres figures sommaires qu'il biffe dès leur apparition : des têtes, des soldats, des enfants qui se tiennent par la main. Le trait, qui ne peut s'arrêter, défait ce qu'il fait, cache, dévoile, informe, nourrit ses papiers, conjugue violence et élégance, spontanéité naturelle et négligé construit. Tout chez lui tourne autour de l'innocence. Qu'il met en question à travers ses dessins pseudo-enfantins qui traitent de l'enfance meurtrière ou d'anges aussi carnassiers que ses chiens... Fait d'images enrayées, son monde désenchanté grince comme une craie sur le tableau noir, désespérément ficelé à son incrédulité.

Dans les catalogues jumeaux rassemblés sous une couverture brune, Itzhak Goldberg remarque comment les deux artistes peuvent se retrouver sur un terrain commun, décentré - celui de la seule religion qui autorise le recours à l'image : le christianisme. Abu-Shakra et Trattner peignent ou dessinent tous les deux des pietàs et des crucifixions ironiques et autodérisoires. Il va sans dire qu'ils n'ignorent rien des courants artistiques occidentaux, dont ils ont épousé l'apparente désinvolture pour faire passer des préoccupations spécifiques en témoignant d'un esprit d'ouverture assez grand pour offrir au regard un champ de lectures extraterritoriales.

Geneviève Breerette

Les derniers jours d'un jeune député gaulliste de Paris

Le Théâtre Hébertot reçoit « Un cœur français », de Jean-Marie Besset. Partagé entre la tragédie et la comédie, ce jeune auteur doué ne s'aventure pas au-delà de la surface des faits et des sentiments

UN CŒUR FRANÇAIS, de Jean-Marie Besset. Mise en scène : Patrice Kerbrat. Avec Samuel Labarthe, Maïa Simon, Marie Bunel, Judith Magre, Cécile Magnet, Philippe Etesse...
THÉÂTRE HÉBERTOT, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17ᵉ. Mᵒ Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 1 h 30. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 11 janvier 1997.

On attend toujours beaucoup de Jean-Marie Besset, l'une des figures les plus attachantes de l'écriture dramatique française contemporaine. Attachante pour de bonnes et de mauvaises raisons. S'il force l'admiration par sa constance à empoigner l'époque, Jean-Marie Besset agace aussi par son incorrigible impatience à être lu, joué, reconnu et, si possible, acclamé comme il le fut au moment de la création de *Ce qui arrive et ce qu'on attend*, en 1993.

Une impatience qui cantonne cet auteur doué dans les limites de son talent : un style incisif, une habileté d'observateur, un réel courage à dire les hommes d'aujourd'hui, sans détours, au risque de passer pourtant à côté de la « grande » pièce que l'on attend de lui depuis sept ans, lors de la création au Théâtre national de Strasbourg de *Villa Luco*, en 1989. De ce point de vue, sa nouvelle pièce, *Un cœur français*, est emblématique de ce qu'il est et de la condition d'auteur dramatique aujourd'hui. Peignant les derniers jours d'un jeune député gaulliste de Paris, âgé de trente-trois ans (Samuel Labarthe) auquel on vient d'implanter un cœur artificiel aussi révolutionnaire que mortifère, cette « comédie satirique » porte à la scène plusieurs des préoccupations du moment, qu'il s'agisse de la décomposition de l'*establishment* politique parisien ou de la responsabilité d'un ministre de la santé (Judith Magre) au moment de choisir entre impératifs économiques et intérêts des malades – on pense d'autant plus à l'affaire du sang contaminé que ladite ministre, bouleversée par les conséquences de ses choix, sera tentée, comme le fut Georgina Dufoix, par le réconfort religieux...

UN PETIT ANOUILH

Au passage, la pièce aborde plus conventionnellement aux rives des déchirures d'une famille bourgeoise, perturbée par la survenue d'une infirmière aussi jolie que de basse extraction (Marie Bunel), dominée par la figure d'une femme, d'une mère, personnage de caractère sinon de grande complexité (Maïa Simon) qui doit beaucoup au clan Kennedy. Entre rires et larmes, *Un cœur français* se laisse entendre sans pourtant toucher à l'essentiel, ce voile tragique qui disparaît aussitôt aperçu et hisse le divertissement au rang de comédie. Jean-Marie Besset ne s'aventure jamais au-delà de la surface des faits et des sentiments. Il veut ici séduire, ce qui est de bon aloi, mais ne se risque pas à la caractérisation plus fine de ses personnages. Tous commencent d'exister qu'il nous faut les quitter. C'est donc un petit Anouilh que nous sommes amenés à entendre quand on voudrait désespérément célébrer le satiriste d'une décennie aussi inacceptable que passionnante. Il faut peut-être rechercher l'origine de ce désappointement – et le raisonnement vaudrait pour l'autre surdouée de l'écriture qu'est Yasmina Reza – dans la solitude des auteurs dramatiques aujourd'hui.

Ils travaillent dans leur coin ; leurs personnages sont inspirés par des acteurs qu'ils fréquentent, à défaut de partager leurs vies quand on sait combien l'esprit de troupe est propice à l'écriture ; leurs textes sont confiés à des metteurs en scène ineptes – la plus sûre assurance pour l'oubli – ou très convenables, comme ici Patrice Kerbrat qui manque, comme ses auteurs, de l'épaisseur des grands ; acteurs d'un monde où la reconnaissance – d'abord médiatique – vaut existence, ils courent les productions leur assurant les boulevards parisiens et le « passage télé » qui leur est assorti...

On n'en voudra pas à Félix Ascot de présenter *Un cœur français* dans son beau Théâtre Hébertot, homme d'esprit libre qui n'a de cesse de défendre les écritures d'aujourd'hui, au risque constant de la faillite. Il préfère un « bon » Besset à on ne sait quelle mise en examen boulevardière du répertoire. Il a raison. Mais on peut s'interroger sur l'incapacité du théâtre public aujourd'hui à s'associer avec des jeunes auteurs que cette connivence avec les grands plateaux forcerait à sortir d'eux-mêmes et à livrer enfin les comédies indiscutables qui nous sont indispensables.

Olivier Schmitt

Les crépuscules éblouissants de Barbara

Seize ans après son précédent album en studio, la chanteuse nous offre « Barbara »

PERDRE la voix est un drame, surtout quand rien ne s'est échappé de la grâce, que les mots demeurent, sublimes, simples, taillés pour aller au cœur. Ainsi Barbara est-elle elle-même, complètement donnée à son art. Ainsi Barbara, fabriquant un nouvel album après seize ans d'éclipse discographique, a-t-elle été étreinte d'une peur sans limites qui lui a laissé craindre de ne plus être entendue, plus reçue chez les autres. La rassurer eût sans doute été impossible. A une solution tiède, la chanteuse a préféré un radicalisme poignant. Par exemple, placer la voix très en avant tout au long des douze chansons de *Barbara*. On entendra donc les failles, les flous, les essoufflements, les limites, parfois contournées, souvent caricaturées de cette voix perdue, éperdue, ayant gardé toutes ses beautés mais les ayant reléguées dans l'impalpable.

La voix donc, sur-enregistrée, cassera parfois des arrangements si joliment tournés par des musiciens plutôt éduqués au jazz, comme l'accordéoniste Richard Galliano, le violoniste Didier Lockwood, l'organiste Eddy Louiss, le batteur Loïc Pontieux. Elle dominera, impérialiste, abusive, les désespoirs synthétiques imaginés à l'ordinateur par Doc Matéo et Jean-Louis Aubert, pour la chanson la plus lumineusement désespérée de cet album incisif, *Le Couloir* (celui de l'hôpital : *« Dans le couloir/Il y a des ailes/l'Aile Sud/ l'Aile Nord... Dans le couloir/Il y a des anges/ Qui se déplient/ Qui se déploient/ Disparaissent derrière les portes/La 2, la 6 ou la 23 »*). Désespérée, Barbara, vieille dame qu'on n'imagine pas autrement que jeune ? Du tout. Quand tout est perdu, que ne reste plus que la volonté de dormir *« seul, le visage contre le mur »*, Barbara se lance dans un gospel inhabituel et carré *(Le jour se lève encore)*.

MOTS DÉFONCÉS, DÉRIVES

Premier titre de l'album, *Il me revient*, révèle une voix spectrale, dénudée, où la pudeur est si exacerbée qu'elle oblige à l'affichage éhonté des tares. Barbara dévoile sa fatigue. Ce mot lui donne le vertige, elle s'y love, en fait une chanson poussée à bout (*Fatigue : « Mais qu'est-ce qui m'arrive/Où va-t-il ce train/ J'ai perdu la rive »*), pelote de souffles, de voix cassées, de mots défoncés, de dérives. La magie n'a nul besoin d'instrument pour exister, elle se joue dans un au-delà sans définition précise, telles ces notes graves dans lesquelles l'auteur de *Marienbad* plonge par surprise avec un détachement virtuose. La vie est là, tapie au fond des lassitudes, *« La vie est un poème/Que tu vas écrire toi-même/ La vie est un long je t'aime/ Que tu vas écrire toi-même »*, dit Barbara (*Vivant poème*, superbe).

Ces glissements progressifs vers l'art sont une source de troublante jouissance, tel ce tango léger consacré à de charmantes amours par télécopie *(Faxe-moi)*, ou une piécette swing, dialogue fantasque avec la pauvre Lucy, que les hommes abandonnent. Barbara est de son temps, celui de la misère et du sida, celui de la beauté souffrante, de l'inquiétude adolescente. Le temps n'a pas changé Barbara. Elle ne l'a pas vu passer, elle en a saisi l'essence, elle peut, à l'âge de soixante-six ans, être aux pieds de la jeunesse, la regarder grandir et se fâcher (*« Les voilà qui avancent/En dansant leur colère/Ils sont venus pour un/Tombé sous la violence »*, *Les Enfants de novembre*, chanson inspirée par la mort de Malik Oussékine, en décembre 1986). Elle peut, elle veut, se laisser aimer, embrasser par l'innocence, par le printemps, elle qui est « *l'hiver* » *(Sables mouvants)*.

Au delà de ces impudeurs organisées en famille (des musiciens, un studio d'enregistrement à Suresnes), il y a les mots, leur simplicité, la façon incomparable qu'a Barbara de dévoiler l'évidence, de donner leur clarté à l'amour, à la perte, à la joie. Dans ces cas d'équilibre extrême, il n'est nul besoin de maquillage. Seule au piano elle interprète *A force de*, composée avec Guillaume Depardieu : *« A force de m'être cherchée/ C'est toi que j'ai perdu... Maintenant libre de toi/ C'est là que tu me manques... Tu étais dans ma chair/Tu étais dans mon sang/Plus pareil dans moi/ Plus moi-même sans toi »*. Sensuelle démonstration d'éternité individuelle,

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Mercury 534 269-2 (sortie le 6 novembre).

CLASSIQUE

GIUSEPPE MARTUCCI
La Canzone dei ricordi
Concerto pour piano
Mirella Freni (soprano), Carlo Bruno (piano), Orchestre philharmonique de la Scala, Riccardo Muti (direction).

Un compositeur italien n'ayant pas composé d'opéras mérite l'attention. Giuseppe Martucci (1856-1909) passa sa vie à restaurer la musique instrumentale en un pays où les symphonies de Beethoven n'étaient jamais entendues et fit jouer Wagner, Brahms, Debussy. Sa musique s'en ressent : ce côté « serres chaudes » lui vient de Wagner, cette expression lunaire, maladive, semble regarder vers Mahler, à moins que ce ne soit Mahler qui vint y puiser de la matière inspiratrice, comme l'avancent certains... La voix automnale, mûre de soleil, de Mirella Freni convient parfaitement à ce cycle « crépusculaire ». L'Orchestre philharmonique de la Scala n'est pas toujours irréprochable, mais enveloppe la chanteuse de couleurs mordorées. Le Concerto pour piano est si brahmsien qu'on jurerait parfois au pastiche. *R. Ma.*
★ 1 CD Sony classical SK 64 582.

DAWN UPSHAW
Songs de Rogers et Hart

Dawn Upshaw est aussi vraie, aussi exacte dans Haendel que dans les succès de Broadway comme le montre ce disque consacré au couple à succès, le compositeur Richard Rogers et le parolier Lorenz Hart. Ces *« deux garçons new-yorkais pleins de vie, produits de leur ville et de leur temps »*, ont écrit les couplets les plus frais des années 1925-1940 : mélodies mélancoliques *(I Could Write a Book)*, ingénues *(Nobody's Heart)*, glamour *(Every Sunday Afternoon)*, douces-amères *(I Didn't Know What Time it Was)*, piquantes *(Sing for your Supper)*, faussement sottes *(A Twinckle in your Eye)*, tout cet univers convient à merveille à Upshaw qui jamais ne contrefait sa voix ou ne force le trait. Un bonheur sans nuage. *R. Ma.*
★ 1 CD Nonesuch-Warner 7559-79406-2.

JAZZ

NHOP
Those who were

Le contrebassiste danois d'Albert Ayler, Niels-Henning Orsted Pedersen, a presque dix-huit ans en janvier 1964 (dans *My Name is Albert Ayler*). Il est né à Osted, le 27 mai 1946. On l'appelle NHOP. A dix-sept ans, il a tenu l'emploi dans l'orchestre de Count Basie. De Albert Ayler à Sonny Rollins en passant par Anthony Braxton et Bud Powell (mais aussi bien Quincy Jones en 1963 ou Roland Kirk), il a tout fait. Depuis 1970, il est un pilier des formations conduites par le pianiste Oscar Peterson. Les disques sous son nom sont autant de trésors qui laissent hésitants. Les improvisations sont remarquables. Le phrasé, la netteté de l'articulation, la pensée de la musique vont au fond. Mais la contrebasse ne pardonne pas. L'imprécision de justesse crée soudain, aïe, de micro-pincements dont on se remet lentement. On compâtit, on sait, Casals lui-même, mais ce jeu de perfection troublée épuise. *Our Love is Here to Stay* et *Wishing and Hoping* sont très remarquables en ce sens. Dans *The Puzzle* et *You and the Night and the Music*, Johnny Griffin (ténor) est un invité de rêve, de cette sorte d'invités qui remplissent l'espace sans céder sur leur foncière discrétion. Et c'est comme miraculeux. Sans doute est-il dans le destin des bassistes de rester bassistes même s'ils sont leaders (Mingus ?). *F. M.*
★ 1 CD Verve 533 232-2.

ROCK

THE LEMONHEADS
Car Button Cloth

Né de l'énergie bruitiste, le groupe d'Evan Dando n'a cessé pourtant de rapprocher son écriture des canons édictés par les grands anciens du folk et du country rock. Comme si l'acier des guitares et les troubles juvéniles se rassuraient au contact de la mélancolie terrienne des Byrds et de Gram Parsons. Fin mélodiste, ce playboy grunge pare ses chansons sentimentales de vertus euphorisantes. *C'mon Feel The Lemonheads*, leur album précédent, sortait esquinté des méfaits de l'héroïne ; *Car Button Cloth*, mené par un Evan Dando requinqué, retrouve la grâce touchante de *It's A Shame About Ray*, leur plus gros succès à ce jour. *S. D.*
★ 1 CD Tag Recordings 7567-92726-2. Distribué par East West.

NIRVANA
From The Muddy Banks of The Wishkah

Groupe symbole du retour des déflagrations soniques dans le rock des années 90, Nirvana n'avait laissé sur disque qu'un témoignage acoustique – le déchirant *Unplugged In New York* enregistré par MTV – de ses performances scéniques. Deux ans et demi après le suicide de Kurt Cobain, le batteur Dave Grohl et le bassiste Krist Novoselic ont compilé dix-sept enregistrements en public qui rendent compte de ce que fut l'énergie turbulente des stars du grunge. De leur début anarchique, en 1989, dans un petit club de Londres à la puissance maîtrisée de leurs derniers concerts, rien n'a été gommé de l'âpreté de leur musique. Kurt Cobain hurle jusqu'à saturation, s'appuyant sur les décibels pour se libérer du poids d'un ennui insondable. Les décharges d'adrénaline et un lyrisme désespéré s'extirpent des rives boueuses de la Wishkah, la rivière qui borde Aberdeen (Etat de Washington), ville natale de Nirvana. *S. D.*
★ 1 CD Geffen GED 25105.

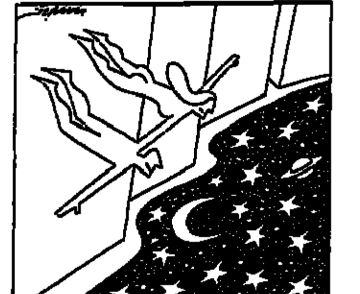


BAGAD LANN-BIHOUÉ
Glann Glaz

Le Bagad de Lann-Bihoué va fêter ses quarante-cinq ans. Formation militaire (la marine nationale), il est à un tournant crucial de son histoire. Après tant de trophées remportés, c'est un rêve pour tous les batteurs, sonneurs de bombarde et de cornemuse ayant fait leur apprentissage dans les bagadous locaux, mais aussi dans les conservatoires ou les orchestres, de s'aligner devant le *penn bagad*, le chef, ici Jean-Paul Péron. Croiriez-vous le plus célèbre des bagadous (avec celui de Quimper) sectaire ? C'est faux. Avec des arrangements musicaux et surtout rythmiques d'une étonnante ouverture, la formation bretonne aborde des rivages peu habituels. *La Marche du pays de Retz*, de Loïc Taillebrest, directeur musical du bagad Keriz de Clichy, n'a rien à envier à la samba-reggae de Salvador de Bahia. Henri Texier y met son grain de jazz *(Ultime Danse)*. *La Bourrée du Val-d'Amour* (du Centre de la France), la *Suite de gavottes des montagnes* encadrent une *Marche* de Walter von der Vogelweid (composée vers 1230). Après avoir écouté le très rock *Top Level*, de Bertrand Louet, on ne boudera jamais plus le son du biniou ou de la cornemuse au prétexte qu'il est grinçant. *V. Mo.*
★ 1 CD Arfolk/Coop Breizh CD 440.

Les banlieues dansent

Novembre offre deux manifestations phares : Iles de danse et la Biennale du Val-de-Marne



C'EST UNE TRADITION des Iles de danse : aller pendant plus d'un mois dans tous les théâtres de banlieue, et parfois très loin. Proposer des stages, des ateliers, des conférences. Et inviter des compagnies importantes. Cette année, sous la conduite d'Anne-Marie Reynaud, Mathilde Monnier et Jennifer Müller se partagent une affiche où figurent aussi Claude Brumachon et Benjamin Lamarche, Carolyn Carlson, Maryse Delente, Collectif Mouv', etc.

A partir du 7 novembre, le Val-de-Marne offrira aux amateurs de solos, duos et trios les nouvelles créations inventées par une nouvelle génération de danseurs : l'excellente Vera Montero, Ami Garmon, Hélène Cathala et Fabrice Ramalingom, Alvaro Morell et Anna Rodriguez, Pascale Houbin... Des « anciens » viendront montrer leur savoir-faire : Christine Gérard, Maïté Fossen en tête.

★ Iles de danse, du 2 novembre au 8 décembre. Tél. : 01-42-65-06-58. Biennale du Val-de-Marne, du 8 au 17 novembre. Tél. : 01-46-86-70-70.

UNE SOIRÉE À PARIS

David S. Ware
Screaming Headless Torsos
Un doublé remuant : le saxophoniste David S. Ware, géant dans la manière de Sonny Rollins, en plus systématiquement véhément, et David Fiuczynski, dans des dispositions similaires, à la guitare. Leurs rythmiques méritent toute l'attention. Acoustique et free avec Matthew Ship et William Parker pour Ware ; électrique et funky avec Reggie Washington et Gene Lake pour Fiuczynski.
Hot Brass,
211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e.
Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30,
les 1er et 2 novembre.
Tél. : 01-40-50-66-98. 140 F.

Pachito Alonso y su Kini Kini
Pachito Alonso fut formé à bonne école. Celle de son père, Pacho Alonso, figure marquante de la musique cubaine dans les années 60 à La Havane. On avait pu déjà découvrir en août ce féroce meneur de rythmes. Il revient présenter son nouvel album *Una Salsa en Paris* (Milan).
New Morning,
7-9, rue des Petites-Ecuries,
Paris 10e. Mo Château-d'Eau.
21 heures, les 1er et 2 novembre.
Tél. : 01-45-23-51-41.
De 110 F à 130 F.

Orchestre du XVIIIe siècle
Musique baroque allemande et française, classicisme et romantisme sont au programme d'un concert dont on se demande comment chef et musiciens s'accommoderont : le diapason de Rameau n'est pas celui de Mendelssohn, les phrasés propres à Bach ne sont pas applicables à Schubert... Mais l'Orchestre du XVIIIe siècle ne manque pas de ressources.
Œuvres de Bach, Rameau, Gluck, Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Mendelssohn et Rossini. Frans Brüggen (direction).
Cité de la Musique,
221, avenue Jean-Jaurès,
Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin.
16 h 30, le 2 novembre.
Tél. : 01-44-84-44-84. 35 F.

Carmelo Bene
La rétrospective consacrée au cinéaste, comédien, metteur en scène et dramaturge italien Carmelo Bene est prolongée jusqu'au 10 novembre. A l'affiche, cinq films réalisés entre 1968 et 1973 : *Notre-Dame-des-Turcs, Capricci, Don Giovanni, Salomé* et *Un Amleto di meno.*
Galerie nationale du Jeu de Paume,
place de la Concorde,
accès rue de Rivoli, Paris 8e.
Tél. : 01-47-03-12-50.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CARLA'S SONG
Film britannique de Ken Loach, avec Robert Carlyle, Oyanka Cabezas, Scott Glenn, Subash Sing Pall, Stewart Preston, Gary Lewis (2 h 6).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Europa Pantheon (ex-Reflet Pantheon), 5e (01-43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

CERTAINS L'AIMENT COURT, QUATRE LÉGENDES URBAINES
Film français d'Olivier Legan, Antonio Olivares, Eleonore Faucher, Christophe Ruggia, (1 h 20).
Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

CŒUR DE DRAGON
Film américain de Rob Cohen, avec Dennis Quaid, David Thewlis, Pete Postlethwaite, Dina Meyer, Julie Christie, (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

PASSAGE À L'ACTE
Film français de Francis Girod, avec Daniel Auteuil, Patrick Timsit, Anne Parillaud, Michèle Laroque, Marc Berman, Jean-Michel Noirey (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alesia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

ROME DÉSOLÉE
Film français de Vincent Dieutre, (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

SLEEPERS (*)
Film américain de Barry Levinson, avec Kevin Bacon, Robert De Niro, Dustin Hoffman, Vittorio Gassman, Jason Patric, Brad Pitt (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Interdit aux moins de douze ans.

RÉGION

MUSIQUE CLASSIQUE

ALBI
Pelléas et Mélisande
de Debussy. Laurent Alvaro (Pelléas), Charlotte Page (Mélisande), Charles Johnston (Golaud), Philippe Kahn (Arkel), Elizabeth Laurence (Geneviève), Monique Zanetti (Yniold), Sinfonietta de Chambord, Amaury du Closel (direction), Christian Schiaretti (mise en scène).
Théâtre municipal, rue Saint-Antoine, 81 Albi. 20 h 30, le 6. Tél. : 05-63-49-72-72. 150 F.

CAEN
Orchestre de Caen
Kraus : *Symphonie funèbre.* Schumann : *Concerto pour violoncelle et orchestre.* Mozart : *Symphonie no 25.* Christophe Coin (violoncelle), Staffan Larson (direction).
Grand Auditorium, 1, rue du Carel, 14 Caen. 21 heures, le 8. Tél. : 02-31-50-05-64. 100 F.

DIJON
Ensemble XVIII-21
Œuvres de Scarlatti, Vivaldi, Rameau, Hasse, Pergolèse et Leclair. Sophie Marin-Degor (soprano), André Mairal (comédien), Jean-Christophe Frisch (direction).
Salle des Etats de Bourgogne, 21 Dijon. 20 h 30, le 8. Tél. : 03-80-30-61-00. 120 F.

LILLE
Orchestre national de Lille
Respighi : *Gli Uccelli.* Liszt : *Concerto pour piano et orchestre no 2.* Brahms : *Symphonie no 2.* France Clidat (piano), Yoav Talmi (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 7. Tél. : 03-20-12-82-40. De 110 F à 140 F.

LYON
Carmen
de Bizet. Martine Olmeda, hélène Perraguin (Carmen), Daniel Galvez-Vallejo (don José), Norah Amsellem (Micaela), Ludovic Tézier (Escamillo), Maîtrise, chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction), Louis Erlo (mise en scène), Caroline Marcadé (chorégraphie).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 17 heures, le 3. 19 h 30, le 5. Tél. : 04-72-00-45-45. De 85 F à 370 F.
Chœur et Orchestre national de Lyon
Brahms : *Ouverture académique, Ave Maria, Le Chant du destin, Nânie.* Beethoven : *Symphonie no 1.* Yutaka Sado (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, les 7 et 9. Tél. : 04-78-95-95-95. De 70 F à 270 F.
Orchestre de l'Opéra de Lyon
Mahler : *Lieder eines fahrenden Gesellen, Symphonie no 4.* Lorraine Hunt (mezzo-soprano), Kent Nagano (direction).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, le 8. Tél. : 04-72-00-45-45. De 115 F à 240 F.

MULHOUSE
Owen Wingrave
de Britten. Philippe Le Chevalier, Jacques-François Loiseleur des Longchamps (Owen Wingrave), Christian Tréguier (Spencer Coyle), Jean-Francis Monvoisin (Lechmere), Dominique Gless (Miss Wingrave), Raphaëlle Farman, Caroline Fèvre (Mrs Coyle), Orchestre symphonique de Mulhouse, Claude Schnitzler (direction), Pierre Barrat (mise en scène).
Théâtre de la Sinne, 68 Mulhouse. 15 heures, le 3 ; 20 heures, le 5. Tel. : 03-89-45-26-96.

ROUEN
Teresa
de Constant. Elsa Maurus (Teresa), Vincent Le Texier (Sade), Raymond Gérome (Latour), Chœur et orchestre du Théâtre des Arts, Jérôme Pillement (direction), Marc Adam (mise en scène).
Théâtre des Arts, 22, place de la bourse, 76 Rouen. 20 h 30, les 8, 12 et 15 ; 15 heures, les 10, 16 et 17. Tél. : 02-35-15-33-49. De 50 F à 150 F.

SAINT-ETIENNE
Thaïs
de Massenet. Ana-Maria Gonzalez (Thaïs), Evgenij Demerdjiev (Athanaël), Luca Lombardo (Nicias), Lionel Sarrazin (Palémon), Marie-Noële Vidal (Albine), Chœur et Nouvel Orchestre de Saint-Etienne, Patrick Fournillier (direction), Jean-Louis Pichon (mise en scène).
L'Esplanade, 42 Saint-Etienne. 20 heures, les 6 et 8 ; 15 heures, le 10. Tél. : 04-77-47-83-40. De 200 F à 265 F.

STRASBOURG
Orchestre philharmonique de Strasbourg
Rimski-Korsakov : *Capriccio espagnol.* Liszt : *Concerto pour piano et orchestre no 1.* Moussorgski-Ravel : *Les Tableaux d'une exposition.* Robert Leonardy (piano), Edmon Colomer (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, le 7. Tel. : 03-88-52-18-45. De 120 F à 225 F.

TOULOUSE
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Dusapin : *Go.* Paganini : *Concerto pour violon et orchestre no 1.* Liszt : *Tasso, lamento e trionfo, Les Préludes.* Maurice Hasson (violon), Stéphane Cardon (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 7. Tél. : 05-61-63-13-13. De 100 F a 250 F.
Louise
de G. Charpentier. Kathleen Cassello (Louise), Gregory Kunde (Julien), Alain Vernhes (le père), Nadine Denize (la mère), Petits Chanteurs à la Croix potencée, Chœur et orchestre du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 20 h 30, les 8, 12, 15 et 19 ; 14 h 30, les 10 et 17. Tel. : 05-61-22-80-22. De 150 F a 400 F.

DANSE

ANNECY
Groupe Emile Dubois
Jean-Claude Gallotta : *Docteur Labus.*
Centre Bonlieu, 74 Annecy. 20 h 30, le 7. Tél. : 04-50-33-44-11. 100 F.

BORDEAUX
Ballet de l'opéra de Bordeaux
George Balanchine : *Apollon musagète, Le Fils prodigue.* Serge Lifar : *La Faune, Icare.*
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 20 heures, le 2. Tél. : 05-56-48-58-54. De 20 F à 140 F.

CAVAILLON
Compagnie A7 danse
Maïté Fossen : *Désidério, Ultima, Presto allegro.*
Théâtre, Rue du Languedoc, 84 Cavaillon. 20 h 30, les 7 et 8. Tél. : 04-90-78-64-64. 120 F.

DIJON
Emmanuelle Huynh Thanh Loan
Mua.
L'Usine, 21 Dijon. 22 heures, le 2. Tél. : 03-80-77-00-49. 30 F.

FEYZIN
Christiane Véricel
La Moitié du ciel.
Centre Léonard-de-Vinci, 4, chemin Beauregard, 69 Feyzin. 19 h 30, le 7. Tél. : 04-78-67-65-11. 70 F.

LYON
L'Album junior compagnie
Cathy Cambet : *Penn ar bed, le pays du bout de la terre.*
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 5 et 8. Tél. : 04-78-75-88-88. 60 F.

METZ
Susan Buirge
L'Autre côté du vent doré, Murmures de poussière.
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, le 7. Tél. : 03-87-39-92-00. 120 F.

MULHOUSE
Ballet du Rhin
Michael Fokine : *Chopiniana, Le Spectre de la rose, Pétrouchka.*
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, les 7, 8 et 9 ; 15 heures, le 10. Tél. : 03-89-36-28-28.

THIERS
Compagnie José Montalvo
Hollaka-Hollala.
Espace, place Saint-Exupéry, 63 Thiers. 20 h 30, le 8. Tél. : 04-73-80-35-35. 80 F.

THONON-LES-BAINS
Compagnie Accrorap
Kelkemo.
Maison des arts et loisirs, 74 Thonon-les-Bains. 20 h 30, le 8. Tél. : 04-50-71-39-47. 100 F.

JAZZ

BORDEAUX
André Ceccarelli
Le batteur fête ses cinquante ans, et presque autant dans le jazz.
Le Thelonious, 18, rue Bourbon, 33 Bordeaux. 20 h 30, le 6. Tél. : 05-56-11-00-50.

NANTES
Les Heures bleues
Co-produit par Nantes jazz action et La Bouche d'air, le festival Les Heures bleues, permettra d'entendre un quartette inédit, auquel il faudra prêter attention ; autour du saxophoniste Jean-Marie Padovani, le pianiste Jean-Marie Machado, le contrebassiste Jean-François Jenny-Clark et le batteur Paul Motian. La Compagnie Lubat sera là, le pianiste Kenny Barron jouera une après-midi dominicale, Junior Wells amènera le blues, John Scofield son New Group et sa guitare, enfin le trio Portal/Humair/Texier devrait enchanter. Par ailleurs Les Heures bleues recevront de jeunes formations, Eric C. Blues Trio, le guitariste Philippe Eveno, Kaput K et le Trotignon Trio. Concerts et animations pas bêtes dans le sous-sol du marché Talensac, dans des librairies, cinémas...
Du 6 au 10. Concerts au Pannonica et salle Paul Fort. Renseignements, tél. : 02-40-73-40-20 et 02-40-48-74-74. De 70 F à 120 F, carte-forfait 390 F pour toutes les entrées.

THÉÂTRE

AUBUSSON
Le Sixième Jour
de Catherine Germain et François Cervantès, mise en scène des auteurs, avec Catherine Germain.
Théâtre Jean-Lurçat, avenue des Lissiers, 23 Aubusson. 20 h 30, le 5. Tél. : 05-55-83-86-87. Durée : 1 h 10. De 35 F à 100 F.*

BÉZIERS
Fin de partie
de Samuel Beckett, mise en scène d'Armand Delcampe, avec Michel Bouquet, Rufus, Juliette Carré et Marcel Cuvelier.
Théâtre, allées Paul-Riquet, 34 Béziers. 20 h 45, le 6 ; 19 heures, le 7. Tél. : 04-67-28-40-75. Durée : 1 h 40. 50 F et 140 F.*

BLOIS
La Cerisaie
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev, avec Jean Alibert, Fabrice Bénard, Cecile Bouillot, Isabelle Cagnat, Arnaud Carbonnier, Mikhaël Dontchev, Natalia Dontcheva, Jacques Herlin, Anne Le Guernec, Frédéric Leidgens, Magali Léris, Sava Lolov et Mathias Miékuz.
La Halle aux Grains, place de la République, 41 Blois. 20 h 30, les 5 et 6. Tél. : 02-54-56-19-79. Durée : 1 h 45. 80 F et 100 F.*

CHERBOURG
Les Trompettes de la mort
de Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Maryline Even, Josiane Stoleru, Eric Guérin et la voix de Jenny Clève.
Théâtre, place du Général-de-Gaulle, 50 Cherbourg. 20 h 45, le 7. Tél. : 02-33-88-55-55. Durée : 1 h 30. 85 F et 95 F.*

COLMAR
Les affaires sont les affaires
d'Octave Mirbeau, mise en scène de Régis Santon, avec Pierre Meyrand, Bernard Dhéran, Danielle Girard, Marie Rousseau, Emmanuel Courcol, Boris Rehlinger, Jean-Pierre Jacovella, Jacques Fontanel ou Jacques Pater, Claude-Bernard Pérot, Christine Kay et Mathieu Lassalle.
Théâtre municipal, 3, rue des Unterlinden, 68 Colmar. 15 heures, le 3. Tél. : 03-89-20-29-02. Durée : 2 h 35. De 20 F à 130 F.*

DOUAI
Dom Juan ou le Festin de pierre
de Molière, mise en scène de Didier-Georges Gabily et le groupe T'chan'G, avec Manuela Agnesini, Franck Bailliet, Bruno Bergin, Ulla Baugué, Nicolas Bouchaud, Laura de Lagillardaie, Frédérique Duchêne, Christian Esnay, Marion Feldman, Bernard Ferreira, Bruno Goubert, Eric Goudard, Eric Jolivet, Marc Jolivet, Virginie Lacroix, Dominique Laulanné, Denis Lebert et Eric Louis.
L'Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. 20 h 45, le 5 ; 20 heures, les 7 et 8 ; 16 h 30, le 9. Tél. : 03-27-96-62-83. Durée : 3 heures. De 70 F à 110 F.*
Chimère et autres bestioles
de Didier-Georges Gabily, mise en scène de Didier-Georges Gabily et le groupe T'chan'G, avec Manuela Agnesini, Franck Bailliet, Bruno Bergin, Ulla Baugué, Nicolas Bouchaud, Laura de Lagillardaie, Frédérique Duchêne, Christian Esnay, Marion Feldman, Bernard Ferreira, Bruno Goubert, Eric Goudard, Eric Jolivet, Marc Jolivet, Virginie Lacroix, Dominique Laulanné, Denis Lebert et Eric Louis.
L'Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. 20 h 45, le 6 ; 21 heures, le 9. Tél. : 03-27-96-62-83. Durée : 3 heures. De 35 F à 70 F.*

DRAGUIGNAN
Etre sans père (Platonov)
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claire Lasne, avec Patrick Pineau, Anne Alvaro, Richard Sammut, Yann-Joël Collin, Fabien Orcier, Anne Sée, Dominique Guihard, Silvia Cordonnier, Patrice Bornand, Anne Klippstiehl, Gérard Hardy, Alain Enjary et Nicolas Fleury.
Théâtre en Dracénie-Théâtre de Draguignan, boulevard Georges-Clemenceau, 83 Draguignan. 20 h 30, le 5. Tél. : 04-94-50-59-59. Durée : 4 heures. De 60 F à 100 F.*

GRENOBLE
Le Roi Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Gilles Arbona, Marc Betton, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Marie-Paule Trystram, Louis Beyler, Sylvie Orcier, Laurent Manzoni, Pascal Elso, Olivier Coloni, Bernard Vergne, Philippe Demarle, Vincent Winterhalter, François Caron, Jean-Marie Boëglin et Laurent Fernandez.
Le Cargo-Grande Salle, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, du 6 au 9. Tél. : 04-76-25-91-91. Durée : 3 h 15. De 60 F à 170 F.*

LILLE
La Princesse de Clèves
d'après Madame de La Fayette, mise en scène de Marcel Bozonnet, avec Marcel Bozonnet.
La Métaphore-Grande Salle, Grand'Place, 59 Lille. 19 heures, le 7 ; 20 h 30, les 8 et 9 ; 16 heures, le 10. Tél. : 03-20-14-24-24. Durée : 1 h 50. De 50 F à 130 F.*

MARSEILLE et SÈTE
Le Triomphe de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Roger Planchon, avec Nathalie Krebs, Micha Lescot, Alain Payen, Régis Royer, Roger Planchon, Isabelle Gélinas, Claire Borotra, Stéphane Cavallini, Frédéric Domet, Georges Egler, Yves Georges, Denis Manin et Patrick Séguillon.
-La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, le 2. Tél. : 04-91-54-70-54. Durée : 2 h 30. 130 F et 150 F. Dernière.*
-Théâtre municipal, avenue Victor-Hugo, 34 Sète. 20 h 30, les 7 et 8. Tél. : 04-67-74-66-97. Durée : 2 h 30. De 70 F à 130 F.*
Faustus in Africa !
par le Handspring Puppet
(en anglais sous-titré en français)
d'après Lesego Rampolokeng, d'après Goethe, mise en scène de William Kentridge, avec Dawid Minnaar, Leslie Fong, Busi Zokuta, Louis Seboko, Antoinette Kellerman, Basil Jones et Adrian Kohler.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, les 5, 7, 8, 9 ; 19 heures, le 6. Tél. : 04-91-54-70-54. Durée : 2 h 10. 130 F et 150 F.*

NICE
Jouer avec le feu
d'August Strindberg, mise en scène de Luc Bondy, avec Emmanuelle Béart, Françoise Brion, Christine Vouilloz, Roland Amstutz, Thierry Fortineau et Pascal Greggory.
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. 20 h 30, du 6 au 9, les 13, 14, 15, 16 ; 15 heures, le 10 ; 19 h 30, le 12. Tél. : 04-93-80-52-60. Durée : 1 h 15. De 60 F à 170 F. Jusqu'au 16.*
Oleanna
de David Mamet, mise en scène de Daniel Benoin, avec Daniel Benoin et Nadia Farès.
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. 21 heures, les 8, 9, 12, 13, 14 ; 15 h 30, le 10. Tél. : 04-93-80-52-60. Durée : 1 h 30. 120 F.

PÉRIGNY
L'Odyssée
d'après Homère, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre.
Parc sous chapiteau, 17 Périgny. 20 h 30, du 8 au 10. Tél. : 05-46-51-54-02. Durée : 2 heures. 125 F.

POITIERS
Max Gericke ou Pareille au même
de Manfred Karge, mise en scène de Michel Raskine, avec Marief Guittier.
Centre d'animation de Beaulieu, boulevard Savari, 86 Poitiers. 20 h 30, les 5, 6, 8 ; 19 h 30, le 7. Tél. : 05-49-44-80-40. Durée : 1 h 20. De 55 F à 120 F.*

RENNES
L'Atelier d'Alberto Giacometti
d'après Jean Genet, mise en scène d'Hervé Lelardoux, avec Jean-Marie Frin.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 heures, du 6 au 9, les 12, 14, 15, 16 ; 19 heures, le 13 ; 16 heures, le 17. Tél. : 02-99-31-12-31. Durée : 1 h 30. 130 F. Jusqu'au 17.

LA ROCHELLE
Ne touchez pas à Molière
d'après Molière, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre.
Musée maritime, 17 La Rochelle. 20 h 30, du 5 au 7. Tél. : 05-46-51-54-02. Durée : 2 h 20. 125 F.

STRASBOURG
Maîtres anciens
d'après Thomas Bernhard, mise en scène de Denis Marleau, avec Henri Chassé, Pierre Collin, Gabriel Gascon, Pierre Lebeau, Alexis Martin et Marie Michaud.
Le Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. 20 heures, du 5 au 9. Tél. : 03-88-27-61-81. Durée : 1 h 30. De 35 F à 120 F.*

ART

CASTRES
Alain Kirili : Workshop
Centre d'Art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 05-63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et lundi de 15 heures à 18 heures. Fermé les 1er et 11. Jusqu'au 20 décembre. Entrée libre.

CHANTILLY
Jean-Antoine Watteau, 1684-1721 et son cercle
Musée Condé, château, 60 Chantilly. Tél. : 03-44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 39 F.

COLMAR
Otto Dix et les maîtres anciens
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15-50. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé le 2. Fermé mardi. Jusqu'au 1er décembre. 30 F.

GRENOBLE
Morris Louis
Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi et. Jusqu'au 16 décembre. 25 F.

LOCMINÉ
Eugène Leroy : peintures 1964-1996
Centre d'Art contemporain, domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 02-97-60-44-44. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24. 25 F.

MONTBÉLIARD
Jean-Pierre Pincemin : Epiphanie
Musée du château des ducs de Wurtemberg, 25 Montbéliard. Tél. : 03-81-99-23-45. De 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier. Entrée libre.

NANTES
Paul-Armand Gette : in natura rerum
Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-50. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 janvier. 20 F.

NICE
Tonet Amoros, Circus Ciment, Thierry Mouillé
Villa Arson, galerie de la villa, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06 Nice. Tél. : 04-92-07-73-80. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 22 décembre. Entrée libre.
Tom Wesselmann : rétrospective 1959-1993
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 04-93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 janvier. 25 F.

RENNES
Eugène Leroy : les quatre saisons, 1993-1994
La Criée, centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 02-99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 23. Entrée libre.
Eugène Leroy, peintures 1953-1964 et dessins
Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 02-99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25. 20 F.

SAUMUR
Villeglé, rétrospective 1955-1992
Galerie Bouvet-Ladubay, rue de l'Abbaye, Saint-Hilaire-Saint-Florent, 49 Saumur. Tél. : 02-41-50-19-68. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.

STRASBOURG
Eugène Carrière (1849-1906), visionnaire du réel
Galerie de l'Ancienne Douane, 1A, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67 Strasbourg. Tél. : 03-88-52-50-00. De 11 heures à 18 h 30 ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 9 février. 30 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Alighiero Boetti, rétrospective
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier. 25 F.

(*) Tarifs réduits.

VENDREDI 1er NOVEMBRE

TF 1

20.45

VOUS NE RÊVEZ PAS !
Divertissement présenté par Nagui (140 min). 162823
Nagui, accompagné de son bon génie Jnoun, va tenter de satisfaire les rêves des candidats qui auront réussi les épreuves imposées.

23.00

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès. La prostitution occasionnelle ; Les notaires (110 min). 5728371

0.45 Claude François, d'Alexandrie à Alexandra. Avec les témoignages de Guy Lux, Maritie et Gilbert Carpentier, José Artur, etc. (105 min). 8228826
2.25 Très chasse, très pêche. Pêche dans l'océan Pacifique (55 min). 8212791
3.15 Journal, Météo.

3.00 et 5.00 Histoires naturelles. 4.20 *TF1 nuit*. 5.00 *Musique*.

France 2

20.55

MAIGRET
Série. Maigret a peur, de Claude Goretta (105 min). 8498791
Sombre polar où Maigret se retrouve avec trois meurtres sur les bras.

22.40 Flash info, Bourse, Météo.

22.55

BOUILLON DE CULTURE
Magazine littéraire présenté par Bernard Pivot. Donnez-nous des preuves de l'existence de Dieu. Invités : Alain Decaux (*Alain Decaux raconte la Bible aux enfants*) ; Laurence Cossé (*Le Coin du voile*) ; Sœur Marie Keyrouz (*Je chante Dieu, l'Evangile de la beauté*) ; Jack Miles (*Dieu, une biographie*) (70 min). 4191082

0.05 Tennis. 11e Open de Bercy (75 min). 4118550

1.55 Envoyé spécial (rediff.). 3.55 A quoi rêvaient les jeunes filles.

France 3

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. L'extraordinaire aventure d'Alain Kalita, d'Antoine Mora (60 min). 7479333
Un chaudronnier de la banlieue parisienne est allé jusqu'au bout de son rêve.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Raymond Depardon. Inde : le dernier vapeur pour *Udaïpur* ; France : les étangs du bonheur ; Vietnam : l'armée sous terre (60 min). 8342826

22.50 Journal, Météo.
23.15 Comment ça va ? *Invités : Les professeurs* René Frydman et Jacques Testart.
0.10 Cap'tain Café. Invité : Arno.
1.00 When the Lion Roars. Documentaire (v.o., 50 min). 2370550

1.50 Musique Graffiti. Ballet. *Cendrillon*, de Prokofiev (15 min).

Arte

20.45

INFIRMIÈRES DE RÊVE
Téléfilm d'Annelie Runge, avec Anne Kasprik, Nina Petri (93 min). 992081
Le stress quotidien de deux infirmières qui accomplissent chaque jour leur travail avec sacrifice et dévouement. Comédie noire et humour macabre.

22.15

▶ GRAND FORMAT : THE WAR ROOM
Documentaire (1993, v.o., 95 min). 444604
La première campagne présidentielle de Bill Clinton. Pennebaker, l'un des pères du cinéma-direct.

23.50 Profil : Arthur Miller. Documentaire. Un voyage intérieur, de Harald Schott (60 min). 2507642 *Un entretien avec l'auteur des* Sorcières de Salem *et des* Misfits *dans sa retraite de la Nouvelle-Angleterre.*
0.50 Le Dessous des cartes. Tensions sur l'eau [1/2] : l'eau, une denrée rare (rediff., 10 min). 1665869

1.00 Music Planet. Magazine. World Collection. Carlinhos Brown, le prince de Bahia, de Claude Santiago (rediff.). 1.50 Une histoire du tennis. Documentaire de Gabriel Peynichou *et Jean-Christophe Piffaut (rediff., 30 min).*

M 6

20.50

LA CONSPIRATION DU TRÈFLE
Téléfilm de John Frawley (92 min). 891284
Un inspecteur, retraité de Scotland Yard, en visite, à New York chez sa fille, s'intéresse à un double meurtre.

22.35

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Pour l'amour de l'art.
Deux clans s'affrontent dans une petite ville d'Irlande.

23.30 Le Visage de l'au-delà. Téléfilm de Gary Nesion (88 min). 7549197

0.45 Best of Groove. 1.45 Movida opus 2 : une inspiration Caraïbe. 2.40 E = M 6. 3.05 Fréquenstar. Elie et Dieudonné. 3.45 Girls de Saint-Tropez. 4.45 Broadway Magazine. Documentaire. 5.25 *Backstage : Manu Dibango*. 5.55 Boulevard des clips.

Canal +

20.35

▶ PETIT
Téléfilm de Patrick Volson, avec Julian Gutierrez (92 min). 821488

22.05 Les Trente ans de Rock & Folk. Musique.
22.55 Flash d'information.
23.04 Les Baisers.

23.05

WOLF
Film de Mike Nichols avec Jack Nicholson (1994, 120 min). 1188178

1.05 Centre Terre : septième continent ■ Film de Kevin Connor (1976, v.o., 87 min). 8498821
2.35 Drop Zone ■ Film de John Badham (1994, v. o., 97 min). 9958550
4.15 Pionniers malgré eux. Film de Peter Markle (1994, 103 min). 6944958
6.00 La Conquête de l'Ouest, *le domaine* indien permanent. Documentaire (53 min). 86371

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Invitation à la nuit.
21.32 Musique : Black and Blue. Palette d'altos, avec Gilles Anquetil.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.

0.05 Du jour au lendemain. 0.45 Les Cinglés du music-hall. Journées du 1er avril 1945 (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné le 27 *octobre, au Konzerthaus de* Berlin et émis simultanément sur les Radios de Leipzig et Sarrebrück, par le Chœur d'Etat Latvia de Riga et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin : Die Bostchaft, de Vasks ; Requiem pour soprano ; Requiem en ut mineur, de Cherubini.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Lenot, Kurtag.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Gounod, Poulenc, Duruflé.

0.00 Jazz-club. Le Clifford Brown-Max Roach Quintet avec Sonny Rollins, Richie Powell et Georges Morrow. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le groupe des Six. Gnossienne nº 3, de Satie, Francis Poulenc, piano ; La Création du monde, de Milhaud, par l'Orchestre *national de France* ; *Mélodies* sur des poèmes de Cocteau, de Durey et Auric ; Les Mariés de la tour Eiffel, de Poulenc, par l'Orchestre de Paris ; Sonate, de Tailleferre ; *Ouverture, d'Auric, par* l'Orchestre symphonique de Londres ; Sonate, de Poulenc ; Concerto nº 1, de Milhaud, par l'Orchestre symphonique de Londres ; Symphonie nº 4, *de Honegger, par l'Orchestre* national de l'ORTF ; Quatre Motets pour un temps de pénitence, de Poulenc, par le Chœur de la cathédrale de Westminster.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Cambini, Mozart, Benda, Rosetti. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

21.00 Bon week-end.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. *Invités : Elsa, Mick Harvey,* CharlElie Couture, Blankass, Ozono (France 2 du 22/10/96)
23.50 Ça cartonne. Invité : François Silvant.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Récifs coralliens. *Paradis sous-marins.*
21.20 Le Jeune Homme et la Danse.
22.10 La Suisse du routard. Voyager léger.
22.50 Derrière la fenêtre.
23.10 Oana, une adolescence.
23.40 Un cadeau pour la postérité.
23.50 Donald Brittain, cinéaste (95 min).

Paris Première

20.00 et 1.05 20 h Paris Première.
21.00 James Dean, The Rebel. De Donatella Baglivo.
21.55 Le J.T.S.
22.25 Eugène Onéguine. Opéra en trois actes de Piotr Ilitch Tchaïkovski en (160 min). 29957449

France Supervision

12.00 Tennis. En direct du POPB. 11e Open de Paris-Bercy : quarts de finale (720 min).
0.00 Paris, roman d'une ville. De Francis Loyer et Stan Neumann.
0.50 Concert : Les Nuits du New Morning (50 min). 15968050

Ciné Cinéfil

20.30 Papa play-boy ■ Film de Jack Arnold (1964, N., v.o., 85 min). 43386771
21.55 Week-end ■ ■ Film de Carol Reed (1938, N., v.o., 85 min). 49721420
23.20 La Tournée des grands-ducs ■ Film d'André Pellenc (1952, N., 85 min). 80294772

Ciné Cinémas

21.00 Quand Harry rencontre Sally ■ *Film de Rob Reiner* (1989, 95 min). 11085604
22.35 Gandhi ■ ■ Film de Richard Attenborough (1982, v.o., 180 min). 48595159

Série Club

20.45 Commando Garrison. Guerre ou pègre.
21.40 et 0.40 Espionne et tais-toi. Flamiche-en-Barzac.
22.30 Sherlock Holmes. Les faux monnayeurs.
23.00 Section contre enquête. Faux témoignage.
23.50 Quincy. L'œillet blanc.
1.30 Schimanski. Traces de sang (90 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Les voleurs d'esprit.
21.20 The New Statesman.
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. Le corps de l'angoisse.
22.50 Seinfeld. Bains à remous.
23.15 The Ed Sullivan Show.
23.50 La Semaine sur Jimmy.
0.00 New York Police Blues. Russel connaît son métier.

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. 11e Open de Paris-Bercy. Quarts de finale (360 min). 34134555
22.00 Boxe. Roy Jones Jr (EU) - Bryant Brannon (EU) (rediff.).
23.00 Sumo.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Uranus. Film de Claude Berri (1990, 105 min). Avec Philippe Noiret. *Comédie dramatique.*

RTL 9

22.15 L'Inconnu du Nord-Express. Film d'Alfred Hitchcock (1951, N., 100 min). Avec Farley Granger. *Drame.*
0.40 Diva. Film de Jean-Jacques Beineix (1980, 115 min). *Avec Frédéric Andrei. Policier.*
2.35 Mademoiselle Cuisses longues. Film de Sergio Martino (1973, 90 min). *Erotique.*

TSR

20.05 Tango. Film de Patrice Leconte (1992, 90 min). Avec Philippe Noiret. *Comédie.*
21.35 Désigné pour mourir. Film de Dwight H. Little (1990, 95 min). Avec Steven Seagal. *Policier.*
23.20 September. Film de Woody Allen (1987, 80 min). Avec Denholm Elliott. *Comédie dramatique.*

SAMEDI 2 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.15 Reportages. *Les enfants du rodéo.*
13.50 L'homme qui tombe à pic. Série.
14.45 Mac Gyver. Série. Morts programmées.
15.40 Melrose Place. Série. La baby-sitter.
16.30 Dingue de toi.
16.55 Xéna la guerrière. Série. Le retour de Xéna.
17.45 Trente millions d'amis.
18.25 Vidéo gag.
19.00 Berverly Hills. Série.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, *Tiercé, Météo,* Trafic info, Point course du Vendée Globe.

20.45

▶ SANS MENTIR
Téléfilm de Joyce Bunuel, avec Robin Renucci (100 min). 718519
Un homme d'affaires, avare et menteur, s'invente un fils malade pour louer à moindre coût un appartement.

22.25

HOLLYWOOD NIGHT
Série. Escale en enfer, de Strathford Hamilton, avec Jeff Fahey, Alison Doody (95 min). 3204395
A Miami, le propriétaire d'un chantier de récupération, qui a cautionné les malversations fiscales de son associé, est piégé par celui-ci. A sa sortie de prison, il décide de se venger...

0.00 Formule foot. 15e journée de D1.
0.35 Journal, Météo.

0.45 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.05 et 2.10, 3.15, 4.30 TF1 nuit. 1.15 et 2.20, 4.55 Histoires naturelles. 3.20 Le Vignoble des maudits [1/3]. 4.40 Musique.

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.45 Point route.
12.55 et 13.30 Météo.
12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 Savoir plus santé. Incroyable aspirine.
14.40 Samedi sport. Magazine. Tennis : Open de Paris, demi-finales (1er match) ; 16.15, Tiercé, en direct de Saint-Cloud ; 16.30, Tennis : Open de Paris, demi-finales (2e match) (210 min). 25931260
18.10 Un privé sous les tropiques. Série.
19.05 JAG. Série. *Légitime défense.*
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

LA LÉGENDE DE MÉLUSINE
Jeu présenté par Thierry Bey. Invités : Hervé Dubuisson, Christine Lemler, Mouss Diouf (110 min). 835192
Un nouveau jeu autour de la fée Mélusine, gardienne de la pierre philosophale.

22.40

MES MEILLEURS AMIS
Divertissement. Invité : Martin Lamotte. (70 min). 8380918
Une émission qui se veut "une soirée entre amis, faite par des amis".

23.50 Journal, Météo.
0.05 ▶ La 25e Heure. La campagne présidentielle de 1960 : Kennedy-Nixon (85 min). 1930241

1.30 *Bouillon de culture (rediff.).* 2.35 Septième Continent. L'essai du pôle. 3.05 Ballons glacés. 3.50 Aux marches du palais. Laval. 4.05 Nanmachos. Fumée. 4.55 Taratata (rediff.).

France 3

11.48 et 13.05, 15.05 Télévision régionale.
12.32 Journal.
13.00 Keno.
14.10 Les Quatre Dromadaires. Les sangliers.
17.40 Vendée Globe. En direct des Sables-d'Olonne.
18.10 Expression directe. FNSEA.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Le Roi des aulnes,* de Michel Tournier.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

DOCTEUR SYLVESTRE
Série. Condamné à vivre, de Dominique Tabuteau, avec Jérôme Anger, Maria Pacôme (90 min). 873444
La question de l'euthanasie se pose à Sylvestre avec la maladie d'un de ses proches.

22.20

▶ LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. Le rêve américain, de Christine Ockrent (55 min). 9140550
Tous les quatre ans, l'élection présidentielle américaine accapare l'attention du monde. Plongée dans le pays profond.

23.15 Journal, Météo.
23.40 Le Blues d'en France. Musiques traditionnelles de Bretagne, du Pays basque et de Corse (60 min). 2330598

0.40 Capitaine Furillo. Série. Béni soit Nichols. 1.30 Musique Graffiti. *Nocturne en fa*, de Glinka, *Prélude en mi mineur*, de Mendelssohn, *Serenata*, de Malats, par Marielle Nordmann, harpe (15 min).

La Cinquième

12.00 Les Mercredis de la Chalouette. 13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir. 14.00 Fête des bébés. 14.30 Kanzi, le singe aux mille mots. 15.30 Hommage à Marcel Carné. 16.30 Fenêtre sur court. 17.00 L'Angleterre. 18.00 Droit d'auteurs. Présenté par Frédéric Ferney. Invités : André Comte-Sponville (*Impromptus*) ; Ferdinando Camon (*Jamais vu soleil ni lune*) ; Cédric Morgan (*L'Enfant perdue*).

Arte

19.00 Marty Feldman. Série [2/7] de Roger Race (1968-1969, v.o., 30 min). 4173
19.30 ▶ Histoire parallèle. Semaine du 2 novembre 1946 : élections aux Etats-Unis, le retour des républicains. Invité : Richard Pipes (45 min). 79208
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Tensions sur l'eau [2/2] : l'eau est-elle politique ? (15 min). 5361208
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

DANGER IMMINENT
Feuilleton [1/4] de Peter Smith, avec Bill Paterson, Dennis Haysbert (60 min). 9815273
L'OTAN face aux terroristes. Thriller politique

21.45 Métropolis. Cabaret et Christopher Isherwood ; restauration des palais des tsars ; la Hamburger Bahnhof devient musée d'art contemporain ; la boîte Tupperware a 50 ans ; Leni Riefenstahl au théâtre (50 min). 3647163

22.35

MUSIC PLANET
Magazine. World Collection. Nusrat Fateh Ali Khan, le dernier prophète (60 min). 9889260
Ce prophète est l'étoile du chant qawwali, un chant religieux très populaire au Pakistan. Il prête également sa voix aux enregistrements du groupe Massive Attack ou encore à Jeff Buckley, Björk, Peter Gabriel...

23.35 Le Feu : Bonne Mine a mauvais jeu. Téléfilm de Joaquim Pinto, avec Manuel Wiborg (v.o., 64 min). 3008802 *A 20 ans, des jumeaux réalisent leur rêve : devenir pompiers. Le thème du feu dans la remarquable série portugaise des « Quatre éléments ».*

0.40 Salades russes ■ Film franco-russe de Youri Mamine avec Agnès Soral (1993, v.o., rediff., 87 min). 3895086. 2.10 Bull-business. Court métrage de Richard Bean avec Vincent Perez (13 min).

M 6

12.55 55 pour Vatoo.
13.30 Le Magicien. Série. Le cheval travesti.
14.25 Raven. Série. Vengeance éternelle.
15.20 Les Têtes brûlées. Série. La prière de l'Irlandais.
16.15 L'Aventurier. Série. La pauvre petite fille riche.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Meurtre par téléphone.
18.05 Le Saint. Série. La route de l'évasion.
19.00 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot Forme. Magazine.
20.35 Plus vite que la musique.

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec Gillian Anderson.
La troisième année de la série s'achève avec la diffusion des Dents du lac *et d'*Anagramme. *M 6 rediffuse également* Voyance par procuration, *qui vient d'être récompensé par deux "Emmy" : celui du meilleur scénario et celui de la meilleure interprétation masculine pour Peter Boyle. A partir de la semaine prochaine, rediffusion de l'intégralité des soixante-douze épisodes de la série.* **Les Dents du lac.** *Un scientifique, qui avait constaté la diminution de la population batracienne d'un lac de Géorgie, disparaît mystérieusement.* **Anagramme.** *Un homme guérit miraculeusement, par imposition des mains, les blessures des victimes d'une fusillade.*

23.30 Etreinte fatale. Téléfilm de Larry Elikann, (91 min). 9888685
1.10 La Nuit des clips.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
13.30 A la rencontre de divers aspects du monde contemporain.
14.00 Basket-ball. En direct. Montpellier-Pau Orthez.
16.00 Surprises.
16.15 *Le Journal du cinéma.*
16.40 Les Superstars du catch.
17.29 Intermezzo.
▶ En clair jusqu'a 20.35
17.30 *Décode pas Bunny.*
18.25 Au pays des dragons. Documentaire (24 min). 6588444
18.50 Flash d'information.
19.00 TV plus.
20.00 Les Muppets.
20.25 Pas si vite.

20.35

BOXE
Réunion en direct du Palais des Sports de Levallois. Championnat *d'Europe des poids super-plume : J.* Lorcy (Fr.)-B. Sinitsin (Rus.). Championnat d'Europe des poids légers : A. Mona (Fr.)-C. Manuel Fernandes (Fr.) (100 min). 637666

22.15

JOUR DE FOOT
Magazine. 15e Journée de D1 (45 min). 7618753

23.00 Flash d'information.
23.05 La Vie secrète de Jackie Onassis. Documentaire (50 min). 9156111
0.00 Le Journal du hard.
0.05 ▶ Un siècle de plaisir. Documentaire. Voyage à travers l'histoire du hard (120 min). 3085086
2.05 True Romance ■ ■ Film de T. Scott (1993, v.o., 116 min). 8921406
4.00 Killing Zoe ■ Film de R. Avary (1993, v.o., 95 min). 2920883
5.35 Richie Rich. *Film de D. Petrie* (1995, ♦, 91 min). 4944376

Radio

France-Culture

20.35 Musique : Si ça vous chante. Jane Birkin, Jean-Claude *Vannier, Christine* Sèvres, Maurane.
20.45 Fiction. Le Torrent, d'Anne-Marie Garat.
22.35 Musique : Opus. Meredith Monk au Festival d'automne.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. L'Epreuve ou Le Passage de la réalité, de Laurent Georjin. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Hongkong et Macao, villes frontières (1) ; 1.59, Les trois derniers mois de Federico Garcia Lorca ; 3.20, Stéphane Zagdanski ; 3.58, Entretiens avec Hubert Damish ; 5.15, Louis Ferdinand Céline.

France-Musique

19.05 A l'opéra. Donné au Théâtre du Châtelet. Œdipus-Rex, de Stravinsky. Entretien avec Bob Wilson, metteur en scène, Christoph von Dohnànyi, direction, Philip Langridge *(Œdipe), Willard White* (Tirésias), Peter Keller (le berger). Discographies des opéras d'Igor Stravinsky.
20.05 Opéra. Saison internationale des *opéras de l'U.E.R. Donné en* direct de l'opéra de Munich, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Munich, dir. Colin Davis : Ariane à Naxos, de Strauss (opéra en un acte 2e version, livret de Hugo von Hofmannsthal), Susan Graham (Der Komponist), Christine Schäfer (Zerbinetta), Julia Varady (Prima Donna/Ariadne), Caroline-Maria Petrig (Najade), Silvia Fichtl (Dryade).
22.45 Entracte.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Karlheinz Stockhausen de vive voix (1re partie des entretiens de février, à Leipzig). Concert donné par le Chœur de Soli-Tutti, dir. Denis Gautherie et l'Ensemble Contrechamps, dir. Emilio Pomarico.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert baroque d'après A. Carpentier. Concerto RV 447, de Vivaldi, par The Academy of Ancien Music ; Apollo e Dafne, de Haendel, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Harnoncourt ; Œuvres de Scarlatti, Vivaldi, Stravinsky, Haendel, Abreu.

22.30 Da Capo. Le chef d'orchestre Pierre Monteux. Œuvres de Brahms, R. Strauss, Mahler. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Julie Lescaut. Bizutage.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Perdu de vue (TF1 du 28/10/96).
0.30 Soir 3 (France 3).
0.25 La Suisse du routard. *Voyager léger.*
1.05 Derrière la fenêtre (20 min).

Planète

20.35 Guérir la terre.
21.25 L'île aux plongeuses nues.
21.50 Squaws, Gardiennes d'une nation.
22.50 Récifs coralliens. *Paradis sous-marins.*
23.35 Le Jeune Homme et la Danse.

Paris Première

20.30 Golf.
22.05 Concert : The Cranberries (30 min). 5917802
22.35 Nova.
23.30 La Si Jolie Vie de Sylvie Joly.
0.40 Le J.T.S.
1.10 Stars en stock (40 min).

France Supervision

19.00 et 20.45 Rugby.
22.15 Cyclisme.
22.35 Cap'tain Café. Invité : Hubert Félix Thiéfaine.
23.35 Corot, la nature dans l'atelier.
0.35 Concert : Renaud. Enregistré aux Francofolies de La Rochelle (75 min). 27317883

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Invité : Pascal Bonitzer.
22.05 Il était une fois à Hollywood. [1/10] L'usine à fabriquer du rêve.
23.00 Incident de frontière ■ ■ Film d'Anthony Mann (1949, N., v.o., 95 min) 99121482
0.35 Le Dessous des cartes ■ Film d'André Cayatte (1947, N., 90 min) 52614796

Ciné Cinémas

20.30 Martin Beck. Téléfilm de Daniel Alfredson. L'Homme au balcon (1993, 95 min) 5087024
22.05 Profil de star. Meg Ryan.
22.30 Projo nº 3.
23.00 L'Age de vivre ■ Film de Peter Medak (1991, 110 min) 99135885

Série Club

19.55 Tonnerre mécanique. La naissance du faucon.
21.00 Collection aventures. *Aventures sur la rivière.*
22.20 Jake Cutter. Un grand honneur.
23.10 Code Quantum. Histoire de fantômes sournois.
0.00 Le Prisonnier. L'arrivée.

Canal Jimmy

21.00 Earth Two.
21.50 Friends.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Invité : *Djamel Bouras.*
23.15 Le Fugitif.

Eurosport

17.55 Football. En direct. Championnat de France D2, 17e journée : Niort-Toulouse (120 min). 1632901
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat Pro A. (10e journée) : Antibes-Limoges (95 min). 2534531
21.30 Tennis.
23.00 Football.
1.00 Boxe (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

0.35 Phantasm 2. Film de Don Coscarelli (1988, 95 min). Avec James Le Gros, Reggie Bannister. *Fantastique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou* classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les *malentendants.*

« Vache folle » : Bruxelles exhorte les Quinze à prendre des mesures sanitaires indispensables

La Commission européenne les défendra devant le prochain conseil des ministres de l'agriculture

DANS L'AFFAIRE de la « vache folle », Bruxelles entend dorénavant placer les gouvernements des pays de l'Union européenne devant leurs responsablités sanitaires. Si le conseil des ministres de l'agriculture s'est achevé, mercredi 30 octobre, sur un accord consistant à débloquer, pour les éleveurs, des primes exceptionnelles pour un montant de 3,225 milliards de francs (*Le Monde* du 1er novembre), cette rencontre a aussi été marquée par une déclaration de Franz Fichler, commissaire européen à l'agriculture.

Le discours prononcé lundi 28 octobre par M. Fischler devant les ministres des pays de l'Union européenne témoigne de l'évolution notable de l'analyse que fait aujourd'hui la Commission de la situation européenne, des risques sanitaires qu'elle comporte et des responsabilités en jeu. Il caractérise à ce titre un important tournant dans la gestion de la crise de la « vache folle ». Ce discours n'a pas été rendu public mais *Le Monde* peut en révéler le contenu. M. Fischler s'est déclaré vivement préoccupé par le refus persistant des pays de l'Union d'adopter les mesures sanitaires préventives minimales qui s'imposent aux yeux des scientifiques, compte tenu du risque de plus en plus évident pour l'espèce humaine de l'agent infectieux responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »).

Cette préoccupation est encore plus grande depuis la publication, dans la revue *Nature*, des travaux de l'équipe du professeur John Collinge démontrant la possible transmission de la maladie bovine à l'espèce humaine. Le professeur Collinge est vice-président du groupe qui a été mis en place par l'Union européenne pour définir les axes prioritaires de recherche sur les maladies à prions.

La commission estime aujourd'hui de son devoir d'assurer une triple protection préventive. Pour Franz Fischler, il convient notamment d'obtenir, dans tous les pays de l'Union, que les tissus et les organes qui représentent un risque de transmission de l'ESB ou de la tremblante du mouton soient exclus des chaines alimentaires animale et humaine. Ceci est, selon lui, d'autant plus important que l'on ne peut être sûr que l'agent de l'ESB ne peut pas se transmettre à d'autres ruminants, au premier rang desquels les moutons.

PRÉVENTION IMPÉRATIVE

Aussi seule une exclusion de tous les tissus potentiellement dangereux permettra d'assurer que l'homme n'entre pas en contact avec cet agent. L'ensemble des animaux de l'Union doivent d'autre part, affirme-t-il, être nourris sans aucun risque de contamination. C'est dire l'importance qu'il faut accorder aux méthodes de fabrication industrielles des farines animales.

Ces dernières doivent être impérativement prévenir une éventuelle contamination. « *Nous ne connaissons aujourd'hui qu'une seule méthode qui assure une telle prévention,* a déclaré M. Fischler. *Elle réunit un chauffage à 133 degrés Celsius, pratiqué pendant vingt minutes sous une pression de trois bars.* » Bruxelles a laissé jusqu'au 1er avril prochain pour que l'ensemble des sites de production européens s'adapte à ces nouvelles contraintes. Mais la France a d'ores et déjà fait savoir qu'elle n'adopterait pas ces mesures.

La Commission estime en outre qu'il est indispensable d'obtenir au plus vite l'« *interdiction de nourrir les ruminants avec des déchets de mammifères* ». Elle ajoute que « *ni l'une ni l'autre de ces trois mesures ne saurait, isolément, être suffisante. Seule la combinaison des trois permettra de fournir le plus haut niveau de protection.* » Cet ensemble de mesures préventives avait été déjà présenté sans succès en août dernier. La Commission a d'ores et déjà décidé de les reproposer lors du prochain conseil des ministres de l'agriculture.

J.-Y. N.

« Notre premier but doit être la protection de la santé humaine »

FRANZ FISCHLER a notamment déclaré, lundi 28 octobre, aux ministres de l'agriculture des pays de l'Union européenne : « *Notre tout premier but doit être la protection de la santé humaine. En ce qui concerne une maladie dont nous ne connaissons que peu de choses, le principe d'attention et de précaution doit avoir une priorité absolue. La Commission européenne se sent obligée d'assurer dans toute l'Union européenne le plus haut niveau de protection de la santé humaine et animale (...).*

VERBATIM

» *Pour ma part, je considère qu'une interdiction des abats spécifiques de bœuf, de mouton et de chèvre, dans toute l'Union européenne, est absolument nécessaire (...). Les dernières publications du professeur Collinge me renforcent dans cette conviction.*

» *Nous devons prévenir tout risque de répétition des événements qui ont conduit à l'épidémie actuelle d'ESB au Royaume-Uni. Ce qui est en train de se développer dans l'Union européenne est très préoccupant. Quelques Etats membres instaurent des mesures préventives parcellaires. En réaction, d'autres Etats membres ont édicté des mesures préventives supplémentaires, un Etat après l'autre prenant des dispositions nationales. Les Etats tiers se plaignent, pour leur part, des barrières de commerce injustifiées, et menacent d'entreprendre des procédures auprès de l'organisation mondiale du commerce.*

» *Si nous continuons comme cela, nous serons bientôt dans une situation où l'on édictera des niveaux de protection différents pour l'homme et pour l'animal au sein des différents pays de l'Union européenne. Dans ce cas, le marché intérieur bovin risque fort de ne plus exister que sur le papier. Je m'adresse à vous pour que ces questions soient traitées en vue d'obtenir des dispositions standardisées et uniformes, pour que le marché intérieur continue d'être une réalité.* »

Deux nouveaux cas de Creutzfeldt-Jakob

Un groupe de médecins français révèle dans le prochain numéro (daté du 2 novembre) de l'hebdomadaire médical *The Lancet* qu'une femme est décédée à Lyon, en 1995, de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) que l'on estime aujourd'hui due à l'agent de la maladie de la « vache folle ». Elle avait été hospitalisée à l'hôpital neurologique Pierre-Weirthemer de Lyon en mars 1995 où elle est décédée cinq mois plus tard. Dans un second texte publié par *The Lancet*, des médecins allemands de la Haute Ecole technique de Rhénanie-Westphalie révèlent qu'un homme de 62 ans était lui aussi probablement mort de la nouvelle forme de MCJ. Selon sa famille, il avait mangé des aliments pour bétail à diverses reprises afin d'en vérifier la qualité. Sa famille a également indiqué qu'il avait quotidiennement préparé pendant des années pour sa consommation personnelle une gélatine faite à base d'os de bœufs et de moelle.

Le président zaïrois lutte contre un cancer généralisé

Mobutu Sese Seko est soigné en Suisse

RÉSIDANT actuellement en Suisse, à Lausanne, le président zaïrois, Mobutu Sese Seko, âgé de 66 ans, souffre d'un cancer de la prostate ayant atteint un stade généralisé avec la présence de métastases osseuses.

Selon des informations recueillies par *Le Monde* dans l'entourage médical immédiat du président zaïrois, ce dernier est actuellement excessivement fatigué et, en dépit de ses souhaits, son état de santé interdit, pour l'instant, qu'il puisse retourner au Zaïre.

Une intervention chirurgicale avait été pratiquée, le 22 août dernier, dans le service d'urologie que dirige, au centre hospitalier universitaire vaudois, le professeur Hans Juerg Leisinger. La lésion cancéreuse prostatique était alors déjà très évoluée, entraînant une obstruction imposant une intervention chirurgicale palliative.

Après avoir pratiqué une résection, l'équipe suisse a mis en place une thérapeutique agressive, comportant notamment une radiothérapie, de manière à prévenir au maximum une récidive locale de la lésion et l'extension des métastases, voire comme c'est possible, une régression de ces dernières. C'est ce qui a pu être obtenu chez le président zaïrois au prix d'une radiothérapie intensive qui l'a beaucoup affaibli.

Il a alors dû être hospitalisé quotidiennement dans le centre vaudois, retournant passer ses nuits à l'hôtel Beau Rivage. Afin de compléter le traitement, il est actuellement soigné, comme c'est très fréquemment le cas, par un traitement hormonal.

« *Contrairement à une idée trop répandue le président Mobutu n'est pas à Lausanne pour passer du bon temps*, indique-t-on dans l'entourage médical du Mobutu Sese Seko. *Il n'est pas non plus, comme certains le croient, en fuite. Il est malade, souffre et souhaite retourner, lorsque ce sera possible, dans son pays. Nous ne pouvons, pour l'heure, faire de pronostic à court ou moyen terme, compte-tenu de l'évolution souvent imprévisible, parfois surprenante, de la maladie métastatique du cancer de la prostate. Sans doute aurait-il été préférable d'intervenir chirurgicalement beaucoup plus tôt.* » Selon la classification internationale, le président zaïrois souffre d'un cancer du groupe D, dont l'évolution est la plus avancée. Les méatastases des cancers prostatiques peuvent concerner, outre les os, les ganglions du système lymphatique, le foie et, plus rarement, les poumons.

« L'histoire médicale de François Mitterrand l'aide et lui donne confiance »

Les schémas thérapeutiques proposés peuvent être différents. Le fait que le président zaïrois soit actuellement traité par hormonothérapie indique que son cancer est de type D2, c'est-à-dire encore sensible à l'action des médicaments hormonaux. On indique, dans son entourage médical, qu'une bonne réponse thérapeutique a, de ce point de vue, pu être observée. On se garde pour autant de formuler des prévisions à court ou moyen terme quant à la stabilisation ou l'agravation de l'état de santé de M. Mobutu.

Le président zaïrois est dans une situation qui n'est pas sans rappeler celle de François Mitterrand après que ce dernier eut publiquement reconnu, en septembre 1994, qu'il souffrait d'un cancer de la prostate dont il se savait atteint depuis 1981. Il s'agissait là d'un cas médical exceptionnel dans la mesure où l'ancien chef de l'Etat français a survécu quinze ans à un cancer dont on estime qu'il laisse en moyenne, au stade métastatique, une espérance de vie de trois ans.

« *Le président Mobutu évoque très fréquemment le cas de François Mitterrand. L'histoire médicale de ce dernier, telle qu'elle a été racontée par la presse et le livre du docteur Gubler l'aide et lui donne confiance* », confie-t-on encore dans l'entourage médical du président zaïrois.

Jean-Yves Nau

Tirage du *Monde* daté vendredi 1er novembre 1996 : 506 772 exemplaires

Un diplomate bulgare dément avoir « recruté » Charles Hernu

PRÉSENTÉ par *L'Express* comme le diplomate bulgare ayant recruté Charles Hernu en 1953 pour le compte des services spéciaux de Sofia, Raiko Nikolov a démenti, jeudi 31 octobre, avoir entretenu des liens d'espionnage avec l'homme politique français. L'ancien diplomate, chef du service de presse de l'ambassade à Paris de 1951 à 1957, a néammoins reconnu avoir alors régulièrement rencontré Charles Hernu. « *Je ne lui ai jamais demandé d'informations considérées comme secrètes, je ne lui ai pas versé d'argent pour cela* », a affirmé M. Nikolov au *Figaro* du 1er novembre. Il n'a cependant pas exclu, dans un entretien à l'AFP, que les rapports sur ses entretiens avec Charles Hernu, rédigés à l'adresse de son ministère à Sofia, aient été exploités par les services secrets bulgares : « *Dans la période de la guerre froide, tout ce que les diplomates envoyaient à leur ministère comme analyse était également connu des services secrets* ». Après Paris, M. Nikolov avait poursuivi sa carrière, comme ambassadeur de son pays en Yougoslavie en 1980, puis en Italie en 1986.

Polémique entre Jean-Paul Belmondo et les critiques de théâtre

DIRECTEUR du Théâtre des Variétés, où il joue *La Puce à l'oreille* de Georges Feydeau, Jean-Paul Belmondo, déçu par les premiers articles publiés dans la presse, a décidé de boycotter les critiques dramatiques en refusant de leur adresser des invitations. Dans un communiqué, le Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale « *déplore la dégradation des relations entre la presse et les théâtres, notamment certains théâtres privés de la capitale, allant jusqu'à l'impossibilité pour les critiques de rendre compte des pièces. Une confusion s'établit (...) entre la promotion commerciale et le libre exercice de la critique, qui demeurent deux activités bien distinctes, et la deuxième un des garants du bon fonctionnement de la démocratie* ». *La Puce à l'oreille* se joue à guichets fermés depuis le 12 octobre. Jean-Paul Belmondo avait déjà manifesté sa colère, en avril 1996, à l'occasion de la sortie du film de Bernard Murat *Désiré*, où il tenait le rôle principal. L'acteur, qui estimait le film mal distribué, avait dénoncé, à cette occasion, l'hégémonie hollywoodienne.

■ **CULTURE : à l'issue du premier congrès interprofessionnel de l'art contemporain** qui s'est déroulé à Tours mercredi 30 et jeudi 31 octobre, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a confirmé le maintien en 1997 des budgets d'acquisitions et de commandes (de l'ordre de 53,5 millions de francs) et annoncé l'institution des « *dix jours de l'art contemporain* ».

Bourses : hausse à Tokyo et à Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du vendredi 1er novembre sur une progression de 0,81 %, les gains de l'après-midi sur les contrats à terme ayant compensé les prises de bénéfice par des investisseurs étrangers intervenus en début de séance. L'indice Nikkei a engrangé 166,20 points pour s'inscrire en clôture à 20 633,06 points. Wall Street, pour sa part, a terminé le mois d'octobre sur une note positive jeudi, grâce à une vague d'achats dans l'après-midi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 36,15 points (+ 0,6 %), à 6 029,38. Sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt sur les émissions du trésor à 30 ans a reculé à 6,64 % contre 6,70 % mercredi soir.

Fin de la grève du nettoyage à la gare d'Austerlitz

TRANSFORMÉE pendant plus d'un mois en gigantesque poubelle, la gare d'Austerlitz, à Paris, a retrouvé jeudi 31 octobre un aspect plus habituel. Après 38 jours de grève, les 42 salariés chargés du nettoyage de la gare ont repris le travail en milieu de journée.

« *Maurice, on a gagné, merci de ce que tu as fait* », à peine le protocole d'accord signé, les salariés de l'USP (Union des services publics), filiale de la Générale des Eaux, ne cachaient pas leur satisfaction et attribuaient le mérite de « *la victoire* » à Maurice Amzallag, responsable CFDT-cheminots de Paris-Sud, principal soutien des grévistes depuis le début du conflit.

MANQUE À GAGNER

Tout a commencé le 23 septembre par la banale mise à pied d'un contremaître, à qui la direction reproche de manquer de rigueur dans le décompte des heures effectuées par les salariés. Mais, à cette occasion, ceux-ci se rendent compte que leurs heures supplémentaires dépassent le contingent légal : certains en effectueraient plusieurs centaines par an quand la loi autorise 130 heures. Surtout, ils ne perçoivent aucune majoration, pourtant obligatoire.

Aucune heure supplémentaire ne figure explicitement sur les feuilles de paye mais, tous les mois ou presque, une « *prime complémentaire* » de plusieurs centaines de francs, parfois de plus d'un millier, vient s'ajouter, sans motif apparent, au salaire de base. A partir de l'étude d'un millier de feuilles de paye, la CFDT estime, en moyenne, à 659 le nombre d'heures supplémentaires non reconnues par agent sur cinq ans, ce qui représente un manque à gagner de 7 337 francs pour chacun. D'où la grève.

La direction conteste cette analyse. « *S'il y avait eu un problème d'heures supplémentaires, cela aurait pu être réglé aux prud'hommes en quelques jours. Cette grève est politique. M. Amzallag est un manipulateur* », estime-t-on au siège.

Après trois audiences devant les tribunaux, une médiation avortée et deux opérations de nettoyage de la gare par des entreprises extérieures sous surveillance policière, un accord a été signé entre la direction de l'USP, et la CGT pourtant absente du conflit mais représentative dans l'entreprise. « *La CGT, elle, sait négocier* », se félicite la direction. Le protocole, approuvé par les grévistes, prévoit le retrait des plaintes déposées par la direction à l'encontre des salariés, l'annulation des procédures de licenciement, la transformation de contrats à durée déterminée en durée indéterminée.

Par ailleurs, un système de pointage permettant à chaque salarié « *de voir clairement le nombre d'heures normales et supplémentaires éventuelles travaillées sera mis en place* ». Une « *prime individuelle de rendement* » sera également accordée.

Frédéric Lemaître